

T2 2024

Rapport trimestriel

24 semaines closes le 15 juin 2024

WESTON GEORGE
WESTON
LIMITÉE

DEPUIS
1882

Notes de bas de page

- 1) Voir la rubrique 9, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2024 de la société.
 - 2) À lire en parallèle avec la rubrique 10, « Énoncés prospectifs », du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2024 de la société.
-

Rapport de gestion

1.	Performance financière globale	6
1.1	Résultats d'exploitation consolidés	6
1.2	Autres questions liées à l'entreprise (informations consolidées)	15
2.	Résultats des secteurs d'exploitation à présenter	16
2.1	Résultats d'exploitation de Loblaw	16
2.2	Résultats d'exploitation de Propriétés de Choix	20
3.	Situation de trésorerie et sources de financement	22
3.1	Flux de trésorerie	22
3.2	Situation de trésorerie	24
3.3	Composantes de la dette totale	25
3.4	Situation financière	25
3.5	Notations	26
3.6	Dividendes et rachats d'actions	26
3.7	Arrangements hors bilan	27
4.	Résultats d'exploitation trimestriels	28
5.	Contrôle interne à l'égard de l'information financière	30
6.	Risques d'entreprise et gestion des risques	30
7.	Normes IFRS de comptabilité et modifications	30
8.	Perspectives	31
9.	Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières	32
9.1	Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières - Principal rapprochement comparatif	44
10.	Énoncés prospectifs	47
11.	Informations supplémentaires	48

Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion (le « rapport de gestion ») de George Weston Limitée (« GWL » ou la « société ») doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du deuxième trimestre de 2024 de la société et les notes y afférentes (les « états financiers intermédiaires ») du présent rapport trimestriel, avec les états financiers consolidés annuels audités de la société et les notes y afférentes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et le rapport de gestion annuel connexe inclus dans le Rapport annuel de 2023 de la société.

Les états financiers intermédiaires du deuxième trimestre de 2024 de la société sont établis selon la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board. Ces états financiers intermédiaires comprennent les comptes de la société et ceux des autres entités que la société contrôle et sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Certaines charges et certains produits qui ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation doivent être comptabilisés en vertu des Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS de comptabilité » ou les « PCGR »). Les mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières ne tiennent pas compte de l'incidence de certains éléments et sont utilisées à l'interne aux fins d'analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation. Ces mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières permettent également d'évaluer la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de façon uniforme. Voir la rubrique 9, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », du présent rapport de gestion pour plus de précisions sur les mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières de la société.

La société exerce ses activités par l'intermédiaire de deux secteurs d'exploitation à présenter, à savoir Les Compagnies Loblaw Limitée (« Loblaw ») et Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix »). Le poste « Incidence de la consolidation » tient compte des éliminations, des ajustements intersectoriels et d'autres ajustements de consolidation. La trésorerie et les placements à court terme, et les autres placements détenus par la société, ainsi que toutes les autres activités à l'échelle de la société qui ne sont pas attribuées aux secteurs d'exploitation à présenter, notamment les charges d'intérêts nettes, les activités du siège social et les charges administratives, sont inscrites au poste « Siège social de GWL ». Voir la rubrique 9, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », du présent rapport de gestion pour obtenir plus d'informations sur l'incidence de la consolidation. Loblaw compte deux secteurs d'exploitation à présenter : Vente au détail et Services financiers. Le secteur Vente au détail de Loblaw comprend principalement les secteurs de l'alimentation au détail et des pharmacies au détail. Loblaw offre aux Canadiens des produits d'alimentation, des services pharmaceutiques et de soins de santé, des produits de soins de santé et de beauté, des vêtements, des articles de marchandise générale et des services financiers. Propriétés de Choix détient, gère et aménage un portefeuille de haute qualité d'immeubles de commerce de détail et d'immeubles résidentiels partout au Canada. À moins d'indication contraire, dans le présent rapport de gestion, le terme « consolidé » sert à désigner les résultats consolidés de GWL, y compris ceux de ses filiales.

Un glossaire des termes et des ratios utilisés dans le présent rapport trimestriel figure à la page 174 du Rapport annuel de 2023 de la société.

Le présent rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs qui comportent des risques et des incertitudes pouvant faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent de manière importante des résultats annoncés dans les énoncés prospectifs. Pour plus d'information sur les énoncés prospectifs, les principales hypothèses et les risques importants qui y sont associés, il y a lieu de consulter la rubrique 6, « Risques d'entreprise et gestion des risques », la rubrique 8, « Perspectives », et la rubrique 10, « Énoncés prospectifs », du présent rapport de gestion.

À moins d'indication contraire, les renseignements figurant dans le présent rapport de gestion sont à jour au 29 juillet 2024.

Aperçu

Faits saillants financiers

Au 15 juin 2024, au 17 juin 2023 et au 31 décembre 2023 ou pour les périodes de 12 semaines closes à ces dates
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Résultats consolidés

PRODUITS	RÉSULTAT D'EXPLOITATION	MONTANT AJUSTÉ DU BAIIA ¹⁾	MONTANT AJUSTÉ DE LA MARGE DU BAIIA ¹⁾ (%)
14 091 \$ +1,5 % par rapport au T2 2023	795 \$ -27,7 % par rapport au T2 2023	1 806 \$ +4,2 % par rapport au T2 2023	12,8 % +30 pdb par rapport au T2 2023
BÉNÉFICE NET DISPONIBLE AUX PORTEURS D'ACTIONN ORDINAIRES	MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DISPONIBLE AUX PORTEURS D'ACTIONN ORDINAIRES ¹⁾	BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR ACTION ORDINAIRE (en dollars)	MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR ACTION ORDINAIRE ¹⁾ (en dollars)
400 \$ -19,7 % par rapport au T2 2023	394 \$ +4,5 % par rapport au T2 2023	2,97 \$ -16,3 % par rapport au T2 2023	2,93 \$ +9,3 % par rapport au T2 2023

Siège social de GWL

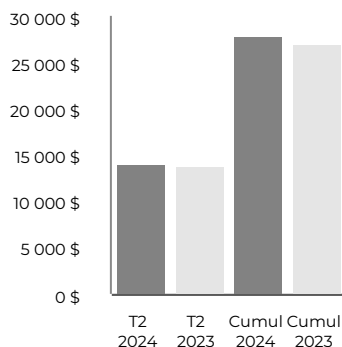
ENTRÉES NETTES LIÉES AUX ENTREPRISES EN EXPLOITATION ¹⁾ DU SIÈGE SOCIAL DE GWL	FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES ¹⁾ DU SIÈGE SOCIAL DE GWL	DIVIDENDES TRIMESTRIELS DÉCLARÉS PAR ACTION (en dollars)	TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET PLACEMENTS À COURT TERME DU SIÈGE SOCIAL DE GWL
129 \$ -15,1 % par rapport au T2 2023	282 \$ -22,7 % par rapport au T2 2023	0,820 \$ +15,0 % par rapport au T2 2023	502 \$ -30,2 % par rapport au T4 2023

1) Se reporter à la rubrique 9, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », du présent rapport de gestion.

Indicateurs de performance clés

Pour les périodes de 12 semaines et de 24 semaines closes le 15 juin 2024 et le 17 juin 2023
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

PRODUITS

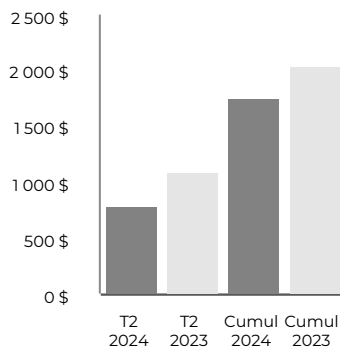


T2 2024	14 091 \$	
T2 2023	13 884 \$	+1,5 %
Cumul 2024	27 826 \$	
Cumul 2023	27 017 \$	+3,0 %

Notre performance

Les produits ont augmenté au deuxième trimestre de 2024 et pour l'exercice à ce jour en raison de la croissance de Loblaw et de Propriétés de Choix.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

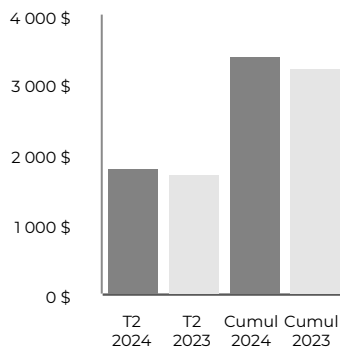


T2 2024	795 \$	
T2 2023	1 099 \$	-27,7 %
Cumul 2024	1 766 \$	
Cumul 2023	2 056 \$	-14,1 %

Notre performance

Le résultat d'exploitation a diminué au deuxième trimestre de 2024 et pour l'exercice à ce jour en raison de l'incidence nette défavorable, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement, qui a été partiellement contrebalancée par l'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de la société attribuable à Loblaw et à Propriétés de Choix, et par l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, du siège social de GWL.

MONTANT AJUSTÉ DU BAIIA¹⁾



T2 2024	1 806 \$	
T2 2023	1 733 \$	+4,2 %
Cumul 2024	3 429 \$	
Cumul 2023	3 240 \$	+5,8 %

Notre performance

Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ a augmenté au deuxième trimestre de 2024 et pour l'exercice à ce jour en raison d'une augmentation enregistrée par Loblaw et Propriétés de Choix et de l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, du siège social de GWL.

Le montant ajusté de la marge du BAIIA¹⁾ au deuxième trimestre de 2024 et pour l'exercice à ce jour a augmenté en raison surtout d'une hausse de la marge brute exprimée en pourcentage du secteur Vente au détail de Loblaw, du fait principalement des améliorations au chapitre des pertes liées aux stocks et d'une hausse des marges brutes du secteur des pharmacies au détail, attribuable essentiellement à la composition des ventes, ce qui est en partie contrebalancé par une augmentation des frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail de Loblaw.

MONTANT AJUSTÉ DE LA MARGE DU BAIIA¹⁾ (%)

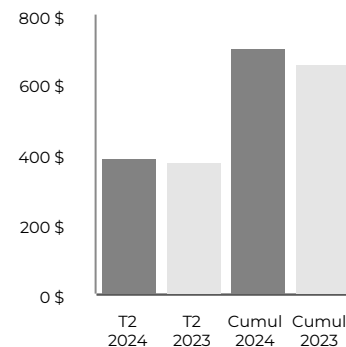
12,8 %
T2 2024

+30 pdb
par rapport
au T2 2023

12,3 %
Cumul 2024

+30 pdb
par rapport
à 2023

MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DISPONIBLE AUX PORTEURS D' ACTIONS ORDINAIRES¹⁾



T2 2024	394 \$	
T2 2023	377 \$	+4,5 %
Cumul 2024	706 \$	
Cumul 2023	659 \$	+7,1 %

Notre performance

Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires¹⁾ a augmenté au deuxième trimestre de 2024 et pour l'exercice à ce jour en raison d'un apport accru des sociétés d'exploitation cotées en bourse¹⁾ et de l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, du siège social de GWL.

Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire¹⁾ a augmenté au deuxième trimestre de 2024 et pour l'exercice à ce jour en raison de la croissance du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires¹⁾ et de la diminution du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires attribuable aux rachats d'actions.

MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR ACTION ORDINAIRE¹⁾ (\$)

2,93 \$
T2 2024

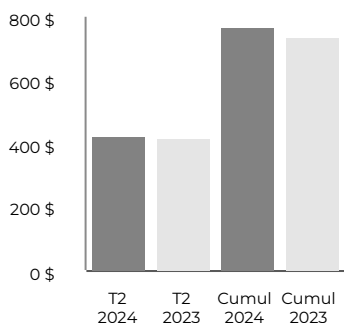
+9,3 %
par rapport
au T2 2023

5,22 \$
Cumul 2024

+11,8 %
par rapport
à 2023

Au 15 juin 2024, au 17 juin 2023 et au 31 décembre 2023 ou pour les périodes de 12 semaines et de 24 semaines closes à ces dates
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

APPORT DES SOCIÉTÉS D'EXPLOITATION COTÉES EN BOURSE¹⁾ AU MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET¹⁾



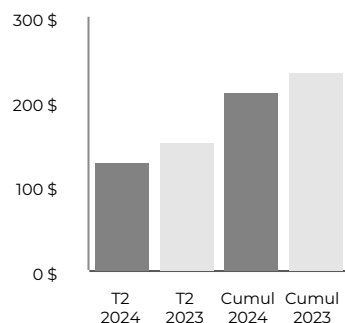
T2 2024	426 \$	
T2 2023	420 \$	+1,4 %
Cumul 2024	771 \$	
Cumul 2023	739 \$	+4,3 %

Notre performance

L'apport des sociétés cotées en bourse¹⁾ au montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾ s'est accru au deuxième trimestre de 2024 en raison de l'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Loblaw.

L'augmentation pour l'exercice à ce jour est attribuable à l'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Loblaw et de Propriétés de Choix.

ENTRÉES NETTES LIÉES AUX ENTREPRISES EN EXPLOITATION¹⁾ DU SIÈGE SOCIAL DE GWL

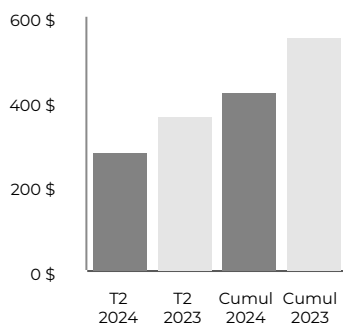


T2 2024	129 \$	
T2 2023	152 \$	-15,1 %
Cumul 2024	213 \$	
Cumul 2023	235 \$	-9,4 %

Notre performance

Les entrées nettes liées aux entreprises en exploitation¹⁾ du siège social de GWL ont diminué au deuxième trimestre de 2024 et pour l'exercice à ce jour en raison de la baisse des distributions reçues de Propriétés de Choix attribuable au calendrier.

FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES¹⁾ DU SIÈGE SOCIAL DE GWL



T2 2024	282 \$	
T2 2023	365 \$	-22,7 %
Cumul 2024	423 \$	
Cumul 2023	551 \$	-23,2 %

Notre performance

La diminution des flux de trésorerie disponibles¹⁾ du siège social de GWL au deuxième trimestre de 2024 et pour l'exercice à ce jour est principalement attribuable à la baisse des entrées nettes liées aux entreprises en exploitation¹⁾ du siège social de GWL, à la diminution du produit de la participation de GWL dans l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw et à la hausse de l'impôt sur le résultat payé.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET PLACEMENTS À COURT TERME DU SIÈGE SOCIAL DE GWL

502 \$	-30,2 %
T2 2024	
719 \$	
T4 2023	

Notre performance

La diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des placements à court terme du siège social de GWL enregistrée depuis la clôture de l'exercice 2023 est surtout attribuable aux rachats d'actions de GWL et à l'impôt sur le résultat payé, facteurs en partie contrebalancés par le produit reçu au titre de la participation de GWL dans l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw.

Flux de trésorerie disponibles¹⁾ du siège social de GWL

Les flux de trésorerie disponibles¹⁾ du siège social de GWL sont tirés des dividendes reçus de Loblaw, des distributions reçues de Propriétés de Choix et du produit de la participation à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw, déduction faite des charges du siège social, des intérêts et de l'impôt sur le résultat payé.

(en millions de dollars)	12 semaines closes les		24 semaines closes les	
	15 juin 2024	17 juin 2023	15 juin 2024	17 juin 2023
Dividendes de Loblaw	73 \$	69 \$	73 \$	69 \$
Distributions de Propriétés de Choix	56	83	140	166
Entrées nettes liées aux entreprises en exploitation¹⁾ du siège social de GWL	129 \$	152 \$	213 \$	235 \$
Produit de la participation à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw	218	250	372	438
Siège social de GWL, financement et autres coûts ⁱⁱ⁾	(21)	(16)	(42)	(40)
Impôt sur le résultat payé	(44)	(21)	(120)	(82)
Flux de trésorerie disponibles¹⁾ du siège social de GWL	282 \$	365 \$	423 \$	551 \$

1) Voir la rubrique 9, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », du présent rapport de gestion.

i) Les sociétés d'exploitation cotées en bourse représentent les résultats combinés de Loblaw et de Propriétés de Choix, compte tenu de l'incidence de la consolidation.

ii) Le poste « Siège social de GWL, financement et autres coûts » comprend toutes les autres activités à l'échelle de la société qui ne sont pas attribuées aux secteurs d'exploitation à présenter, notamment les charges d'intérêts nettes, les activités du siège social et les charges administratives. Comprend également les dividendes versés sur les actions privilégiées.

Rapport de gestion

1. Performance financière globale

Les résultats de la société pour le deuxième trimestre de 2024 reflètent la solide performance de ses sociétés d'exploitation ainsi que l'incidence du règlement des recours collectifs sur la fixation des prix du pain intentés en 2017, qui a eu une incidence négative de 253 millions de dollars sur le bénéfice net.

Loblaw a enregistré une solide performance sur le plan de l'exploitation au cours du trimestre, du fait que les consommateurs canadiens ont continué d'accorder la priorité à la valeur et ont réagi favorablement aux bannières chefs de file du marché de Loblaw ainsi qu'à ses marques contrôlées et à ses offres personnalisées PC Optimum^{MC}. Loblaw a continué de mettre l'accent sur l'excellence en matière de vente au détail dans l'ensemble de ses secteurs d'activité, générant une croissance du chiffre d'affaires et veillant rigoureusement au contrôle des coûts. Une fois de plus, le chiffre d'affaires du secteur des pharmacies au détail a surpassé celui du secteur de l'alimentation au détail. Le chiffre d'affaires tiré des produits de l'avant du magasin du secteur des pharmacies reflète la vigueur soutenue de la catégorie des produits de beauté, mais a subi la pression liée à la décision de Loblaw de retirer des tablettes certaines catégories de produits électroniques à faible marge. Le taux de croissance du chiffre d'affaires tiré des médicaments sur ordonnance est revenu à un niveau plus habituel, reflétant l'élan continu des nouveaux services de soins de santé. Le chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail reflète l'accroissement du nombre de visites de clients au cours du trimestre, malgré la très forte croissance du chiffre d'affaires enregistré un an plus tôt. La croissance du chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation a été portée par la vigueur soutenue des magasins à escompte Maxi et NoFrills de Loblaw. L'accent mis sur la valeur s'est traduit par une nouvelle réduction progressive du taux d'inflation interne de Loblaw, celui du prix des aliments affiche pour sa part un recul et demeure inférieur au taux d'inflation total des ménages au Canada, l'indice des prix à la consommation (l'« IPC ») des aliments achetés au magasin ayant diminué pour un sixième trimestre consécutif.

Propriétés de Choix a connu un autre trimestre solide sur le plan de l'exploitation, grâce au maintien d'un taux d'occupation élevé et à une forte croissance des activités de location et du REN des actifs comparables. Propriétés de Choix a renforcé davantage son bilan en concluant des financements de 788 millions de dollars d'une durée moyenne de 9,6 ans et portant intérêt à un taux moyen d'environ 5,0 %.

1.1 Résultats d'exploitation consolidés

La société exerce ses activités par l'intermédiaire de deux secteurs d'exploitation à présenter, à savoir Loblaw et Propriétés de Choix, qui sont toutes deux des entités cotées en bourse. Par conséquent, les états financiers de la société rendent compte de la consolidation de Loblaw et de Propriétés de Choix, qui a également une incidence sur ceux-ci. La consolidation de ces entités dans les états financiers de la société reflète l'incidence des éliminations, des ajustements intersectoriels et des autres ajustements de consolidation qui peuvent avoir une incidence positive ou négative sur les résultats consolidés de la société. En outre, la trésorerie et les placements à court terme, et les autres placements détenus par la société, ainsi que toutes les autres activités à l'échelle de la société qui ne sont pas attribuées aux secteurs d'exploitation à présenter, notamment les charges d'intérêts nettes, les activités du siège social et les charges administratives, sont reflétés dans le secteur « Siège social de GWL ». Pour aider nos investisseurs et les parties prenantes à comprendre les états financiers de la société et l'incidence de la consolidation, la société présente ses résultats en distinguant le secteur Loblaw, le secteur Propriétés de Choix, l'incidence de la consolidation de Loblaw et de Propriétés de Choix et, enfin, le siège social de GWL.

Les résultats de la société tiennent compte de l'incidence, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie attribuable aux fluctuations considérables du cours des parts de fiducie de Propriétés de Choix, qui a été comptabilisé dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières. Les résultats de la société subissent l'incidence des fluctuations du cours de marché des parts de fiducie de Propriétés de Choix du fait que les parts de fiducie détenues par les porteurs de parts autres que la société sont rachetables contre trésorerie au gré des porteurs et présentées à titre de passif dans le bilan consolidé de la société. Les résultats financiers de la société sont touchés positivement lorsque le cours des parts de fiducie diminue et négativement lorsque le cours des parts de fiducie augmente.

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes indiquées	12 semaines closes les				24 semaines closes les			
	15 juin 2024	17 juin 2023	Variation (en \$)	Variation (en %)	15 juin 2024	17 juin 2023	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	14 091 \$	13 884 \$	207 \$	1,5 %	27 826 \$	27 017 \$	809 \$	3,0 %
Résultat d'exploitation	795 \$	1 099 \$	(304) \$	(27,7) %	1 766 \$	2 056 \$	(290) \$	(14,1) %
Montant ajusté du BAIIA ¹⁾	1 806 \$	1 733 \$	73 \$	4,2 %	3 429 \$	3 240 \$	189 \$	5,8 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ¹⁾	12,8 %	12,5 %			12,3 %	12,0 %		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	598 \$	585 \$	13 \$	2,2 %	1 211 \$	1 167 \$	44 \$	3,8 %
(Produits d'intérêts nets) charges d'intérêts nettes et autres charges financières	(3) \$	73 \$	(76) \$	(104,1) %	212 \$	144 \$	68 \$	47,2 %
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ¹⁾	271 \$	275 \$	(4) \$	(1,5) %	545 \$	538 \$	7 \$	1,3 %
Impôt sur le résultat	131 \$	244 \$	(113) \$	(46,3) %	395 \$	478 \$	(83) \$	(17,4) %
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat ¹⁾	293 \$	271 \$	22 \$	8,1 %	538 \$	499 \$	39 \$	7,8 %
Montant ajusté du taux d'impôt effectif ¹⁾	27,9 %	27,4 %			28,3 %	28,3 %		
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	410 \$	508 \$	(98) \$	(19,3) %	656 \$	944 \$	(288) \$	(30,5) %
Loblaw ¹⁾	241 \$	267 \$	(26) \$	(9,7) %	484 \$	488 \$	(4) \$	(0,8) %
Propriétés de Choix	514 \$	536 \$	(22) \$	(4,1) %	656 \$	807 \$	(151) \$	(18,7) %
Incidence de la consolidation	(154) \$	(252) \$	98 \$	38,9 %	(218) \$	(249) \$	31 \$	12,4 %
Sociétés d'exploitation cotées en bourse	601 \$	551 \$	50 \$	9,1 %	922 \$	1 046 \$	(124) \$	(11,9) %
Siège social de GWL	(201) \$	(53) \$	(148) \$	(279,2) %	(286) \$	(122) \$	(164) \$	(134,4) %
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	400 \$	498 \$	(98) \$	(19,7) %	636 \$	924 \$	(288) \$	(31,2) %
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	2,97 \$	3,55 \$	(0,58) \$	(16,3) %	4,70 \$	6,56 \$	(1,86) \$	(28,4) %
Loblaw ¹⁾	350 \$	328 \$	22 \$	6,7 %	634 \$	596 \$	38 \$	6,4 %
Propriétés de Choix	105 \$	105 \$	— \$	— %	214 \$	204 \$	10 \$	4,9 %
Incidence de la consolidation ¹⁾	(29) \$	(13) \$	(16) \$	(123,1) %	(77) \$	(61) \$	(16) \$	(26,2) %
Sociétés d'exploitation cotées en bourse	426 \$	420 \$	6 \$	1,4 %	771 \$	739 \$	32 \$	4,3 %
Siège social de GWL	(32) \$	(43) \$	11 \$	25,6 %	(65) \$	(80) \$	15 \$	18,8 %
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ¹⁾	394 \$	377 \$	17 \$	4,5 %	706 \$	659 \$	47 \$	7,1 %
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ¹⁾ (en dollars)	2,93 \$	2,68 \$	0,25 \$	9,3 %	5,22 \$	4,67 \$	0,55 \$	11,8 %

i) Apport de Loblaw, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle.

Rapport de gestion

BÉNÉFICE NET DISPONIBLE AUX PORTEURS D' ACTIONS ORDINAIRES DE LA SOCIÉTÉ

Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société s'est établi à 400 millions de dollars (2,97 \$ par action ordinaire) au deuxième trimestre de 2024, en baisse de 98 millions de dollars (0,58 \$ par action ordinaire) par rapport à la période correspondante de 2023. La diminution est attribuable à l'incidence nette défavorable, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement de 115 millions de dollars (0,83 \$ par action ordinaire), en partie contrebalancée par une amélioration de 17 millions de dollars (0,25 \$ par action ordinaire) de la performance sous-jacente consolidée sur le plan de l'exploitation de la société.

L'incidence nette défavorable, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement de 115 millions de dollars (0,83 \$ par action ordinaire) découle principalement de ce qui suit :

- l'incidence défavorable de 253 millions de dollars (1,89 \$ par action ordinaire) de charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif. Se reporter à la rubrique 1.2, « Autres questions liées à l'entreprise (informations consolidées) », du présent rapport de gestion pour plus de précisions;
- l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de 21 millions de dollars (0,15 \$ par action ordinaire) de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement attribuable à Propriétés de Choix, déduction faite de l'incidence de la consolidation;

facteurs en partie contrebalancés par :

- l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de 72 millions de dollars (0,60 \$ par action ordinaire) de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie en raison de la diminution du cours des parts de Propriétés de Choix;
- l'incidence favorable de 39 millions de dollars (0,29 \$ par action ordinaire) de la reprise d'une provision liée à une transaction qui a été jugée comme n'étant plus requise par Propriétés de Choix;
- l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de 30 millions de dollars (0,22 \$ par action ordinaire) de la charge d'impôt différé à l'égard de l'écart externe lié à certaines actions de Loblaw attribuable à la participation de GWL dans le programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw;
- l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de 15 millions de dollars (0,11 \$ par action ordinaire) de la charge relative à une question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC comptabilisée à l'exercice précédent par Loblaw.

Au deuxième trimestre de 2024, le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾ s'est établi à 394 millions de dollars, en hausse de 17 millions de dollars, ou 4,5 %, comparativement à celui de la période correspondante de 2023. L'augmentation est attribuable à l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de 6 millions de dollars de l'apport des sociétés d'exploitation cotées en bourse et à l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de 11 millions de dollars du siège social de GWL, en raison principalement de l'incidence, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des autres placements.

Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire¹⁾ s'est établi à 2,93 \$ au deuxième trimestre de 2024, en hausse de 0,25 \$ par action ordinaire, ou 9,3 %, par rapport à celui inscrit pour la période correspondante de 2023. La hausse est attribuable à la performance enregistrée en ce qui a trait au montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires¹⁾, comme il est décrit ci-dessus, et à l'incidence favorable des actions rachetées aux fins d'annulation au cours des 12 derniers mois (0,13 \$ par action ordinaire) aux termes du programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la société.

Pour l'exercice à ce jour, le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société s'est établi à 636 millions de dollars (4,70 \$ par action ordinaire), en baisse de 288 millions de dollars (1,86 \$ par action ordinaire), comparativement à celui de 924 millions de dollars (6,56 \$ par action ordinaire) inscrit pour la période correspondante de 2023. La diminution est attribuable à l'incidence nette défavorable, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 335 millions de dollars (2,41 \$ par action ordinaire), en partie contrebalancée par une amélioration de 47 millions de dollars (0,55 \$ par action ordinaire) de la performance sous-jacente consolidée sur le plan de l'exploitation de la société.

L'incidence nette défavorable, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 335 millions de dollars (2,41 \$ par action ordinaire) découle principalement de ce qui suit :

- l'incidence défavorable de 253 millions de dollars (1,89 \$ par action ordinaire) de charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif;
- l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de 78 millions de dollars (0,56 \$ par action ordinaire) de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement attribuable à Propriétés de Choix, déduction faite de l'incidence de la consolidation;
- l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de 61 millions de dollars (0,33 \$ par action ordinaire) de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie en raison de la diminution du cours des parts de Propriétés de Choix;

facteurs en partie contrebalancés par :

- l'incidence favorable de 39 millions de dollars (0,29 \$ par action ordinaire) de la reprise d'une provision liée à une transaction qui a été jugée comme n'étant plus requise par Propriétés de Choix;

- l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de 15 millions de dollars (0,11 \$ par action ordinaire) de la charge relative à une question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC comptabilisée à l'exercice précédent par Loblaw.

Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾ s'est établi à 706 millions de dollars, en hausse de 47 millions de dollars, ou 7,1 %, comparativement à celui de la période correspondante de 2023. L'augmentation est attribuable à l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de 32 millions de dollars de l'apport des sociétés d'exploitation cotées en bourse et à l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de 15 millions de dollars du siège social de GWL, en raison principalement de l'incidence, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des autres placements.

Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire¹⁾ s'est établi à 5,22 \$, en hausse de 0,55 \$ par action ordinaire, ou 11,8 %, par rapport à celui inscrit pour la période correspondante de 2023. La hausse est attribuable à la performance enregistrée en ce qui a trait au montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires¹⁾, comme il est décrit ci-dessus, et à l'incidence favorable des actions rachetées aux fins d'annulation au cours des 12 derniers mois (0,22 \$ par action ordinaire) aux termes du programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la société.

PRODUITS

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes indiquées	12 semaines closes les				24 semaines closes les			
	15 juin 2024	17 juin 2023	Variation (en \$)	Variation (en %)	15 juin 2024	17 juin 2023	Variation (en \$)	Variation (en %)
Loblaw	13 947 \$	13 738 \$	209 \$	1,5 %	27 528 \$	26 733 \$	795 \$	3,0 %
Propriétés de Choix	336 \$	330 \$	6 \$	1,8 %	685 \$	655 \$	30 \$	4,6 %
Incidence de la consolidation ¹⁾	(192) \$	(184) \$	(8) \$	(4,3) %	(387) \$	(371) \$	(16) \$	(4,3) %
Sociétés d'exploitation cotées en bourse	14 091 \$	13 884 \$	207 \$	1,5 %	27 826 \$	27 017 \$	809 \$	3,0 %
Siège social de GWL	— \$	— \$	— \$	— %	— \$	— \$	— \$	— %
Chiffres consolidés	14 091 \$	13 884 \$	207 \$	1,5 %	27 826 \$	27 017 \$	809 \$	3,0 %

Les produits ont augmenté de 207 millions de dollars, ou 1,5 %, pour le deuxième trimestre de 2024, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2023 pour s'établir à 14 091 millions de dollars. L'augmentation des produits tient compte de chaque secteur d'exploitation à présenter de la société de la façon suivante :

- Incidence positive de 1,5 % découlant de la croissance des produits de Loblaw de 1,5 %, en raison essentiellement d'une augmentation de 187 millions de dollars, ou 1,4 %, du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail et d'une augmentation de 19 millions de dollars, ou 5,5 %, des produits tirés du secteur Services financiers. Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté en raison de la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables.
- Incidence positive négligeable découlant de la croissance des produits de Propriétés de Choix de 1,8 %. L'augmentation de 6 millions de dollars découle essentiellement de taux de location plus élevés, de la hausse des recouvrements de dépenses d'investissement et de l'incidence des acquisitions et des projets d'aménagement achevés, facteurs en partie contrebalancés par la diminution des paiements tirés des résiliations de baux.

Les produits de la société ont augmenté de 809 millions de dollars, ou 3,0 %, pour l'exercice à ce jour, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2023 pour s'établir à 27 826 millions de dollars. L'augmentation des produits tient compte de chaque secteur d'exploitation à présenter de la société de la façon suivante :

- Incidence positive de 2,9 % découlant de la croissance des produits de Loblaw de 3,0 %, en raison essentiellement d'une augmentation de 742 millions de dollars, ou 2,8 %, du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail et d'une augmentation de 54 millions de dollars, ou 8,0 %, des produits tirés du secteur Services financiers. Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté en raison de la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables.
- Incidence positive de 0,1 % découlant de la croissance des produits de Propriétés de Choix de 4,6 %. L'augmentation de 30 millions de dollars tenait compte des produits tirés de la vente d'immeubles résidentiels au premier trimestre de 2024 d'un montant de 11 millions de dollars. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de la vente d'immeubles résidentiels, les produits ont augmenté de 19 millions de dollars, ou 2,9 %, en raison de taux de location plus élevés, de la hausse des recouvrements de dépenses d'investissement et de l'incidence des acquisitions et des projets d'aménagement achevés, facteurs en partie contrebalancés par la diminution des paiements tirés des résiliations de baux.

Rapport de gestion

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes indiquées	12 semaines closes les				24 semaines closes les			
	15 juin 2024	17 juin 2023	Variation (en \$)	Variation (en %)	15 juin 2024	17 juin 2023	Variation (en \$)	Variation (en %)
Loblaw	866 \$	925 \$	(59) \$	(6,4) %	1 725 \$	1 692 \$	33 \$	2,0 %
Propriétés de Choix	273 \$	290 \$	(17) \$	(5,9) %	480 \$	596 \$	(116) \$	(19,5) %
Incidence de la consolidation ¹⁾	(82) \$	(100) \$	18 \$	18,0 %	(168) \$	(202) \$	34 \$	16,8 %
Sociétés d'exploitation cotées en bourse	1 057 \$	1 115 \$	(58) \$	(5,2) %	2 037 \$	2 086 \$	(49) \$	(2,3) %
Siège social de GWL	(262) \$	(16) \$	(246) \$	(1 537,5) %	(271) \$	(30) \$	(241) \$	(803,3) %
Chiffres consolidés	795 \$	1 099 \$	(304) \$	(27,7) %	1 766 \$	2 056 \$	(290) \$	(14,1) %

Le résultat d'exploitation de la société s'est établi à 795 millions de dollars au deuxième trimestre de 2024, en baisse de 304 millions de dollars, ou 27,7 %, comparativement à celui de 1 099 millions de dollars inscrit pour la période correspondante de 2023. Cette baisse reflète l'incidence nette défavorable, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 363 millions de dollars, comme il est décrit ci-dessous, en partie contrebalancée par une amélioration de 59 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de la société attribuable principalement à Loblaw et à Propriétés de Choix, et l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, du siège social de GWL.

L'incidence nette défavorable, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 363 millions de dollars s'explique essentiellement par :

- l'incidence défavorable de 420 millions de dollars de charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif;
- l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de 23 millions de dollars de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement attribuable à Propriétés de Choix, déduction faite de l'incidence de la consolidation;

facteurs en partie contrebalancés par :

- l'incidence favorable de 39 millions de dollars de la reprise d'une provision liée à une transaction qui a été jugée comme n'étant plus requise par Propriétés de Choix;
- l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de 37 millions de dollars d'une charge relative à une question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC comptabilisée à l'exercice précédent par Loblaw.

Le résultat d'exploitation de la société s'est établi à 1 766 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, en baisse de 290 millions de dollars, ou 14,1 %, comparativement à celui de 2 056 millions de dollars inscrit pour la période correspondante de 2023. Cette baisse reflète l'incidence nette défavorable, d'un exercice à l'autre, de 434 millions de dollars d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous, en partie contrebalancée par une amélioration de 144 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de la société attribuable à Loblaw et à Propriétés de Choix, ainsi que l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, du siège social de GWL.

L'incidence nette défavorable, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 434 millions de dollars s'explique essentiellement par :

- l'incidence défavorable de 420 millions de dollars de charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif;
- l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de 88 millions de dollars de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement attribuable à Propriétés de Choix, déduction faite de l'incidence de la consolidation;

facteurs en partie contrebalancés par :

- l'incidence favorable de 39 millions de dollars de la reprise d'une provision liée à une transaction qui a été jugée comme n'étant plus requise par Propriétés de Choix;
- l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de 37 millions de dollars d'une charge relative à une question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC comptabilisée à l'exercice précédent par Loblaw.

MONTANT AJUSTÉ DU BAIIA¹⁾

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes indiquées	12 semaines closes les				24 semaines closes les			
	15 juin 2024	17 juin 2023	Variation (en \$)	Variation (en %)	15 juin 2024	17 juin 2023	Variation (en \$)	Variation (en %)
Loblaw	1 711 \$	1 638 \$	73 \$	4,5 %	3 253 \$	3 084 \$	169 \$	5,5 %
Propriétés de Choix	240 \$	238 \$	2 \$	0,8 %	481 \$	468 \$	13 \$	2,8 %
Incidence de la consolidation ¹⁾	(140) \$	(128) \$	(12) \$	(9,4) %	(292) \$	(284) \$	(8) \$	(2,8) %
Sociétés d'exploitation cotées en bourse	1 811 \$	1 748 \$	63 \$	3,6 %	3 442 \$	3 268 \$	174 \$	5,3 %
Siège social de GWL	(5) \$	(15) \$	10 \$	66,7 %	(13) \$	(28) \$	15 \$	53,6 %
Chiffres consolidés	1 806 \$	1 733 \$	73 \$	4,2 %	3 429 \$	3 240 \$	189 \$	5,8 %

Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ a augmenté de 73 millions de dollars, ou 4,2 %, au deuxième trimestre de 2024, comparativement à celui de 1 733 millions de dollars inscrit pour la période correspondante de 2023 pour s'établir à 1 806 millions de dollars. L'augmentation tient compte de l'incidence de chaque secteur de la société de la façon suivante :

- l'incidence positive de 4,2 % découlant d'une hausse de 4,5 % du montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Loblaw attribuable à une amélioration dans les secteurs Vente au détail et Services financiers. L'accroissement du montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Loblaw pour le secteur Vente au détail découle d'une augmentation de la marge brute du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par une hausse des frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail;
- l'incidence positive de 0,1 % découlant d'une augmentation de 0,8 % du montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Propriétés de Choix attribuable essentiellement à la hausse des produits dont il est question ci-dessus et à l'incidence de la reprise d'une provision à la suite de la résolution d'un litige avec un locataire, facteurs en partie contrebalancés par une hausse des charges générales et administratives;
- l'incidence positive de 0,6 % découlant d'une augmentation de 66,7 % du siège social de GWL en raison surtout de l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des autres placements.

Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté du BAIIA¹⁾ a augmenté de 189 millions de dollars, ou 5,8 %, comparativement à celui de 3 240 millions de dollars inscrit pour la période correspondante de 2023 pour s'établir à 3 429 millions de dollars. L'augmentation tient compte de l'incidence de chaque secteur de la société de la façon suivante :

- l'incidence positive de 5,2 % découlant d'une hausse de 5,5 % du montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Loblaw attribuable à une amélioration dans les secteurs Vente au détail et Services financiers. L'accroissement du montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Loblaw pour le secteur Vente au détail découle d'une augmentation de la marge brute du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par une hausse des frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail;
- l'incidence positive de 0,4 % découlant d'une augmentation de 2,8 % du montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Propriétés de Choix attribuable essentiellement à la hausse des produits dont il est question ci-dessus, aux produits tirés de la vente d'immeubles résidentiels et à l'incidence de la reprise d'une provision à la suite de la résolution d'un litige avec un locataire, en partie contrebalancés par une hausse des charges générales et administratives;
- l'incidence positive de 0,5 % découlant d'une augmentation de 53,6 % du siège social de GWL en raison surtout de l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des autres placements.

Rapport de gestion

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes indiquées	12 semaines closes les				24 semaines closes les			
	15 juin 2024	17 juin 2023	Variation (en \$)	Variation (en %)	15 juin 2024	17 juin 2023	Variation (en \$)	Variation (en %)
Loblaw	679 \$	671 \$	8 \$	1,2 %	1 369 \$	1 346 \$	23 \$	1,7 %
Propriétés de Choix	1 \$	1 \$	— \$	— %	2 \$	2 \$	— \$	— %
Incidence de la consolidation	(83) \$	(88) \$	5 \$	5,7 %	(162) \$	(183) \$	21 \$	11,5 %
Sociétés d'exploitation cotées en bourse	597 \$	584 \$	13 \$	2,2 %	1 209 \$	1 165 \$	44 \$	3,8 %
Siège social de GWL	1 \$	1 \$	— \$	— %	2 \$	2 \$	— \$	— %
Chiffres consolidés	598 \$	585 \$	13 \$	2,2 %	1 211 \$	1 167 \$	44 \$	3,8 %

Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ont augmenté de 13 millions de dollars au deuxième trimestre de 2024 et de 44 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, comparativement à ceux inscrits pour les périodes correspondantes de 2023 pour s'établir respectivement à 598 millions de dollars et à 1 211 millions de dollars, en raison essentiellement de ce qui suit :

- une hausse des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles enregistrée par Loblaw en raison d'une augmentation de l'amortissement des actifs loués et des actifs liés aux technologies de l'information (« TI ») et d'une augmentation de l'amortissement des immobilisations corporelles liée aux conversions de magasins de détail, facteurs en partie contrebalancés par l'incidence de l'amortissement accéléré comptabilisé à l'exercice précédent en raison de la réévaluation de la durée d'utilité estimée de certains actifs liés aux TI de Loblaw;
- l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de la consolidation attribuable à l'élimination, à l'exercice précédent, de l'amortissement accéléré de certains actifs liés aux TI de Loblaw, ces actifs ayant été classés comme des immobilisations corporelles lors de la consolidation et continué d'être amortis par la société.

Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles pour le deuxième trimestre de 2024 et l'exercice à ce jour tiennent compte d'amortissements s'élevant respectivement à 115 millions de dollars (116 millions de dollars en 2023) et à 229 millions de dollars (230 millions de dollars en 2023) des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions de Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ») et de Lifemark Health Group (« Lifemark ») comptabilisés par Loblaw.

(PRODUITS D'INTÉRÊTS NETS) CHARGES D'INTÉRÊTS NETTES ET AUTRES CHARGES FINANCIÈRES

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes indiquées	12 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)	24 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)
	15 juin 2024	17 juin 2023			15 juin 2024	17 juin 2023		
(Produits d'intérêts nets) charges d'intérêts nettes et autres charges financières	(3) \$	73 \$	(76) \$	(104,1) %	212 \$	144 \$	68 \$	47,2 %
Ajouter l'incidence de l'élément suivant :								
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	274	202	72	35,6 %	333	394	(61)	(15,5) %
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ¹⁾	271 \$	275 \$	(4) \$	(1,5) %	545 \$	538 \$	7 \$	1,3 %

Les produits d'intérêts nets et autres charges financières se sont établis à 3 millions de dollars au deuxième trimestre de 2024, en hausse de 76 millions de dollars, comparativement aux montants inscrits pour la période correspondante de 2023. L'augmentation reflète surtout l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de 72 millions de dollars de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie attribuable à la baisse du cours des parts de fiducie de Propriétés de Choix au deuxième trimestre de 2024.

Le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières¹⁾ a diminué de 4 millions de dollars au deuxième trimestre de 2024 en raison essentiellement de ce qui suit :

- une diminution des charges d'intérêts sur l'emprunt lié aux créances sur cartes de crédit de Loblaw;
- l'incorporation à l'actif des charges d'intérêts liées à l'installation de distribution automatisée de Loblaw;
- une augmentation des produits d'intérêts de Loblaw et de Propriétés de Choix;

facteurs en partie contrebalancés par :

- une augmentation des charges d'intérêts sur la dette à long terme de Loblaw et de Propriétés de Choix;
- une augmentation des charges d'intérêts sur les obligations locatives de Loblaw, déduction faite de l'incidence de la consolidation.

Les charges d'intérêts nettes et autres charges financières se sont établies à 212 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, en hausse de 68 millions de dollars, comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2023. L'augmentation reflète surtout l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de 61 millions de dollars de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie attribuable à la baisse du cours des parts de fiducie de Propriétés de Choix.

Le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières¹⁾ a augmenté de 7 millions de dollars pour l'exercice à ce jour en raison essentiellement de ce qui suit :

- une augmentation des charges d'intérêts sur la dette à long terme de Loblaw et de Propriétés de Choix;
- une augmentation des charges d'intérêts sur les obligations locatives de Loblaw, déduction faite de l'incidence de la consolidation;

facteurs en partie contrebalancés par :

- une diminution des charges d'intérêts sur l'emprunt lié aux créances sur cartes de crédit de Loblaw;
- l'incorporation à l'actif des charges d'intérêts liées à l'installation de distribution automatisée de Loblaw;
- une augmentation des produits d'intérêts de Loblaw et de Propriétés de Choix.

Rapport de gestion

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes indiquées	12 semaines closes les				24 semaines closes les			
	15 juin 2024	17 juin 2023	Variation (en \$)	Variation (en %)	15 juin 2024	17 juin 2023	Variation (en \$)	Variation (en %)
Impôt sur le résultat	131 \$	244 \$	(113) \$	(46,3) %	395 \$	478 \$	(83) \$	(17,4) %
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :								
Incidence fiscale des éléments exclus du montant ajusté du bénéfice avant impôt ¹⁾	142	37	105	283,8 %	175	63	112	177,8 %
Écart externe lié à certaines actions de Loblaw	20	(10)	30	300,0 %	(32)	(42)	10	23,8 %
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat ¹⁾	293 \$	271 \$	22 \$	8,1 %	538 \$	499 \$	39 \$	7,8 %
Taux d'impôt effectif s'appliquant au bénéfice avant impôt	16,4 %	23,8 %			25,4 %	25,0 %		
Montant ajusté du taux d'impôt effectif s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt ¹⁾	27,9 %	27,4 %			28,3 %	28,3 %		

i) Voir le tableau portant sur le montant ajusté du BAIIA¹⁾ ainsi que le tableau présentant le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières¹⁾ qui figurent à la rubrique 9, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », du présent rapport de gestion pour obtenir une liste exhaustive des éléments exclus du montant ajusté du bénéfice avant impôt¹⁾.

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 16,4 % au deuxième trimestre de 2024, comparativement à 23,8 % pour la période correspondante de 2023. La diminution est principalement attribuable à une baisse de la charge d'impôt à l'égard des différences temporaires au titre du placement de la société dans certaines actions de Loblaw découlant de la participation de GWL à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw et à l'incidence, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement non imposable de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie.

Le montant ajusté du taux d'impôt effectif¹⁾ s'est établi à 27,9 % au deuxième trimestre de 2024, comparativement à 27,4 % pour la période correspondante de 2023. L'augmentation est essentiellement attribuable à la tranche non imposable du profit découlant des cessions de biens immobiliers au cours du deuxième trimestre de 2023.

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 25,4 % pour l'exercice à ce jour, en comparaison de 25,0 % pour la période correspondante de 2023. L'augmentation est essentiellement attribuable à la tranche non imposable du profit découlant des cessions de biens immobiliers en 2023.

Le montant ajusté du taux d'impôt effectif¹⁾ s'est établi à 28,3 % pour l'exercice à ce jour, comme à la période correspondante de 2023.

1.2 Autres questions liées à l'entreprise (informations consolidées)

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT DU SIÈGE SOCIAL DE GWL La société a réalisé les activités de financement suivantes au cours des périodes indiquées ci-dessous. Le tableau qui suit présente l'incidence de ces activités sur la trésorerie :

(en millions de dollars)	12 semaines closes les		24 semaines closes les	
	15 juin 2024	17 juin 2023	15 juin 2024	17 juin 2023
Offre publique de rachat dans le cours normal des activités – actions rachetées et annulées ⁱ⁾	(345) \$	(233) \$	(490) \$	(460) \$
Participation à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw ⁱⁱ⁾	218	250	372	438
(Sorties) entrées nettes de trésorerie liées aux activités ci-dessus	(127) \$	17 \$	(118) \$	(22) \$

- i) Le montant inscrit pour le deuxième trimestre de 2024 et l'exercice à ce jour tient compte d'un ajustement en trésorerie net d'un montant respectif de 6 millions de dollars ((8) millions de dollars en 2023) et de (7) millions de dollars ((12) millions de dollars en 2023) apporté au titre du calendrier relativement aux actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.
- ii) Au deuxième trimestre de 2024, le siège social de GWL a reçu une contrepartie en trésorerie de 28 millions de dollars (néant en 2023) liée à la vente des actions de Loblaw au premier trimestre de 2024.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités – Actions rachetées et annulées Au deuxième trimestre de 2024 et pour l'exercice à ce jour, la société a racheté et annulé respectivement 1,8 million d'actions ordinaires (1,5 million d'actions ordinaires en 2023) pour une contrepartie totale de 339 millions de dollars (241 millions de dollars en 2023) et 2,7 millions d'actions ordinaires (2,8 millions d'actions ordinaires en 2023) pour une contrepartie totale de 497 millions de dollars (472 millions de dollars en 2023). Au 15 juin 2024, le nombre d'actions ordinaires émises et en circulation de la société, déduction faite des actions détenues en fiducie, s'élevait à 132,1 millions (137,9 millions au 17 juin 2023).

Au cours du deuxième trimestre de 2024, la société a souscrit à un régime d'achat automatique d'actions (le « RAAA ») avec un courtier afin de faciliter le rachat de ses actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Pendant la période de validité du RAAA, le courtier de la société peut acheter des actions ordinaires à des moments où la société ne serait normalement pas active sur le marché.

Voir la note 11, « Capital social », des états financiers intermédiaires du deuxième trimestre de 2024 de la société pour plus de précisions.

Participation à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw La société participe à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw afin de conserver son pourcentage de participation. Au deuxième trimestre de 2024 et pour l'exercice à ce jour, Loblaw a racheté auprès de la société respectivement 1,3 million d'actions ordinaires (2,1 millions d'actions ordinaires en 2023) pour une contrepartie totale de 190 millions de dollars (250 millions de dollars en 2023) et 2,5 millions d'actions ordinaires (3,7 millions d'actions ordinaires en 2023) pour une contrepartie totale de 372 millions de dollars (438 millions de dollars en 2023).

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Remboursement de débetures Après la clôture du deuxième trimestre de 2024, la société a remboursé à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus et impayés, la totalité des débetures non garanties de premier rang en circulation d'un montant en capital global de 200 millions de dollars portant intérêt à 4,12 % et échéant le 17 juin 2024.

Règlements de poursuites en recours collectif Le 24 juillet 2024, la société et Loblaw ont conclu une entente de règlement contraignante afin de mettre un terme aux poursuites en recours collectif intentées contre elles à l'échelle nationale du fait de leur implication dans un arrangement de fixation des prix de certains produits de boulangerie emballés dans l'ensemble de l'industrie, entre 2001 et 2015. L'entente de règlement contraignante prévoit un règlement total de 500 millions de dollars. La société paiera 247 millions de dollars et Loblaw, 253 millions de dollars (montant qui sera composé de 157 millions de dollars en trésorerie et crédit et de 96 millions de dollars que Loblaw a déjà versés aux clients dans le cadre du programme de carte Loblaw). Le règlement de 500 millions de dollars a été négocié avec les avocats représentant les consommateurs dans le cadre d'une médiation présidée par le juge en chef de la Cour supérieure de justice de l'Ontario. Le règlement est assujéti à la finalisation d'un accord de règlement contraignant entre la société et Loblaw, et les avocats représentant les consommateurs, ainsi qu'à l'approbation du tribunal. Si celui-ci est approuvé, il réglera la totalité des réclamations des consommateurs contre la société et Loblaw concernant cette affaire. Au deuxième trimestre de 2024, des charges de 420 millions de dollars (253 millions de dollars, déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle) ont été comptabilisées dans les frais de vente et charges générales et administratives au titre du règlement et des coûts connexes.

Rapport de gestion

2. Résultats des secteurs d'exploitation à présenter

Le tableau suivant présente l'analyse des résultats d'exploitation de chacun des secteurs d'exploitation à présenter de la société pour le deuxième trimestre de 2024.

2.1 Résultats d'exploitation de Loblaw

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes indiquées	12 semaines closes les				24 semaines closes les			
	15 juin 2024	17 juin 2023	Variation (en \$)	Variation (en %)	15 juin 2024	17 juin 2023	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	13 947 \$	13 738 \$	209 \$	1,5 %	27 528 \$	26 733 \$	795 \$	3,0 %
Résultat d'exploitation	866 \$	925 \$	(59) \$	(6,4) %	1 725 \$	1 692 \$	33 \$	2,0 %
Montant ajusté du BAIIA ¹⁾	1 711 \$	1 638 \$	73 \$	4,5 %	3 253 \$	3 084 \$	169 \$	5,5 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ¹⁾	12,3 %	11,9 %			11,8 %	11,5 %		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	679 \$	671 \$	8 \$	1,2 %	1 369 \$	1 346 \$	23 \$	1,7 %

PRODUITS Les produits de Loblaw ont augmenté de 209 millions de dollars, ou 1,5 %, au deuxième trimestre de 2024 comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2023 pour s'établir à 13 947 millions de dollars, en raison d'une hausse du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail et des produits tirés du secteur Services financiers.

Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est élevé à 13 658 millions de dollars, en hausse de 187 millions de dollars, ou 1,4 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2023. L'augmentation s'explique essentiellement par les facteurs suivants :

- Le chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail s'est élevé à 9 653 millions de dollars (9 560 millions de dollars en 2023) et le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 0,2 % (6,1 % en 2023);
 - l'IPC des aliments achetés au magasin s'est établi à 1,7 % (9,1 % en 2023), ce qui est semblable à l'inflation interne du prix des aliments de Loblaw;
 - l'achalandage en magasin du secteur de l'alimentation au détail a augmenté et la taille du panier d'épicerie a fléchi.
- Le chiffre d'affaires du secteur des pharmacies au détail s'est établi à 4 005 millions de dollars (3 911 millions de dollars en 2023) et le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 1,5 % (5,7 % en 2023);
 - le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance et des services de soins de santé a augmenté de 5,4 % (6,3 % en 2023). Cette croissance est attribuable à une hausse des volumes de médicaments sur ordonnance pour maladies aiguës et chroniques et à l'augmentation du volume de services de soins de santé prodigués. Le nombre d'ordonnances a augmenté de 2,1 % (0,4 % en 2023). Si l'on tient compte seulement des magasins comparables, le nombre d'ordonnances a augmenté de 2,1 % (0,9 % en 2023) et la valeur moyenne des ordonnances s'est accrue de 1,9 % (4,7 % en 2023);
 facteur en partie contrebalancé par :
 - la diminution de 2,4 % (augmentation de 5,0 % en 2023) du chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin qui est principalement attribuable à la baisse des ventes de produits alimentaires et de produits pour la maison et à la décision de retirer des tablettes certaines catégories de produits électroniques à faible marge, ce qui a été compensé en partie par la vigueur soutenue des produits de beauté.

Au cours des 12 derniers mois, 27 magasins du secteur de l'alimentation et du secteur des pharmacies ont ouvert leurs portes et 12 les ont fermées, ce qui a donné lieu à une augmentation nette de 0,1 million de pieds carrés, ou 0,1 %, de la superficie du secteur Vente au détail.

Les produits tirés du secteur Services financiers se sont établis à 367 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 19 millions de dollars, ou 5,5 %, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2023. L'augmentation est attribuable surtout à la hausse des produits d'intérêts découlant de l'augmentation des créances sur cartes de crédit et à l'augmentation du chiffre d'affaires attribuable aux kiosques *La Boutique Mobile*.

Pour l'exercice à ce jour, les produits de Loblaw se sont établis à 27 528 millions de dollars, en hausse de 795 millions de dollars, ou 3,0 %, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2023, en raison de la hausse du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail et des produits tirés du secteur Services financiers.

Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est établi à 26 948 millions de dollars, en hausse de 742 millions de dollars, ou 2,8 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2023. Le chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail s'est établi à 19 062 millions de dollars, en hausse de 491 millions de dollars, ou 2,6 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 1,8 % (4,6 % en 2023). Le chiffre d'affaires du secteur des pharmacies au détail s'est élevé à 7 886 millions de dollars, en hausse de 251 millions de dollars, ou 3,3 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2023. Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 2,8 % (6,5 % en 2023), le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance et des services de soins de santé ayant affiché une augmentation de 6,4 % (5,5 % en 2023), en partie contrebalancée par un recul de 0,9 % (hausse de 7,5 % en 2023) du chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin.

Pour l'exercice à ce jour, les produits tirés du secteur Services financiers ont augmenté de 54 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2023 pour s'établir à 728 millions de dollars. L'augmentation est attribuable surtout à la hausse des produits d'intérêts découlant de l'augmentation des créances sur cartes de crédit et à l'augmentation du chiffre d'affaires attribuable aux kiosques *La Boutique Mobile*.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION Le résultat d'exploitation de Loblaw a diminué de 59 millions de dollars, ou 6,4 %, au deuxième trimestre de 2024, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2023 pour s'établir à 866 millions de dollars. La diminution est attribuable à l'incidence nette défavorable, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 123 millions de dollars, en partie contrebalancée par une amélioration de 64 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, comme il est décrit ci-dessous :

- l'incidence nette défavorable, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 123 millions de dollars est essentiellement attribuable à ce qui suit :
 - l'incidence défavorable de 164 millions de dollars de charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif;facteur en partie contrebalancé par :
 - l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de 37 millions de dollars de la charge relative à une question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC comptabilisée à l'exercice précédent;
 - l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de 3 millions de dollars des ajustements de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change.
- l'amélioration de 64 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation est attribuable essentiellement à ce qui suit :
 - une amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail attribuable à une augmentation de la marge brute du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par une augmentation des frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail, ainsi que des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles;
 - une amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Services financiers.

Pour l'exercice à ce jour, le résultat d'exploitation de Loblaw a augmenté de 33 millions de dollars, ou 2,0 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2023 pour s'établir à 1 725 millions de dollars. Cette hausse est attribuable à une amélioration de 145 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, en partie contrebalancée par l'incidence nette défavorable, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 112 millions de dollars, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 145 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation est attribuable essentiellement à ce qui suit :
 - une amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail attribuable à une augmentation de la marge brute du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par une augmentation des frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail, ainsi que des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles;
 - une amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Services financiers.
- l'incidence nette défavorable, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 112 millions de dollars est essentiellement attribuable à ce qui suit :
 - l'incidence défavorable de 164 millions de dollars de charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif;facteur en partie contrebalancé par :
 - l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de 37 millions de dollars de la charge relative à une question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC comptabilisée à l'exercice précédent;
 - l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de 13 millions de dollars des ajustements de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change.

Rapport de gestion

MONTANT AJUSTÉ DU BAIIA¹⁾ Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Loblaw a augmenté de 73 millions de dollars, ou 4,5 %, au deuxième trimestre de 2024, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2023 pour s'établir à 1 711 millions de dollars, en raison d'une hausse de 62 millions de dollars enregistrée par le secteur Vente au détail et d'une augmentation de 11 millions de dollars au sein du secteur Services financiers.

Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Vente au détail a augmenté de 62 millions de dollars comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2023 en raison d'une hausse de 178 millions de dollars de la marge brute du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par une augmentation de 116 millions de dollars des frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail.

- La marge brute exprimée en pourcentage du secteur Vente au détail s'est établie à 32,0 %, en hausse de 90 points de base comparativement à celle inscrite à la période correspondante de 2023, en raison principalement des améliorations au chapitre des pertes liées aux stocks et d'une hausse des marges brutes du secteur des pharmacies au détail, attribuable essentiellement à la composition des ventes;
- Les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail se sont établis à 19,9 %, soit une hausse de 60 points de base comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2023, du fait principalement de la baisse du levier d'exploitation, de l'incidence, d'un exercice à l'autre, des coûts de main-d'œuvre engagés et de certaines activités immobilières, ainsi que des coûts liés à l'optimisation du réseau.

Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Services financiers a augmenté de 11 millions de dollars comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2023, en raison surtout de la hausse des produits dont il est question ci-dessus et de l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de la provision pour pertes sur créances attendues, en partie contrebalancées par l'augmentation des radiations contractuelles attribuable à la conjoncture macroéconomique actuelle.

Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Loblaw s'est établi à 3 253 millions de dollars, en hausse de 169 millions de dollars, ou 5,5 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2023, en raison d'une hausse de 124 millions de dollars enregistrée par le secteur Vente au détail et d'une augmentation de 45 millions de dollars au sein du secteur Services financiers.

Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Vente au détail pour l'exercice à ce jour a augmenté de 124 millions de dollars, en raison d'une hausse de 402 millions de dollars de la marge brute du secteur Vente au détail, qui a été en partie contrebalancée par une augmentation de 278 millions de dollars des frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail.

- La marge brute exprimée en pourcentage du secteur Vente au détail s'est établie à 31,8 %, en hausse de 60 points de base comparativement à celle inscrite à la période correspondante de 2023, en raison principalement des améliorations au chapitre des pertes liées aux stocks et d'une hausse des marges brutes du secteur des pharmacies au détail, attribuable essentiellement à la composition des ventes;
- Les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail se sont établis à 20,3 %, soit une hausse de 50 points de base comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2023, du fait principalement de l'incidence, d'un exercice à l'autre, de certaines activités immobilières et des coûts de main-d'œuvre engagés, ainsi que de la diminution du levier d'exploitation.

Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Services financiers a augmenté de 45 millions de dollars pour l'exercice à ce jour comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2023, en raison surtout de la hausse des produits dont il est question ci-dessus, de la diminution des charges liées à l'acquisition de clients et des coûts d'exploitation, y compris les avantages continus associés au renouvellement d'un accord à long terme avec Mastercard, et de l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de la provision pour pertes sur créances attendues, facteurs partiellement contrebalancés par l'augmentation des radiations contractuelles attribuable à la conjoncture macroéconomique actuelle.

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles comptabilisés par Loblaw se sont établis à 679 millions de dollars au deuxième trimestre de 2024, en hausse de 8 millions de dollars par rapport à ceux inscrits pour la période correspondante de 2023. L'accroissement découle essentiellement d'une augmentation de l'amortissement des actifs loués et actifs liés aux TI et d'une augmentation de l'amortissement des immobilisations corporelles liée aux conversions de magasins de détail, facteurs en partie contrebalancés par l'incidence de l'amortissement accéléré comptabilisé à l'exercice précédent en raison de la réévaluation de la durée d'utilité estimée de certains actifs liés aux TI. Pour l'exercice à ce jour, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles se sont établis à 1 369 millions de dollars, en hausse de 23 millions de dollars par rapport à ceux inscrits pour la période correspondante de 2023, en raison principalement d'une augmentation de l'amortissement des actifs loués et actifs liés aux TI et d'une augmentation de l'amortissement des immobilisations corporelles liée aux conversions de magasins de détail, facteurs en partie contrebalancés par l'incidence de l'amortissement accéléré comptabilisé à l'exercice précédent en raison de la réévaluation de la durée d'utilité estimée de certains actifs liés aux TI.

Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles au deuxième trimestre de 2024 et pour l'exercice à ce jour tiennent compte de l'amortissement respectif de 115 millions de dollars (116 millions de dollars en 2023) et de 229 millions de dollars (230 millions de dollars en 2023) des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark.

CONSOLIDATION DES FRANCHISES Le réseau de Loblaw compte plus de 500 magasins franchisés d'alimentation au détail. Les participations ne donnant pas le contrôle de Loblaw représentent la quote-part des bénéfices revenant aux franchisés du secteur de l'alimentation au détail de Loblaw et elles sont tributaires du moment où les ententes de partage des profits avec les franchisés sont conclues et signées. Le bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle de Loblaw s'est établi à 38 millions de dollars au deuxième trimestre de 2024 et à 65 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, ce qui représente une augmentation respective de 8 millions de dollars, ou 26,7 %, et de 19 millions de dollars, ou 41,3 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2023. L'augmentation des participations ne donnant pas le contrôle au deuxième trimestre de 2024 et pour l'exercice à ce jour est attribuable essentiellement à une hausse des bénéfices des franchisés après le partage des profits.

Rapport de gestion

2.2 Résultats d'exploitation de Propriétés de Choix

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes indiquées	12 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)	24 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)
	15 juin 2024	17 juin 2023			15 juin 2024	17 juin 2023		
Produits	336 \$	330 \$	6 \$	1,8 %	685 \$	655 \$	30 \$	4,6 %
Produits d'intérêts nets et autres charges financières	(241) \$	(246) \$	5 \$	2,0 %	(176) \$	(211) \$	35 \$	16,6 %
Bénéfice net	514 \$	536 \$	(22) \$	(4,1) %	656 \$	807 \$	(151) \$	(18,7) %
Fonds provenant des activités d'exploitation ¹⁾	185 \$	184 \$	1 \$	0,5 %	372 \$	360 \$	12 \$	3,3 %

PRODUITS Les produits de Propriétés de Choix se sont établis à 336 millions de dollars au deuxième trimestre de 2024, en hausse de 6 millions de dollars, ou 1,8 %, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2023, et ils tiennent compte des produits d'un montant de 193 millions de dollars (186 millions de dollars en 2023) provenant des locataires de Loblaw.

L'augmentation des produits au deuxième trimestre de 2024 découle essentiellement de ce qui suit :

- les taux de location plus élevés principalement en ce qui concerne les portefeuilles d'immeubles de commerce de détail et d'immeubles industriels;
- les recouvrements de capital plus élevés;
- les acquisitions et les aménagements achevés;

facteurs en partie contrebalancés par :

- la diminution des paiements tirés des résiliations de baux.

Les produits se sont établis à 685 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, en hausse de 30 millions de dollars, ou 4,6 %, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2023, et ils tiennent compte des produits d'un montant de 11 millions de dollars provenant de la vente d'immeubles résidentiels et des produits d'un montant de 390 millions de dollars (375 millions de dollars en 2023) provenant des locataires de Loblaw.

Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de la vente d'immeubles résidentiels, les produits se sont établis à 674 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, en hausse de 19 millions de dollars, ou 2,9 %, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2023, en raison essentiellement de ce qui suit :

- les taux de location plus élevés principalement en ce qui concerne les portefeuilles d'immeubles de commerce de détail et d'immeubles industriels;
- les recouvrements de capital plus élevés;
- les acquisitions et les aménagements achevés;

facteurs en partie contrebalancés par :

- la diminution des paiements tirés des résiliations de baux.

PRODUITS D'INTÉRÊTS NETS ET AUTRES CHARGES FINANCIÈRES Les produits d'intérêts nets et autres charges financières de Propriétés de Choix se sont établis à 241 millions de dollars au deuxième trimestre de 2024, comparativement à 246 millions de dollars pour la période correspondante de 2023. La diminution de 5 millions de dollars découle essentiellement de la variation défavorable, d'un exercice à l'autre, de 4 millions de dollars de l'ajustement de la juste valeur des parts de société en commandite de catégorie B (les « parts échangeables ») attribuable à la baisse du cours des parts au cours du trimestre.

Pour l'exercice à ce jour, les produits d'intérêts nets et autres charges financières se sont établis à 176 millions de dollars, comparativement à 211 millions de dollars pour la période correspondante de 2023. La diminution de 35 millions de dollars découle essentiellement de la variation défavorable, d'un exercice à l'autre, de 32 millions de dollars de l'ajustement de la juste valeur des parts échangeables.

BÉNÉFICE NET Propriétés de Choix a comptabilisé un bénéfice net de 514 millions de dollars au deuxième trimestre de 2024, en comparaison de 536 millions de dollars pour la période correspondante de 2023. Cette diminution de 22 millions de dollars est attribuable essentiellement à ce qui suit :

- la variation défavorable, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement, y compris ceux détenus dans les coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, de 61 millions de dollars; facteur en partie contrebalancé par :
- l'incidence favorable de 39 millions de dollars de la reprise d'une provision liée à une transaction qui a été jugée comme n'étant plus requise.

Le bénéfice net s'est établi à 656 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, en comparaison de 807 millions de dollars pour la période correspondante de 2023. Cette diminution de 151 millions de dollars est attribuable essentiellement à ce qui suit :

- la variation défavorable, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement, y compris ceux détenus dans les coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, de 156 millions de dollars;
- la diminution des produits d'intérêts nets et autres charges financières, comme il est décrit ci-dessus;
- la variation défavorable, d'un exercice à l'autre, de 12 millions de dollars de l'ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers en raison de la diminution du cours des parts d'Allied Properties Real Estate Investment Trust (« Allied »);

facteurs en partie contrebalancés par :

- l'incidence favorable de 39 millions de dollars de la reprise d'une provision liée à une transaction qui a été jugée comme n'étant plus requise;
- une augmentation des produits locatifs, comme il est décrit ci-dessus.

FONDS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION¹⁾ Les fonds provenant des activités d'exploitation¹⁾ se sont établis à 185 millions de dollars au deuxième trimestre de 2024, en hausse de 1 million de dollars par rapport à ceux inscrits pour la période correspondante de 2023. La hausse s'explique essentiellement par une augmentation des produits locatifs, en partie contrebalancée par une augmentation des charges générales et administratives et par un accroissement des charges d'intérêts, déduction faite d'une hausse des produits d'intérêts.

Les fonds provenant des activités d'exploitation¹⁾ se sont établis à 372 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, en hausse de 12 millions de dollars par rapport à ceux inscrits pour la période correspondante de 2023. La hausse s'explique essentiellement par une augmentation des produits locatifs et des produits tirés de la vente d'immeubles résidentiels, en partie contrebalancée par une augmentation des charges générales et administratives et par un accroissement des charges d'intérêts, déduction faite d'une hausse des produits d'intérêts.

AUTRES QUESTIONS LIÉES À PROPRIÉTÉS DE CHOIX

Événements postérieurs à la date de clôture Le 19 juin 2024, Propriétés de Choix a cédé sa participation dans deux immeubles de commerce de détail détenus dans des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence pour un produit de 37 millions de dollars. La contrepartie comprenait un prêt hypothécaire consenti par le vendeur de 4 millions de dollars, portant intérêt à un taux de 6,50 %. Propriétés de Choix a conservé sa part des emprunts hypothécaires de 26 millions de dollars précédemment garantis par les immeubles cédés. Propriétés de Choix a également pris en charge des emprunts hypothécaires de 33 millions de dollars de son partenaire, qui étaient auparavant garantis par la participation du partenaire dans les propriétés cédées. Ces emprunts hypothécaires étaient garantis par d'autres immeubles détenus par Propriétés de Choix.

Le 20 juin 2024, Propriétés de Choix a acquis un immeuble de commerce de détail pour 12 millions de dollars.

Le 21 juin 2024, Propriétés de Choix a acquis la participation de son partenaire dans un immeuble de commerce de détail pour 21 millions de dollars.

Le 21 juin 2024, Propriétés de Choix a consenti un prêt de 20 millions de dollars portant intérêt à un taux de 7,00 % à un partenaire de projet d'aménagement.

Rapport de gestion

3. Situation de trésorerie et sources de financement

3.1 Flux de trésorerie

(en millions de dollars) Pour les périodes closes indiquées	12 semaines closes les			24 semaines closes les		
	15 juin 2024	17 juin 2023	Variation (en \$)	15 juin 2024	17 juin 2023	Variation (en \$)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	1 941 \$	1 874 \$	67 \$	2 451 \$	2 313 \$	138 \$
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	1 406 \$	1 324 \$	82 \$	2 260 \$	2 238 \$	22 \$
Sorties nettes liées aux activités d'investissement	(775) \$	(608) \$	(167) \$	(1 000) \$	(970) \$	(30) \$
Sorties nettes liées aux activités de financement	(153) \$	(621) \$	468 \$	(1 296) \$	(1 612) \$	316 \$
Incidence de la variation des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	1 \$	1 \$	— \$	5 \$	1 \$	4 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	2 420 \$	1 970 \$	450 \$	2 420 \$	1 970 \$	450 \$

ENTRÉES NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION Au deuxième trimestre de 2024, les activités d'exploitation se sont soldées par des entrées nettes de 1 406 millions de dollars, en hausse de 82 millions de dollars, comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2023. Cette augmentation pour le deuxième trimestre de 2024 découle principalement de la hausse des créances sur cartes de crédit d'un exercice à l'autre à un taux inférieur à celui de l'exercice précédent et d'un accroissement du bénéfice en trésorerie, facteurs en partie contrebalancés par une variation défavorable, d'un exercice à l'autre, des éléments hors trésorerie du fonds de roulement.

Pour l'exercice à ce jour, les activités d'exploitation se sont soldées par des entrées nettes de 2 260 millions de dollars, en hausse de 22 millions de dollars, comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2023. Cette augmentation découle principalement d'un accroissement du bénéfice en trésorerie et de la hausse des créances sur cartes de crédit d'un exercice à l'autre à un taux inférieur à celui de l'exercice précédent, facteurs en partie contrebalancés par une variation défavorable, d'un exercice à l'autre, des éléments hors trésorerie du fonds de roulement.

SORTIES NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT Au deuxième trimestre de 2024, les activités d'investissement se sont soldées par des sorties nettes de 775 millions de dollars, en hausse de 167 millions de dollars, comparativement au montant inscrit pour la période correspondante de 2023. Cette augmentation s'explique essentiellement par une hausse des achats de placements à court terme, par une hausse des dépenses d'investissement et par une augmentation des remboursements sur les prêts hypothécaires, prêts et billets à recevoir au cours de l'exercice précédent, facteurs en partie contrebalancés par une augmentation des cessions de titres à long terme.

Pour l'exercice 2024 à ce jour, les activités d'investissement se sont soldées par des sorties nettes de 1 000 millions de dollars, en hausse de 30 millions de dollars, comparativement au montant inscrit pour la période correspondante de 2023. Cette augmentation s'explique essentiellement par une diminution du produit de la cession d'actifs et par une hausse des dépenses d'investissement, facteurs en partie contrebalancés par une augmentation des cessions des placements à court terme et des titres à long terme.

Le tableau suivant résume les dépenses d'investissement de la société pour chaque secteur d'exploitation à présenter :

(en millions de dollars) Pour les périodes closes indiquées	12 semaines closes les		Variation (en \$)	24 semaines closes les		Variation (en \$)
	15 juin 2024	17 juin 2023		15 juin 2024	17 juin 2023	
Loblaw	495 \$	423 \$	72 \$	882 \$	738 \$	144 \$
Propriétés de Choix	42	54	(12)	122	234	(112)
Incidence de la consolidation	(20)	1	(21)	(58)	(97)	39
Sociétés d'exploitation cotées en bourse	517 \$	478 \$	39 \$	946 \$	875 \$	71 \$
Siège social de GWL	—	1	(1)	—	1	(1)
Total des dépenses d'investissement ¹⁾	517 \$	479 \$	38 \$	946 \$	876 \$	70 \$

i) Les dépenses d'investissement correspondent à la somme des acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement et des entrées d'immobilisations incorporelles qui sont présentées dans les tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie de la société, et des paiements anticipés transférés aux immobilisations corporelles au cours de la période à l'étude.

SORTIES NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT Les activités de financement se sont soldées par des sorties nettes de 153 millions de dollars au deuxième trimestre de 2024, en baisse de 468 millions de dollars, comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2023. Cette diminution est principalement attribuable à la hausse des émissions de titres de créance à long terme, déduction faite des remboursements, au cours de l'exercice à l'étude, en partie contrebalancée par la hausse des rachats d'actions ordinaires de GWL au cours de l'exercice à l'étude.

Pour l'exercice 2024 à ce jour, les activités de financement se sont soldées par des sorties nettes de 1 296 millions de dollars, en baisse de 316 millions de dollars, comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2023. Cette diminution est principalement attribuable à la hausse des émissions de titres de créance à long terme, déduction faite des remboursements, au cours de l'exercice à l'étude, en partie contrebalancée par l'augmentation des remboursements sur la dette à court terme.

FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES¹⁾

(en millions de dollars) Pour les périodes closes indiquées	12 semaines closes les		Variation (en \$)	24 semaines closes les		Variation (en \$)
	15 juin 2024	17 juin 2023		15 juin 2024	17 juin 2023	
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	1 406 \$	1 324 \$	82 \$	2 260 \$	2 238 \$	22 \$
Moins : Intérêts payés	205	199	6	450	438	12
Dépenses d'investissement ¹⁾	517	479	38	946	876	70
Paiements au titre de la location, montant net	227	205	22	447	409	38
Flux de trésorerie disponibles ¹⁾	457 \$	441 \$	16 \$	417 \$	515 \$	(98) \$

i) Les dépenses d'investissement correspondent à la somme des acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement et des entrées d'immobilisations incorporelles qui sont présentées dans les tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie de la société, et des paiements anticipés transférés aux immobilisations corporelles au cours de la période à l'étude.

Au deuxième trimestre de 2024, les flux de trésorerie disponibles¹⁾ se sont établis à 457 millions de dollars, en hausse de 16 millions de dollars, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2023. Cette augmentation des flux de trésorerie disponibles¹⁾ s'explique essentiellement par la hausse des créances sur cartes de crédit d'un exercice à l'autre à un taux inférieur à celui de l'exercice précédent et par l'accroissement du bénéfice en trésorerie, facteurs en partie contrebalancés par une variation défavorable, d'un exercice à l'autre, des éléments hors trésorerie du fonds de roulement.

Pour l'exercice à ce jour, les flux de trésorerie disponibles¹⁾ se sont établis à 417 millions de dollars, en baisse de 98 millions de dollars, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2023. Cette diminution des flux de trésorerie disponibles¹⁾ découle principalement d'une variation défavorable, d'un exercice à l'autre, des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, d'une augmentation de l'impôt sur le résultat payé, ainsi que d'une hausse des dépenses d'investissement, facteurs en partie contrebalancés par la hausse des créances sur cartes de crédit d'un exercice à l'autre à un taux inférieur à celui de l'exercice précédent et par l'accroissement du bénéfice en trésorerie.

Rapport de gestion

3.2 Situation de trésorerie

La société (à l'exclusion de Loblaw et Propriétés de Choix) s'attend à ce que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les flux de trésorerie futurs provenant des activités d'exploitation et les montants qu'elle peut prélever sur sa facilité de crédit engagée lui permettent de financer son programme de dépenses d'investissement ainsi que ses besoins courants liés à ses activités au cours des 12 prochains mois, y compris le fonds de roulement, les exigences de capitalisation des régimes de retraite et les obligations financières. La société (à l'exclusion de Loblaw et Propriétés de Choix) n'entrevoit pas de difficulté à obtenir du financement pour s'acquitter de ses obligations à long terme.

Loblaw s'attend à ce que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les flux de trésorerie futurs provenant des activités d'exploitation et les montants qu'elle peut prélever sur des facilités de crédit engagées lui permettent de financer son programme de dépenses d'investissement ainsi que ses besoins courants liés à ses activités au cours des 12 prochains mois, y compris le fonds de roulement, les exigences de capitalisation des régimes de retraite et les obligations financières. La Banque PC prévoit obtenir du financement à long terme pour la croissance de son portefeuille de cartes de crédit au moyen de l'émission de billets de *Fiducie cartes de crédit Eagle*^{MD} (« *Eagle* ») et de certificats de placement garanti.

Propriétés de Choix prévoit obtenir du financement à long terme, en vue de l'acquisition de propriétés, essentiellement au moyen de l'émission de débetures non garanties et de titres de capitaux propres.

Voir la rubrique 3.1, « Flux de trésorerie », du présent rapport de gestion pour un complément d'information.

TOTAL DE LA DETTE Le tableau qui suit présente le total de la dette :

(en millions de dollars)	Aux														
	15 juin 2024					17 juin 2023					31 déc. 2023				
	Loblaw	Propriétés de Choix	Incidence de la consolidation	Siège social de GWL	Total	Loblaw	Propriétés de Choix	Incidence de la consolidation	Siège social de GWL	Total	Loblaw	Propriétés de Choix	Incidence de la consolidation	Siège social de GWL	Total
Dettes bancaires	38 \$	— \$	— \$	— \$	38 \$	18 \$	— \$	— \$	— \$	18 \$	13 \$	— \$	— \$	— \$	13 \$
Dépôts à vue de clients	175	—	—	—	175	137	—	—	—	137	166	—	—	—	166
Dettes à court terme ⁱ⁾	650	—	—	—	650	650	—	—	—	650	850	—	—	—	850
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme ⁱⁱ⁾	741	1 012	—	200	1 953	833	554	—	200	1 587	1 191	964	—	200	2 355
Dettes à long terme	7 741	6 138	(83)	249	14 045	7 325	6 096	—	249	13 670	6 661	5 731	—	249	12 641
Certains autres passifs ⁱⁱⁱ⁾	290	—	518	—	808	270	—	506	—	776	280	—	520	—	800
Total de la dette, compte non tenu des obligations locatives	9 635 \$	7 150 \$	435 \$	449 \$	17 669 \$	9 233 \$	6 650 \$	506 \$	449 \$	16 838 \$	9 161 \$	6 695 \$	520 \$	449 \$	16 825 \$
Tranche à moins d'un an des obligations locatives	1 477	—	(586)	—	891	1 425	—	(569)	2	858	1 455	—	(575)	—	880
Obligations locatives	7 968	1	(3 354)	2	4 617	7 772	2	(3 319)	3	4 458	8 003	1	(3 444)	3	4 563
Total de la dette, compte tenu des obligations locatives	19 080 \$	7 151 \$	(3 505) \$	451 \$	23 177 \$	18 430 \$	6 652 \$	(3 382) \$	454 \$	22 154 \$	18 619 \$	6 696 \$	(3 499) \$	452 \$	22 268 \$

- Au deuxième trimestre de 2024, la Banque PC a comptabilisé une diminution nette de 200 millions de dollars de la participation en copropriété dans les créances titrisées qu'elle détient auprès des autres fiducies de titrisation indépendantes.
- Après la clôture du deuxième trimestre de 2024, le siège social de GWL a remboursé à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus et impayés, la totalité des débetures non garanties de premier rang en circulation d'un montant en capital global de 200 millions de dollars portant intérêt à 4,12 % et échéant le 17 juin 2024.
- Au 15 juin 2024, le poste « Certains autres passifs » inclut des passifs financiers de 708 millions de dollars liés à la cession-bail d'immeubles de commerce de détail et d'immeubles industriels (695 millions de dollars au 17 juin 2023; 710 millions de dollars au 31 décembre 2023).

La direction vise à maintenir des paramètres de crédit cadrant avec ceux d'un profil d'entreprise doté de notations élevées. Le siège social de GWL détient un montant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et de placements à court terme et, par conséquent, il surveille ses niveaux d'endettement sur la base du montant net de sa dette. Le siège social de GWL a une dette totale, compte tenu des obligations locatives, de 451 millions de dollars (454 millions de dollars au 17 juin 2023; 452 millions de dollars au 31 décembre 2023) ainsi qu'une trésorerie et des équivalents de trésorerie et des placements à court terme de 502 millions de dollars (737 millions de dollars au 17 juin 2023; 719 millions de dollars au 31 décembre 2023), donnant lieu à une situation de trésorerie nette de 51 millions de dollars (283 millions de dollars au 17 juin 2023; 267 millions de dollars au 31 décembre 2023).

La direction de Loblaw se concentre sur la gestion de sa structure du capital pour chacun de ses secteurs d'exploitation, de manière à s'assurer que leur structure du capital convienne au domaine dans lequel chaque secteur exerce ses activités.

- Loblaw vise à ce que le secteur Vente au détail affiche des paramètres de crédit cadrant avec ceux de détaillants dont les notations sont élevées. Loblaw suit de près le ratio de la dette sur le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Vente au détail sur une base annuelle, mesure qui lui permet d'évaluer le niveau d'endettement. Le ratio de la dette sur le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Vente au détail sur une base annuelle de Loblaw au 15 juin 2024 est demeuré inchangé par rapport à ceux inscrits au 17 juin 2023 et au 31 décembre 2023.
- Les objectifs de gestion du capital de la Banque PC consistent à systématiquement maintenir une assise financière solide tout en tenant compte des risques économiques auxquels l'expose son portefeuille de créances sur cartes de crédit et à satisfaire à toutes les exigences réglementaires qui sont définies par le Bureau du surintendant des institutions financières.

Propriétés de Choix vise à maintenir des paramètres de crédit cadrant avec ceux de fiducies de placement immobilier (« FPI ») dont les notations sont élevées. Propriétés de Choix suit de près les paramètres pertinents au secteur des FPI, ce qui inclut de cibler un ratio de la dette sur le total des actifs approprié.

CLAUSES RESTRICTIVES ET EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES La société, Loblaw et Propriétés de Choix sont tenues de respecter certaines clauses restrictives de nature financière au titre de divers instruments d'emprunt. La société, Loblaw et Propriétés de Choix respectaient ces clauses restrictives à la clôture du deuxième trimestre de 2024 et les ont respectées tout au long du trimestre.

La Banque PC et Propriétés de Choix respectaient toutes les exigences réglementaires applicables à la clôture du deuxième trimestre de 2024 et les ont respectées tout au long du trimestre.

3.3 Composantes de la dette totale

Veuillez vous reporter à la note 10, « Dette à long terme », des états financiers intermédiaires du deuxième trimestre de 2024 de la société pour plus de précisions sur les composantes de la dette totale.

3.4 Situation financière

	15 juin 2024	Aux 17 juin 2023	31 déc. 2023
Montant ajusté du rendement des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société sur une base annuelle ¹⁾	25,7 %	23,9 %	24,7 %
Montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle ¹⁾	13,9 %	13,5 %	14,0 %

Le montant ajusté du rendement des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société sur une base annuelle¹⁾ avait augmenté à la clôture du deuxième trimestre de 2024, en raison essentiellement d'une diminution des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾ comparativement à ceux inscrits à la clôture du deuxième trimestre de 2023 et d'une amélioration de la performance sous-jacente consolidée de la société comparativement à celle inscrite à la clôture de l'exercice 2023.

Le montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle¹⁾ avait augmenté à la clôture du deuxième trimestre de 2024 comparativement à celui inscrit à la clôture du deuxième trimestre de 2023, en raison essentiellement d'une amélioration de la performance sous-jacente consolidée de la société, en partie contrebalancée par une augmentation du capital moyen¹⁾. Le montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle¹⁾ avait diminué à la clôture du deuxième trimestre de 2024 comparativement à celui inscrit à la clôture de l'exercice 2023, en raison essentiellement d'une augmentation du capital moyen¹⁾, en partie contrebalancée par une amélioration de la performance sous-jacente consolidée de la société.

Rapport de gestion

3.5 Notations

Le tableau qui suit présente les notations actuelles de GWL :

Notation (normes canadiennes)	DBRS		S&P	
	Note	Tendance	Note	Perspective
Notation de l'émetteur	BBB	Stable	BBB+	Stable
Billets à moyen terme	BBB	Stable	BBB	s. o.
Actions privilégiées	Pfd-3	Stable	P-2 (faible)	s. o.

Au deuxième trimestre de 2024, Morningstar DBRS (« DBRS ») a confirmé les notations et les tendances de GWL. Standard and Poor's Global Ratings (« S&P ») a confirmé les perspectives de GWL et a rehaussé de BBB à BBB+ la notation attribuée à la notation de l'émetteur et de BBB- à BBB la notation attribuée aux billets à moyen terme, et a fait passer de P-3 (élevé) à P-2 (faible) la notation attribuée aux actions privilégiées.

Le tableau qui suit présente les notations actuelles de Loblaw :

Notation (normes canadiennes)	DBRS		S&P	
	Note	Tendance	Note	Perspective
Notation de l'émetteur	BBB (élevé)	Stable	BBB+	Stable
Billets à moyen terme	BBB (élevé)	Stable	BBB+	s. o.
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	Pfd-3 (élevé)	Stable	P-2 (faible)	s. o.

Au deuxième trimestre de 2024, DBRS a confirmé les notations et les tendances de Loblaw. S&P a confirmé les perspectives de Loblaw et a rehaussé de BBB à BBB+ les notations attribuées à la notation de l'émetteur et aux billets à moyen terme, et a fait passer de P-3 (élevé) à P-2 (faible) la notation attribuée aux actions privilégiées de deuxième rang, série B.

Le tableau qui suit présente les notations actuelles de Propriétés de Choix :

Notation (normes canadiennes)	DBRS		S&P	
	Note	Tendance	Note	Perspective
Notation de l'émetteur	BBB (élevé)	Stable	BBB+	Stable
Débiteures de premier rang non garanties	BBB (élevé)	Stable	BBB+	s. o.

En 2023, DBRS a confirmé les notations et les tendances de Propriétés de Choix. Au deuxième trimestre de 2024, Standard and Poor's Global Ratings a confirmé les perspectives de Propriétés de Choix et a rehaussé de BBB à BBB+ les notations attribuées à la notation de l'émetteur et aux débiteures non garanties de premier rang.

3.6 Dividendes et rachats d'actions

DIVIDENDES Le tableau qui suit résume les dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés pour les périodes closes aux dates indiquées :

(en dollars)	12 semaines closes les		24 semaines closes les	
	15 juin 2024	17 juin 2023	15 juin 2024	17 juin 2023
Dividendes déclarés par action ⁱ⁾ :				
Ordinaire	0,820 \$	0,713 \$	1,533 \$	1,373 \$
Privilégiée :				
Série I	0,3625 \$	0,3625 \$	0,7250 \$	0,7250 \$
Série III	0,3250 \$	0,3250 \$	0,6500 \$	0,6500 \$
Série IV	0,3250 \$	0,3250 \$	0,6500 \$	0,6500 \$
Série V	0,296875 \$	0,296875 \$	0,593750 \$	0,593750 \$

i) Les dividendes déclarés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de série III, de série IV et de série V au deuxième trimestre de 2024 étaient payables le 1^{er} juillet 2024. Les dividendes déclarés sur les actions privilégiées de série I au deuxième trimestre de 2024 étaient payables le 15 juin 2024.

Le tableau qui suit présente un résumé des dividendes trimestriels de la société qui ont été déclarés après la clôture du deuxième trimestre de 2024 :

(en dollars)

Dividendes déclarés par action ¹⁾ : – Ordinaire	0,820 \$
– Privilégiée :	
Série I	0,3625 \$
Série III	0,3250 \$
Série IV	0,3250 \$
Série V	0,296875 \$

- i) Les dividendes déclarés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de série III, de série IV et de série V au troisième trimestre de 2024 sont payables le 1^{er} octobre 2024. Les dividendes déclarés sur les actions privilégiées de série I au troisième trimestre de 2024 sont payables le 15 septembre 2024.

RACHATS D' ACTIONS Au deuxième trimestre de 2024 et pour l'exercice à ce jour, la société a racheté et annulé respectivement 1,8 million d'actions ordinaires (1,5 million d'actions ordinaires en 2023) pour une contrepartie totale de 339 millions de dollars (241 millions de dollars en 2023) et 2,7 millions d'actions ordinaires (2,8 millions d'actions ordinaires en 2023) pour une contrepartie totale de 497 millions de dollars (472 millions de dollars en 2023) dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Au 15 juin 2024, le nombre d'actions ordinaires émises et en circulation de la société, déduction faite des actions détenues en fiducie, s'élevait à 132,1 millions (137,9 millions d'actions ordinaires au 17 juin 2023).

Voir la note 11, « Capital social », des états financiers intermédiaires du deuxième trimestre de 2024 de la société pour plus de précisions sur le capital social de la société.

3.7 Arrangements hors bilan

La société a recours à des arrangements hors bilan, notamment des lettres de crédit, des garanties et des garanties sous forme de trésorerie, dans le cadre de certaines obligations. Aucun changement important n'a été apporté à ces arrangements hors bilan au cours de 2024. Voir la rubrique 3.7, « Arrangements hors bilan », du Rapport annuel de 2023 de la société pour une analyse des principaux arrangements hors bilan de la société.

Rapport de gestion

4. Résultats d'exploitation trimestriels

La clôture de l'exercice de la société est le 31 décembre. Les activités sont présentées selon un exercice qui se termine le samedi le plus rapproché du 31 décembre. Par conséquent, l'exercice de la société compte habituellement 52 semaines, mais compte 53 semaines tous les cinq ou six ans. Les exercices clos le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2022 comptaient chacun 52 semaines. Le cycle de 52 semaines est divisé en quatre trimestres de 12 semaines chacun, sauf pour le troisième trimestre, qui compte 16 semaines. Lorsqu'un exercice compte 53 semaines, le quatrième trimestre comporte 13 semaines.

Le tableau suivant résume les principales informations financières trimestrielles consolidées pour chacun des huit derniers trimestres.

PRINCIPALES INFORMATIONS TRIMESTRIELLES

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Deuxième trimestre		Premier trimestre		Quatrième trimestre		Troisième trimestre	
	2024	2023	2024	2023	2023	2022	2023	2022
	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(16 semaines)	(16 semaines)
Produits	14 091 \$	13 884 \$	13 735 \$	13 133 \$	14 700 \$	14 142 \$	18 407 \$	17 520 \$
Résultat d'exploitation	795	1 099	971	957	1 076	1 264	1 231	1 474
Montant ajusté du BAIIA ¹⁾	1 806	1 733	1 623	1 507	1 694	1 590	2 019	1 951
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	598	585	613	582	602	577	763	729
Bénéfice net	667 \$	782 \$	492 \$	652 \$	247 \$	135 \$	944 \$	1 185 \$
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de la société	410	508	246	436	(28)	(104)	624	903
Loblaw ⁱ⁾	241 \$	267 \$	243 \$	221 \$	285 \$	279 \$	329 \$	293 \$
Propriétés de Choix	514	536	142	271	(445)	(579)	435	948
Incidence de la consolidation	(154)	(252)	(64)	3	142	180	(141)	(333)
Sociétés d'exploitation cotées en bourse	601 \$	551 \$	321 \$	495 \$	(18) \$	(120) \$	623 \$	908 \$
Siège social de GWL	(201)	(53)	(85)	(69)	(20)	6	(13)	(19)
Bénéfice net (perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	400 \$	498 \$	236 \$	426 \$	(38) \$	(114) \$	610 \$	889 \$
Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire (en dollars) – de base	3,01 \$	3,59 \$	1,76 \$	3,04 \$	(0,28) \$	(0,81) \$	4,46 \$	6,20 \$
Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire (en dollars) – dilué(e)	2,97 \$	3,55 \$	1,73 \$	3,01 \$	(0,30) \$	(0,83) \$	4,41 \$	6,14 \$
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ¹⁾ (en dollars)	2,93 \$	2,68 \$	2,30 \$	1,99 \$	2,51 \$	2,59 \$	3,36 \$	3,12 \$

i) Apport de Loblaw, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle.

PRODUITS Au cours des huit derniers trimestres, chaque secteur d'exploitation à présenter de la société a influé sur les produits consolidés de la façon suivante :

- Les produits de Loblaw ont été touchés par divers facteurs, dont les suivants :
 - l'incidence du caractère saisonnier, qui est plus importante au quatrième trimestre et l'est moins au premier trimestre;
 - le calendrier des jours fériés;
 - l'incidence de la conjoncture macroéconomique sur les prix dans les secteurs de l'alimentation au détail et des pharmacies au détail;
 - les variations de la superficie nette de vente au détail. Au cours des huit derniers trimestres, la superficie nette de vente au détail a augmenté de 0,1 million de pieds carrés pour s'établir à 71,3 millions de pieds carrés.
- Les produits de Propriétés de Choix reflètent l'incidence de ce qui suit :
 - le manque à gagner sur les produits au titre des cessions réalisées;
 - les recouvrements de dépenses d'investissement et d'exploitation plus élevés;
 - les taux de location plus élevés en ce qui concerne le portefeuille d'immeubles de commerce de détail et d'immeubles industriels;
 - l'apport des acquisitions et des transferts d'aménagement;
 - les paiements tirés des résiliations de baux;
 - la vente d'immeubles résidentiels.

BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) DISPONIBLE AUX PORTEURS D' ACTIONS ORDINAIRES DE LA SOCIÉTÉ ET BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) DILUÉ(E) PAR ACTION ORDINAIRE Le bénéfice net (la perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net (la perte nette) dilué(e) par action ordinaire des huit derniers trimestres ont été touchés par la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de chacun des secteurs d'exploitation à présenter de la société ainsi que par certains éléments d'ajustement, comme il est décrit à la rubrique 9.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières – Principal rapprochement comparatif », du présent rapport de gestion.

Au cours des huit derniers trimestres, la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de la société rend compte de ce qui suit :

- la variation de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Loblaw est attribuable à ce qui suit :
 - l'incidence du caractère saisonnier, qui est plus importante au quatrième trimestre et l'est moins au premier trimestre;
 - le calendrier des jours fériés;
 - les économies de coûts découlant de l'efficacité sur le plan de l'exploitation et les bénéfices associés aux initiatives stratégiques.
- la variation de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Propriétés de Choix est attribuable à ce qui suit :
 - les variations des produits, comme il est décrit ci-dessus;
 - l'incidence des acquisitions et des cessions d'immeubles de placement et des transferts d'aménagement;
 - les variations des charges générales et administratives.
- l'effet, d'un exercice à l'autre, des variations de l'incidence de la consolidation. Se reporter à la rubrique 9, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », du présent rapport de gestion pour une analyse de l'incidence de la consolidation;
- l'incidence, d'un exercice à l'autre, des variations enregistrées par le siège social de GWL, en raison de ce qui suit :
 - l'ajustement de la juste valeur des autres placements.
- le bénéfice net (la perte nette) dilué(e) par action ordinaire tient compte de l'incidence favorable des actions rachetées aux fins d'annulation.

Rapport de gestion

5. Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction d'élaborer et de maintenir un système de contrôles et de procédures de communication de l'information de façon à fournir l'assurance raisonnable que toute information importante concernant la société et ses filiales est réunie et communiquée en temps opportun à la haute direction pour qu'elle soit en mesure de prendre des décisions éclairées à l'égard de ses communications publiques.

Il incombe également à la direction d'élaborer et de maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière qui sont adéquats de façon à fournir l'assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers consolidés à des fins externes conformément aux normes IFRS de comptabilité.

Dans la conception de ces contrôles, il faut considérer le fait qu'en raison de ses limites inhérentes, tout système de contrôle, aussi bien conçu et appliqué soit-il, ne saurait fournir qu'une assurance raisonnable que les objectifs de contrôle visés seront atteints et qu'il pourrait ne pas être en mesure de prévenir ni de détecter des inexactitudes. De plus, la direction doit faire appel à son jugement lorsqu'elle évalue les contrôles et procédures.

CHANGEMENTS APPORTÉS AU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE Aucun changement n'a été apporté au contrôle interne de la société à l'égard de l'information financière au deuxième trimestre de 2024 qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société.

6. Risques d'entreprise et gestion des risques

Une liste complète détaillée des risques inhérents aux activités de la société est présentée dans la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et dans le rapport de gestion inclus dans le Rapport annuel de 2023 de la société, qui sont intégrés par renvoi au présent rapport de gestion. Le Rapport annuel de 2023 ainsi que la notice annuelle 2023 de la société peuvent être consultés à l'adresse www.sedarplus.ca. Ces risques et ces stratégies de gestion des risques demeurent inchangés.

7. Normes IFRS de comptabilité et modifications

Modifications des normes IAS 7 et IFRS 7 En mai 2023, des modifications de l'IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, et de l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, ont été publiées afin d'améliorer la transparence des accords de financement de fournisseurs. Les modifications exigent la présentation d'informations supplémentaires au sujet des accords de financement de fournisseurs, notamment en ce qui concerne les modalités des accords, la plage des dates d'exigibilité des paiements et l'incidence de ces accords sur les flux de trésorerie et les passifs de l'entité ainsi que sur son exposition au risque de liquidité. Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024, et les informations à fournir seront incluses dans les notes afférentes aux états financiers consolidés annuels audités de 2024 de la société.

Pour un complément d'information sur les normes IFRS de comptabilité et les modifications qui ne sont pas encore en vigueur, voir la note 3, « Norme IFRS de comptabilité future et modifications », des états financiers intermédiaires du deuxième trimestre de 2024 de la société.

8. Perspectives²⁾

Les perspectives de la société pour 2024 demeurent inchangées, celle-ci prévoit encore que le montant ajusté du bénéfice net¹⁾ augmentera, grâce aux résultats affichés par ses secteurs d'exploitation, et prévoit utiliser la trésorerie excédentaire pour racheter des actions.

Loblaw Loblaw entend poursuivre son initiative d'excellence en matière de vente au détail tout en assurant la progression de ses initiatives de croissance, dans le but d'enregistrer des résultats opérationnels et financiers stables en 2024. Les secteurs d'activité de Loblaw demeurent bien positionnés pour répondre aux besoins courants des Canadiens.

Pour l'exercice 2024 entier, Loblaw continue de s'attendre à ce que :

- ses activités de vente au détail dégagent une croissance du bénéfice plus élevée que celle du chiffre d'affaires;
- la croissance du montant ajusté du bénéfice net par action ordinaire¹⁾ se situe au haut de la fourchette à un chiffre;
- les investissements dans son réseau de magasins et ses centres de distribution se poursuivent grâce à des investissements d'un montant net de 1,8 milliard de dollars, ce qui reflète des investissements en capital bruts d'environ 2,2 milliards de dollars, déduction faite d'un produit tiré des cessions d'immeubles d'environ 400 millions de dollars;
- le remboursement de capital aux actionnaires puisse avoir lieu de par l'affectation d'une fraction importante des flux de trésorerie disponibles au rachat d'actions.

Propriétés de Choix Les priorités de Propriétés de Choix consistent à préserver le capital, générer des flux de trésorerie stables et croissants, et accroître la valeur liquidative, le tout dans une perspective à long terme. Son portefeuille de grande qualité est principalement loué à des détaillants de produits de première nécessité ainsi qu'à des fournisseurs de logistique, qui sont moins sensibles à la volatilité économique et qui assurent donc la stabilité de l'ensemble de son portefeuille. Propriétés de Choix continue de bénéficier d'une tendance favorable à la location dans l'ensemble de son portefeuille et est bien positionnée pour mener à bien le renouvellement de ses contrats de location pour 2024. Propriétés de Choix continue également de faire progresser son programme d'aménagement, en mettant l'accent sur les projets d'aménagement à vocation commerciale à court terme, ce qui lui permet l'ajout d'actifs immobiliers de haute qualité à son portefeuille à un coût raisonnable et d'accroître la valeur liquidative au fil du temps.

Propriétés de Choix est convaincue qu'elle demeurera toujours bien positionnée pour connaître du succès grâce à son modèle d'affaires, à la stabilité de ses locataires, à son solide bilan et à sa gestion financière disciplinée. En 2024, Propriétés de Choix continuera de se concentrer sur ses activités principales que sont les commerces de détail essentiels et le secteur industriel, sur sa plateforme résidentielle en pleine croissance et sur son important portefeuille de projets d'aménagement, et elle cible :

- des taux d'occupation stables dans l'ensemble du portefeuille, donnant lieu à une croissance, d'un exercice à l'autre, de 2,5 % à 3,0 % du REN des actifs comparables, selon la méthode de la comptabilité de trésorerie¹⁾;
- des FPAE¹⁾ annuels par part après dilution¹⁾ de 1,02 \$ à 1,03 \$, soit une croissance de 2,0 % à 3,0 % d'un exercice à l'autre;
- des paramètres de levier financier élevés, visant un ratio du montant ajusté de la dette sur le montant ajusté du BAIIAJV¹⁾ inférieur à 7,5x.

i) Pour un complément d'information sur ces mesures, il y a lieu de se reporter au Rapport annuel de 2023 déposé par Propriétés de Choix qui est disponible à www.sedarplus.ca ou à www.choicereit.ca.

Rapport de gestion

9. Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières

La société utilise des mesures et ratios financiers non conformes aux PCGR et autres mesures financières et ratios financiers dans le présent document, notamment les suivants : le montant ajusté du BAIIA, le montant ajusté de la marge du BAIIA, le montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société, le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société, le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire, l'incidence de la consolidation, le montant ajusté du rendement des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société sur une base annuelle, le montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle, les flux de trésorerie disponibles du siège social de GWL, les flux de trésorerie disponibles et, dans le cas de Propriétés de Choix, les fonds provenant des activités d'exploitation. En plus de ces éléments, la direction a recours aux mesures suivantes pour calculer le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire : le montant ajusté du résultat d'exploitation, le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières, le montant ajusté du bénéfice avant impôt, le montant ajusté de l'impôt sur le résultat et le montant ajusté du taux d'impôt effectif. La société estime que ces mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer avec exactitude sa performance et sa situation financières, pour les raisons indiquées ci-dessous.

De plus, certaines mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières de Loblaw et de Propriétés de Choix sont incluses dans le présent document. Pour un complément d'information sur ces mesures, il y a lieu de se reporter aux documents déposés par Loblaw et Propriétés de Choix qui sont disponibles à www.sedarplus.ca ou à www.loblaw.ca ou www.choicereit.ca, respectivement.

La direction a recours à ces mesures et à d'autres mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société ajuste ces éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents.

Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des PCGR, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR.

MONTANT AJUSTÉ DU BAIIA La société considère le montant ajusté du BAIIA comme une mesure utile l'aidant à évaluer la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de ses activités courantes et à prendre des décisions à cet égard, ainsi qu'à évaluer sa capacité de générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, notamment son programme de dépenses d'investissement.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du BAIIA avec le résultat d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société établi conformément aux PCGR et présenté pour les périodes closes aux dates indiquées.

12 semaines closes les

(en millions de dollars)	15 juin 2024					17 juin 2023				
	Loblaw	Propriétés de Choix	Incidence de la consolidation	Siège social de GWL	Chiffres consolidés	Loblaw	Propriétés de Choix	Incidence de la consolidation	Siège social de GWL	Chiffres consolidés
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société					410 \$					508 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :										
Participations ne donnant pas le contrôle					257					274
Impôt sur le résultat					131					244
(Produits d'intérêts nets) charges d'intérêts nettes et autres charges financières					(3)					73
Résultat d'exploitation	866 \$	273 \$	(82) \$	(262) \$	795 \$	925 \$	290 \$	(100) \$	(16) \$	1 099 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :										
Charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif	164 \$	— \$	— \$	256 \$	420 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$
Amortissements des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	115	—	—	—	115	116	—	—	—	116
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers	—	28	—	—	28	—	31	—	—	31
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	—	(23)	25	—	2	—	(84)	63	—	(21)
Ajustement de la juste valeur des dérivés	2	—	—	—	2	5	—	—	—	5
Coûts de transaction et autres recouvrements connexes	—	(39)	—	—	(39)	—	—	—	—	—
Charge relative à une question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC	—	—	—	—	—	37	—	—	—	37
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	—	—	—	—	—	—	—	(3)	—	(3)
Éléments d'ajustement	281 \$	(34) \$	25 \$	256 \$	528 \$	158 \$	(53) \$	60 \$	— \$	165 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	1 147 \$	239 \$	(57) \$	(6) \$	1 323 \$	1 083 \$	237 \$	(40) \$	(16) \$	1 264 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, exclusion faite de l'incidence de l'ajustement dont il est question ci-dessus ¹⁾	564	1	(83)	1	483	555	1	(88)	1	469
Montant ajusté du BAIIA	1 711 \$	240 \$	(140) \$	(5) \$	1 806 \$	1 638 \$	238 \$	(128) \$	(15) \$	1 733 \$

- i) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte d'un amortissement comptabilisé par Loblaw relativement aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark.

Rapport de gestion

24 semaines closes les

(en millions de dollars)	15 juin 2024					17 juin 2023				
	Loblaw	Propriétés de Choix	Incidence de la consolidation	Siège social de GWL	Chiffres consolidés	Loblaw	Propriétés de Choix	Incidence de la consolidation	Siège social de GWL	Chiffres consolidés
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société					656 \$					944 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :										
Participations ne donnant pas le contrôle					503					490
Impôt sur le résultat					395					478
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières					212					144
Résultat d'exploitation	1 725 \$	480 \$	(168) \$	(271) \$	1 766 \$	1 692 \$	596 \$	(202) \$	(30) \$	2 056 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :										
Charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif	164 \$	— \$	— \$	256 \$	420 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$
Amortissements des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	229	—	—	—	229	230	—	—	—	230
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers	—	58	—	—	58	—	46	—	—	46
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	—	(20)	38	—	18	—	(176)	106	—	(70)
Ajustement de la juste valeur des dérivés	(5)	—	—	—	(5)	8	—	—	—	8
Coûts de transaction et autres recouvrements connexes	—	(39)	—	—	(39)	—	—	—	—	—
Charge relative à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC	—	—	—	—	—	37	—	—	—	37
Perte (profit) sur la vente d'immeubles non exploités	—	—	—	—	—	1	—	(5)	—	(4)
Éléments d'ajustement	388 \$	(1) \$	38 \$	256 \$	681 \$	276 \$	(130) \$	101 \$	— \$	247 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	2 113 \$	479 \$	(130) \$	(15) \$	2 447 \$	1 968 \$	466 \$	(101) \$	(30) \$	2 303 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, déduction faite de l'incidence de l'ajustement dont il est question ci-dessus ⁱ⁾	1 140	2	(162)	2	982	1 116	2	(183)	2	937
Montant ajusté du BAIIA	3 253 \$	481 \$	(292) \$	(13) \$	3 429 \$	3 084 \$	468 \$	(284) \$	(28) \$	3 240 \$

- i) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte d'un amortissement comptabilisé par Loblaw relativement aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark.

Les éléments suivants ont influé sur le montant ajusté du BAIIA de 2024 et de 2023 :

Charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif Le 24 juillet 2024, la société et Loblaw ont conclu une entente de règlement contraignante afin de mettre un terme aux poursuites en recours collectif intentées contre elles à l'échelle nationale du fait de leur implication dans un arrangement de fixation des prix dans l'ensemble de l'industrie. Au deuxième trimestre de 2024, la société et Loblaw ont comptabilisé des charges de 256 millions de dollars et de 164 millions de dollars, respectivement, dans les frais de vente et charges générales et administratives au titre du règlement total et des coûts connexes.

Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark L'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en 2014 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée d'environ 6 milliards de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée. L'amortissement annuel lié aux immobilisations incorporelles acquises s'établira à environ 500 millions de dollars jusqu'en 2024 et diminuera par la suite.

L'acquisition de Lifemark en 2022 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée d'environ 299 millions de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée.

Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers Propriétés de Choix a reçu des parts de catégorie B d'Allied à titre de contrepartie de la cession de six actifs de bureaux par Propriétés de Choix à Allied réalisée en 2022. Propriétés de Choix a comptabilisé ces parts comme un placement dans des titres immobiliers. Le placement dans des titres immobiliers est exposé aux fluctuations du cours de marché des parts de fiducie d'Allied. Une augmentation (diminution) du cours de marché des parts de fiducie d'Allied entraîne la comptabilisation d'un produit (d'une charge) dans le résultat d'exploitation.

Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement La société évalue les immeubles de placement à la juste valeur. Selon le modèle de la juste valeur, les immeubles de placement sont initialement comptabilisés au coût et ultérieurement évalués à la juste valeur. La juste valeur est déterminée d'après des données disponibles sur le marché. Si aucune donnée ne peut être obtenue facilement sur des marchés moins actifs, la société recourt à d'autres méthodes d'évaluation telles que des projections des flux de trésorerie actualisés ou des prix de transactions récentes. Les profits et les pertes liés à la juste valeur sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les profits et les pertes découlant de la cession d'immeubles de placement sont déterminés en comparant la juste valeur du produit tiré de la cession avec la valeur comptable et ils sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation.

Ajustement de la juste valeur des dérivés Loblaw est exposée aux fluctuations des prix des marchandises et du cours de change du dollar américain. Conformément à sa politique de gestion du risque marchandises, Loblaw a recours à des contrats à terme normalisés et à des contrats à terme de gré à gré négociés en bourse pour atténuer la volatilité liée aux prix du carburant et au cours de change du dollar américain. Ces instruments dérivés ne sont pas acquis à des fins de transaction ou de spéculation. Conformément aux méthodes comptables que Loblaw utilise à l'égard de ses instruments dérivés, la variation de la juste valeur de ces instruments, qui comprend les profits et les pertes réalisés et latents, est comptabilisée dans le résultat d'exploitation. La comptabilisation de ces dérivés sur marchandises et de ces dérivés de change a une incidence sur les résultats présentés par Loblaw; cependant, leur effet économique permet de réduire considérablement les risques connexes découlant des fluctuations des prix des marchandises et du cours de change et des engagements liés au dollar américain.

Coûts de transaction et autres recouvrements connexes Au deuxième trimestre de 2024, Propriétés de Choix a comptabilisé une reprise d'une provision liée à une transaction de 39 millions de dollars qui a été jugée comme n'étant plus requise.

Charge relative à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC Au cours du deuxième trimestre de 2023, le gouvernement fédéral a promulgué certaines lois sur les taxes à la consommation qui s'appliquaient à la Banque PC de manière rétroactive. Une charge de 37 millions de dollars, qui comprend les intérêts, a été comptabilisée à cet égard. Au quatrième trimestre de 2023, la société a déduit 13 millions de dollars des charges qui avaient été comptabilisées précédemment. La déduction était attribuable aux nouvelles directives formulées par l'Agence du revenu du Canada.

Perte (profit) sur la vente d'immeubles non exploités Pour l'exercice à ce jour, Loblaw n'a comptabilisé aucun profit ni aucune perte sur la vente d'immeubles non exploités (perte de 1 million de dollars en 2023).

Aux premier et deuxième trimestres de 2023, Propriétés de Choix a cédé un immeuble et a enregistré une perte, qu'elle a comptabilisée comme un ajustement de la juste valeur des immeubles de placement. À la consolidation, la société a comptabilisé ces immeubles au coût, diminué du cumul de l'amortissement, dans les immobilisations corporelles. Ainsi, aux premier et deuxième trimestres de 2023, à la consolidation, un profit additionnel de 2 millions de dollars et de 3 millions de dollars, respectivement, a été inscrit dans le résultat d'exploitation.

Rapport de gestion

MONTANT AJUSTÉ DES CHARGES D'INTÉRÊTS NETTES ET AUTRES CHARGES FINANCIÈRES La société considère le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières comme une mesure utile pour l'évaluation des coûts de financement nets courants.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières et des (produits d'intérêts nets) charges d'intérêts nettes et autres charges financières établis conformément aux PCGR et présentés pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars)	12 semaines closes les		24 semaines closes les	
	15 juin 2024	17 juin 2023	15 juin 2024	17 juin 2023
(Produits d'intérêts nets) charges d'intérêts nettes et autres charges financières	(3) \$	73 \$	212 \$	144 \$
Ajouter l'incidence de l'élément suivant :				
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	274	202	333	394
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières	271 \$	275 \$	545 \$	538 \$

L'élément suivant a influé sur le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières de 2024 et de 2023 :

Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie La société est exposée aux fluctuations du cours de marché en raison des parts de fiducie de Propriétés de Choix qui sont détenues par d'autres porteurs de parts que la société. Ces parts de fiducie sont présentées à titre de passif dans les bilans consolidés de la société, puisqu'elles sont rachetables contre trésorerie au gré des porteurs, sous réserve de certaines restrictions. Ce passif est comptabilisé à la juste valeur chaque date de présentation de l'information financière selon le cours de marché des parts de fiducie à la clôture de chaque période. Une augmentation (diminution) du cours de marché des parts de fiducie entraîne la comptabilisation de charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières.

MONTANT AJUSTÉ DE L'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT ET MONTANT AJUSTÉ DU TAUX D'IMPÔT EFFECTIF La société considère le montant ajusté du taux d'impôt effectif s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du taux d'impôt effectif s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt et du taux d'impôt effectif s'appliquant au bénéfice avant impôt établi conformément aux PCGR et présenté pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	12 semaines closes les		24 semaines closes les	
	15 juin 2024	17 juin 2023	15 juin 2024	17 juin 2023
Montant ajusté du résultat d'exploitation ⁱ⁾	1 323 \$	1 264 \$	2 447 \$	2 303 \$
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ⁱ⁾	271	275	545	538
Montant ajusté du bénéfice avant impôt	1 052 \$	989 \$	1 902 \$	1 765 \$
Impôt sur le résultat	131 \$	244 \$	395 \$	478 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :				
Incidence fiscale des éléments exclus du montant ajusté du bénéfice avant impôt ⁱⁱ⁾	142	37	175	63
Écart externe lié à certaines actions de Loblaw	20	(10)	(32)	(42)
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat	293 \$	271 \$	538 \$	499 \$
Taux d'impôt effectif s'appliquant au bénéfice avant impôt	16,4 %	23,8 %	25,4 %	25,0 %
Montant ajusté du taux d'impôt effectif s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt	27,9 %	27,4 %	28,3 %	28,3 %

- i) Voir le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières présenté ci-dessus.
- ii) Voir le tableau portant sur le montant ajusté du BAIIA, ainsi que le tableau présentant le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ci-dessus pour obtenir une liste exhaustive des éléments exclus du montant ajusté du bénéfice avant impôt.

En plus de certains éléments décrits aux rubriques « Montant ajusté du BAIIA » et « Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières » ci-dessus, l'élément suivant a influé sur le montant ajusté de l'impôt sur le résultat et le montant ajusté du taux d'impôt effectif de 2024 et de 2023 :

Écart externe lié à certaines actions de Loblaw La société a comptabilisé un recouvrement d'impôt différé de 20 millions de dollars au deuxième trimestre de 2024 (charge de 10 millions de dollars en 2023) et une charge d'impôt différé de 32 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (42 millions de dollars en 2023) à l'égard des différences temporaires au titre du placement de GWL dans certaines actions de Loblaw qui sont censées s'inverser dans un avenir prévisible compte tenu de la participation de GWL dans l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw.

MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DISPONIBLE AUX PORTEURS D' ACTIONS ORDINAIRES ET MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR ACTION ORDINAIRE La société considère le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire comme des mesures utiles pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société et le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	12 semaines closes les		24 semaines closes les	
	15 juin 2024	17 juin 2023	15 juin 2024	17 juin 2023
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	410 \$	508 \$	656 \$	944 \$
Moins : Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(10)	(10)	(20)	(20)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	400 \$	498 \$	636 \$	924 \$
Moins : Réduction du bénéfice net attribuable à la dilution liée à Loblaw	(3)	(3)	(5)	(5)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires aux fins du calcul du bénéfice dilué par action	397 \$	495 \$	631 \$	919 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	410 \$	508 \$	656 \$	944 \$
Éléments d'ajustement (se reporter aux tableaux suivants)	(6)	(121)	70	(265)
Montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	404 \$	387 \$	726 \$	679 \$
Moins : Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(10)	(10)	(20)	(20)
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	394 \$	377 \$	706 \$	659 \$
Moins : Réduction du bénéfice net attribuable à la dilution liée à Loblaw	(3)	(3)	(5)	(5)
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires aux fins du calcul du bénéfice dilué par action	391 \$	374 \$	701 \$	654 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	133,6	139,5	134,2	140,1

Rapport de gestion

Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire avec le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net dilué par action ordinaire établis conformément aux PCGR et présentés pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	12 semaines closes les											
	15 juin 2024					17 juin 2023						
	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société					Bénéfice net dilué par action ordinaire (\$)	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société					Bénéfice net dilué par action ordinaire (\$)
	Loblaw ⁱ⁾	Propriétés de Choix	Incidence de la consolidation	Siège social de GWL	Chiffres consolidés	Chiffres consolidés	Loblaw ⁱ⁾	Propriétés de Choix	Incidence de la consolidation	Siège social de GWL	Chiffres consolidés	Chiffres consolidés
Montant présenté	241 \$	514 \$	(154) \$	(201) \$	400 \$	2,97 \$	267 \$	536 \$	(252) \$	(53) \$	498 \$	3,55 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants ⁱⁱ⁾ :												
Charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif	64 \$	— \$	— \$	189 \$	253 \$	1,89 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	43	—	—	—	43	0,33	44	—	—	—	44	0,32
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers	—	28	(3)	—	25	0,19	—	31	(3)	—	28	0,20
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	—	(26)	30	—	4	0,03	—	(86)	69	—	(17)	(0,12)
Ajustement de la juste valeur des dérivés	2	—	—	—	2	0,01	2	—	—	—	2	0,01
Coûts de transaction et autres recouvrements connexes	—	(39)	—	—	(39)	(0,29)	—	—	—	—	—	—
Charge relative à une question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC	—	—	—	—	—	—	15	—	—	—	15	0,11
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	—	—	—	—	—	—	—	—	(1)	—	(1)	(0,01)
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	—	—	(274)	—	(274)	(2,05)	—	—	(202)	—	(202)	(1,45)
Écart externe lié à certaines actions de Loblaw	—	—	—	(20)	(20)	(0,15)	—	—	—	10	10	0,07
Ajustement de la juste valeur des parts échangeables de Propriétés de Choix	—	(372)	372	—	—	—	—	(376)	376	—	—	—
Éléments d'ajustement	109 \$	(409) \$	125 \$	169 \$	(6) \$	(0,04) \$	61 \$	(431) \$	239 \$	10 \$	(121) \$	(0,87) \$
Montant ajusté	350 \$	105 \$	(29) \$	(32) \$	394 \$	2,93 \$	328 \$	105 \$	(13) \$	(43) \$	377 \$	2,68 \$

i) Apport de Loblaw, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle.

ii) Déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle, selon le cas.

24 semaines closes les

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	15 juin 2024					Bénéfice net dilué par action ordinaire (\$)	17 juin 2023					Bénéfice net dilué par action ordinaire (\$)
	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société						Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société					
	Loblaw ⁱ⁾	Propriétés de Choix	Incidence de la consolidation	Siège social de GWL	Chiffres consolidés		Chiffres consolidés	Loblaw ⁱ⁾	Propriétés de Choix	Incidence de la consolidation	Siège social de GWL	
Montant présenté	484 \$	656 \$	(218) \$	(286) \$	636 \$	4,70 \$	488 \$	807 \$	(249) \$	(122) \$	924 \$	6,56 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants ⁱⁱ⁾ :												
Charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif	64 \$	— \$	— \$	189 \$	253 \$	1,89 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	88	—	—	—	88	0,65	89	—	—	—	89	0,63
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers	—	58	(5)	—	53	0,39	—	46	(4)	—	42	0,30
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	—	(22)	40	—	18	0,13	—	(178)	118	—	(60)	(0,43)
Ajustement de la juste valeur des dérivés	(2)	—	—	—	(2)	(0,01)	3	—	—	—	3	0,02
Coûts de transaction et autres recouvrements connexes	—	(39)	—	—	(39)	(0,29)	—	—	—	—	—	—
Charge relative à une question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC	—	—	—	—	—	—	15	—	—	—	15	0,11
Perte (profit) sur la vente d'immeubles non exploités	—	—	—	—	—	—	1	—	(3)	—	(2)	(0,01)
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	—	—	(333)	—	(333)	(2,48)	—	—	(394)	—	(394)	(2,81)
Écart externe lié à certaines actions de Loblaw	—	—	—	32	32	0,24	—	—	—	42	42	0,30
Ajustement de la juste valeur des parts échangeables de Propriétés de Choix	—	(439)	439	—	—	—	—	(471)	471	—	—	—
Éléments d'ajustement	150 \$	(442) \$	141 \$	221 \$	70 \$	0,52 \$	108 \$	(603) \$	188 \$	42 \$	(265) \$	(1,89) \$
Montant ajusté	634 \$	214 \$	(77) \$	(65) \$	706 \$	5,22 \$	596 \$	204 \$	(61) \$	(80) \$	659 \$	4,67 \$

i) Apport de Loblaw, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle.

ii) Déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle, selon le cas.

Rapport de gestion

INCIDENCE DE LA CONSOLIDATION La société estime qu'une ventilation de l'incidence de la consolidation est utile pour évaluer la performance opérationnelle sous-jacente de la société et pour prendre des décisions concernant ses activités courantes.

Les tableaux suivants présentent une ventilation de l'incidence de la consolidation pour certaines mesures de rendement clés.

(en millions de dollars)	12 semaines closes les					17 juin 2023				
	15 juin 2024									
	Produits	Résultat d'exploitation	Montant ajusté du BAIIA ⁱ⁾	Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires ⁱ⁾	Produits	Résultat d'exploitation	Montant ajusté du BAIIA ⁱ⁾	Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires ⁱ⁾
Élimination des produits locatifs intragroupe	(195) \$	(13) \$	(13) \$	— \$	(11) \$	(188) \$	(6) \$	(6) \$	— \$	(5) \$
Élimination des contrats de location internes	3	(30)	(125)	(30)	1	4	(30)	(125)	(26)	(3)
Élimination des transactions immobilières intersectorielles	—	(2)	(2)	—	(2)	—	6	3	—	10
Comptabilisation des amortissements des immeubles de placement détenus par Propriétés de Choix classés par la société comme des immobilisations corporelles et évalués au coût	—	(12)	—	—	(12)	—	(7)	—	—	(8)
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	—	(25)	—	3	—	—	(63)	—	2	—
Distributions sur les parts échangeables versées par Propriétés de Choix à GWL	—	—	—	(75)	75	—	—	—	(74)	74
Distributions sur les parts de fiducie versées par Propriétés de Choix, à l'exclusion des montants versés à GWL	—	—	—	52	(52)	—	—	—	51	(51)
Ajustement de la juste valeur des parts échangeables de Propriétés de Choix	—	—	—	372	—	—	—	—	376	—
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	—	—	—	(274)	—	—	—	—	(202)	—
Charge d'impôt sur le bénéfice lié à Propriétés de Choix	—	—	—	—	(28)	—	—	—	—	(30)
Total	(192) \$	(82) \$	(140) \$	48 \$	(29) \$	(184) \$	(100) \$	(128) \$	127 \$	(13) \$

i) Voir le rapprochement du montant ajusté du BAIIA et du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ci-dessus.

24 semaines closes les

(en millions de dollars)	15 juin 2024					17 juin 2023				
	Produits	Résultat d'exploitation	Montant ajusté du BAIIA ⁱ⁾	Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires ⁱ⁾	Produits	Résultat d'exploitation	Montant ajusté du BAIIA ⁱ⁾	Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires ⁱ⁾
Élimination des produits locatifs intragroupe	(393) \$	(27) \$	(27) \$	— \$	(23) \$	(377) \$	(34) \$	(34) \$	— \$	(28) \$
Élimination des contrats de location internes	6	(44)	(233)	(58)	11	6	(51)	(241)	(52)	1
Élimination des transactions immobilières intersectorielles	—	(32)	(32)	—	(28)	—	(4)	(9)	—	(11)
Comptabilisation des amortissements des immeubles de placement détenus par Propriétés de Choix classés par la société comme des immobilisations corporelles et évalués au coût	—	(27)	—	—	(27)	—	(7)	—	—	(12)
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	—	(38)	—	2	—	—	(106)	—	2	—
Distributions sur les parts échangeables versées par Propriétés de Choix à GWL	—	—	—	(150)	150	—	—	—	(148)	148
Distributions sur les parts de fiducie versées par Propriétés de Choix, à l'exclusion des montants versés à GWL	—	—	—	105	(105)	—	—	—	103	(103)
Ajustement de la juste valeur des parts échangeables de Propriétés de Choix	—	—	—	439	—	—	—	—	471	—
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	—	—	—	(333)	—	—	—	—	(394)	—
Charge d'impôt sur le bénéfice lié à Propriétés de Choix	—	—	—	—	(55)	—	—	—	—	(56)
Total	(387) \$	(168) \$	(292) \$	5 \$	(77) \$	(371) \$	(202) \$	(284) \$	(18) \$	(61) \$

i) Voir le rapprochement du montant ajusté du BAIIA et du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ci-dessus.

Rapport de gestion

FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES La société est d'avis que les flux de trésorerie disponibles constituent une mesure utile pour évaluer la trésorerie qu'elle peut affecter à des activités de financement et d'investissement supplémentaires.

Le tableau suivant présente le rapprochement des flux de trésorerie disponibles et des mesures conformes aux PCGR présentées pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars)	12 semaines closes les		24 semaines closes les	
	15 juin 2024	17 juin 2023	15 juin 2024	17 juin 2023
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	1 406 \$	1 324 \$	2 260 \$	2 238 \$
Moins : Intérêts payés	205	199	450	438
Dépenses d'investissement ⁱ⁾	517	479	946	876
Paiements au titre de la location, montant net	227	205	447	409
Flux de trésorerie disponibles	457 \$	441 \$	417 \$	515 \$

i) Les dépenses d'investissement correspondent à la somme des acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement et des entrées d'immobilisations incorporelles qui sont présentées dans les tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie de la société, et des paiements anticipés transférés aux immobilisations corporelles au cours de la période à l'étude.

MONTANT AJUSTÉ DU RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES MOYENS ATTRIBUABLES AUX PORTEURS D' ACTIONS ORDINAIRES DE LA SOCIÉTÉ SUR UNE BASE ANNUELLE ET MONTANT AJUSTÉ DU RENDEMENT DU CAPITAL La société utilise les mesures qui suivent pour évaluer son levier financier et sa rentabilité. Les définitions de ces ratios sont présentées ci-dessous.

Montant ajusté du rendement des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société sur une base annuelle Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société pour les quatre derniers trimestres divisé par le total des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société. Se reporter à la rubrique 3.4, « Situation financière », du présent rapport de gestion.

Montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle Montant ajusté du résultat d'exploitation après impôt pour les quatre derniers trimestres divisé par le capital moyen, le capital s'entendant du total de la dette majoré des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements à court terme. Se reporter à la rubrique 3.4, « Situation financière », du présent rapport de gestion.

FONDS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION DE PROPRIÉTÉS DE CHOIX Propriétés de Choix est d'avis que les fonds provenant des activités d'exploitation constituent une mesure utile de la performance sur le plan de l'exploitation, car ils peuvent être ajustés en fonction d'éléments inclus dans le bénéfice net qui ne découlent pas des activités d'exploitation ou qui ne donnent pas nécessairement une image exacte de sa performance.

Les fonds provenant des activités d'exploitation sont calculés conformément à la directive sur les fonds provenant des activités d'exploitation et les fonds provenant des activités d'exploitation ajustés aux termes des normes de comptabilité IFRS publiées par l'Association des biens immobiliers du Canada en janvier 2022.

Le tableau qui suit présente un rapprochement des fonds provenant des activités d'exploitation de Propriétés de Choix avec le bénéfice net pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars)	12 semaines closes les		24 semaines closes les	
	15 juin 2024	17 juin 2023	15 juin 2024	17 juin 2023
Bénéfice net	514 \$	536 \$	656 \$	807 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :				
Amortissement des immobilisations incorporelles	1	1	1	1
Coûts de transaction et autres recouvrements connexes	(39)	—	(39)	—
Ajustement de la juste valeur de la rémunération fondée sur des parts	(1)	(1)	(2)	(2)
Ajustement de la juste valeur des parts échangeables	(372)	(376)	(439)	(471)
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	(28)	(86)	(27)	(162)
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement détenus dans les coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	2	—	5	(16)
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers	28	31	58	46
Intérêts inscrits à l'actif au titre des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	3	3	5	5
Distributions sur les parts échangeables	75	74	150	148
Charges internes au titre de la location	2	2	4	4
Fonds provenant des activités d'exploitation	185 \$	184 \$	372 \$	360 \$

Rapport de gestion

9.1 Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières - Principal rapprochement comparatif

BAIIA AJUSTÉ Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du BAIIA et du résultat d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net (la perte nette) attribuable aux actionnaires de la société établi(e) conformément aux PCGR et présenté(e) pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars)	Deuxième trimestre		Premier trimestre		Quatrième trimestre		Troisième trimestre	
	2024	2023	2024	2023	2023	2022	2023	2022
	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(16 semaines)	(16 semaines)
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de la société	410 \$	508 \$	246 \$	436 \$	(28) \$	(104) \$	624 \$	903 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :								
Participations ne donnant pas le contrôle	257 \$	274 \$	246 \$	216 \$	275 \$	239 \$	320 \$	282 \$
Impôt sur le résultat	131 \$	244 \$	264 \$	234 \$	169 \$	213 \$	202 \$	276 \$
(Produits d'intérêts nets) charges d'intérêts nettes et autres charges financières	(3) \$	73 \$	215 \$	71 \$	660 \$	916 \$	85 \$	13 \$
Résultat d'exploitation	795 \$	1 099 \$	971 \$	957 \$	1 076 \$	1 264 \$	1 231 \$	1 474 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :								
Charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif	420 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	115	116	114	114	115	115	154	151
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers	28	31	30	15	(27)	20	45	69
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	2	(21)	16	(49)	34	(226)	1	(313)
Ajustement de la juste valeur des dérivés	2	5	(7)	3	14	11	(6)	(6)
Coûts de transaction et autres recouvrements connexes	(39)	—	—	—	—	—	—	—
Charges (recouvrements) relatifs aux questions en matière de taxes à la consommation liées à la Banque PC	—	37	—	—	(13)	—	—	—
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	—	(3)	—	(1)	(1)	(50)	(15)	(3)
Ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités	—	—	—	—	9	(6)	—	—
Conversion des monnaies étrangères et autres activités à l'échelle de la société	—	—	—	—	—	—	—	1
Éléments d'ajustement	528 \$	165 \$	153 \$	82 \$	131 \$	(136) \$	179 \$	(101) \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	1 323 \$	1 264 \$	1 124 \$	1 039 \$	1 207 \$	1 128 \$	1 410 \$	1 373 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, exclusion faite de l'incidence de l'ajustement dont il est question ci-dessus ¹⁾	483 \$	469 \$	499 \$	468 \$	487 \$	462 \$	609 \$	578 \$
Montant ajusté du BAIIA	1 806 \$	1 733 \$	1 623 \$	1 507 \$	1 694 \$	1 590 \$	2 019 \$	1 951 \$

- i) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark comptabilisé par Loblaw.

MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DISPONIBLE AUX PORTEURS D' ACTIONS ORDINAIRES DE LA SOCIÉTÉ ET MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR ACTION ORDINAIRE Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire avec le bénéfice net (la perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net (la perte nette) dilué(e) par action ordinaire établis conformément aux PCGR pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars)	Deuxième trimestre		Premier trimestre		Quatrième trimestre		Troisième trimestre	
	2024	2023	2024	2023	2023	2022	2023	2022
	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(16 semaines)	(16 semaines)
Montant présenté	400 \$	498 \$	236 \$	426 \$	(38) \$	(114) \$	610 \$	889 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants ¹⁾ :								
Charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif	253 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/ Pharmaprix et de Lifemark	43	44	45	45	45	41	60	60
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers	25	28	28	14	(25)	18	42	64
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	4	(17)	14	(43)	(7)	(225)	1	(262)
Ajustement de la juste valeur des dérivés	2	2	(4)	1	5	5	(2)	(3)
Coûts de transaction et autres recouvrements connexes	(39)	—	—	—	—	—	—	—
Charges (recouvrements) relatifs aux questions en matière de taxes à la consommation liées à la Banque PC	—	15	—	—	(6)	—	—	—
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	—	(1)	—	(1)	(1)	(19)	(8)	(1)
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	(274)	(202)	(59)	(192)	382	662	(219)	(277)
Écart externe lié à certaines actions de Loblaw	(20)	10	52	32	(16)	3	(18)	(18)
Ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités	—	—	—	—	3	(2)	—	—
Conversion des monnaies étrangères et autres activités à l'échelle de la société	—	—	—	—	—	—	—	1
Éléments d'ajustement	(6) \$	(121) \$	76 \$	(144) \$	380 \$	483 \$	(144) \$	(436) \$
Montant ajusté	394 \$	377 \$	312 \$	282 \$	342 \$	369 \$	466 \$	453 \$

i) Déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle, le cas échéant.

Rapport de gestion

	Deuxième trimestre		Premier trimestre		Quatrième trimestre		Troisième trimestre	
	2024	2023	2024	2023	2023	2022	2023	2022
(en dollars sauf indication contraire)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(16 semaines)	(16 semaines)
Montant présenté	2,97 \$	3,55 \$	1,73 \$	3,01 \$	(0,30) \$	(0,83) \$	4,41 \$	6,14 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants ⁱ⁾ :								
Charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif	1,89 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	0,33	0,32	0,34	0,32	0,33	0,29	0,43	0,42
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers	0,19	0,20	0,21	0,10	(0,19)	0,13	0,30	0,45
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	0,03	(0,12)	0,10	(0,30)	(0,05)	(1,60)	0,01	(1,82)
Ajustement de la juste valeur des dérivés	0,01	0,01	(0,03)	0,01	0,04	0,03	(0,01)	(0,02)
Coûts de transaction et autres recouvrements connexes	(0,29)	—	—	—	—	—	—	—
Charges (recouvrements) relatifs aux questions en matière de taxes à la consommation liées à la Banque PC	—	0,11	—	—	(0,04)	—	—	—
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	—	(0,01)	—	(0,01)	(0,01)	(0,13)	(0,05)	(0,01)
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	(2,05)	(1,45)	(0,44)	(1,37)	2,83	4,69	(1,60)	(1,92)
Écart externe lié à certaines actions de Loblaw	(0,15)	0,07	0,39	0,23	(0,12)	0,02	(0,13)	(0,13)
Ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités	—	—	—	—	0,02	(0,01)	—	—
Conversion des monnaies étrangères et autres activités à l'échelle de la société	—	—	—	—	—	—	—	0,01
Éléments d'ajustement	(0,04) \$	(0,87) \$	0,57 \$	(1,02) \$	2,81 \$	3,42 \$	(1,05) \$	(3,02) \$
Montant ajusté	2,93 \$	2,68 \$	2,30 \$	1,99 \$	2,51 \$	2,59 \$	3,36 \$	3,12 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires – dilué (en millions)	133,6	139,5	134,9	140,7	134,8	141,3	137,3	144,1

i) Déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle, le cas échéant.

10. Énoncés prospectifs

Le présent rapport trimestriel, y compris le présent rapport de gestion, renferme des énoncés prospectifs portant sur les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives et les occasions d'affaires de la société, ainsi que sur les questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent rapport trimestriel renferment plus particulièrement, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant les résultats attendus ainsi que les événements et les plans futurs, les initiatives stratégiques et la restructuration, les changements réglementaires, dont la poursuite de la réforme du réseau de la santé, la situation de trésorerie future, les dépenses d'investissement prévues ainsi que le degré d'avancement et l'incidence des déploiements des systèmes de TI. Ces énoncés prospectifs particuliers figurent tout au long du présent rapport trimestriel, y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique 3, « Situation de trésorerie et sources de financement », à la rubrique 8, « Perspectives » et à la rubrique 9, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », du présent rapport de gestion. Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « croire », « pouvoir », « entrevoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « devoir » et autres mots ou expressions semblables, conjugués au présent, au conditionnel ou au futur, lorsqu'ils se rapportent à la société et à sa direction.

Les énoncés prospectifs reflètent les estimations, opinions et hypothèses de la société, lesquelles se fondent sur la perception qu'a la direction des tendances historiques, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, de l'avis de la direction, sont appropriés dans les circonstances. Les estimations, opinions et hypothèses de la société sont, de par leur nature, assujetties à des incertitudes et à des éventualités importantes d'ordre commercial, économique, concurrentiel ou autre en ce qui a trait aux événements futurs, et sont donc susceptibles d'être révisées. La société ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses se révéleront exactes.

Bon nombre de risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés explicitement ou implicitement ou de ceux qui sont prévus dans les énoncés prospectifs, notamment ceux qui sont décrits à la rubrique « Risques d'entreprise et gestion des risques » du Rapport annuel de 2023 de la société et dans la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Ces risques et incertitudes comprennent les suivants :

- l'évolution de la conjoncture économique, notamment l'inflation, l'augmentation des prix des fournisseurs, les niveaux d'emploi, les coûts d'emprunt, l'endettement des ménages, l'incertitude politique et la réglementation gouvernementale, les répercussions des catastrophes naturelles, de la guerre ou des actes de terrorisme, les pandémies, les variations des taux d'intérêt, des taux d'imposition ou des taux de change, ainsi que l'accès au crédit à la consommation;
- l'incapacité de l'infrastructure de TI de la société de soutenir les besoins de celle-ci ou l'occurrence d'atteintes à la sécurité de renseignements internes ou externes, d'attaques par déni de service, de virus, de vers informatiques ou d'autres atteintes connues ou inconnues à la cybersécurité ou à la protection des données;
- toute modification des lois, règles, règlements ou politiques régissant les activités de la société;
- l'incapacité de la société de gérer les stocks de manière à réduire au minimum l'incidence des stocks désuets ou excédentaires et à contrôler les pertes;
- l'incapacité de tirer parti des investissements dans les nouveaux systèmes de TI de la société et des processus connexes;
- l'incapacité de Propriétés de Choix de réaliser les avantages prévus liés à ses priorités stratégiques et à ses initiatives importantes, dont l'incapacité de mettre au point des actifs de qualité et de gérer efficacement les initiatives d'aménagement, de réaménagement et de rénovation, ainsi que les délais et les coûts liés à ces initiatives;
- l'incapacité de mettre en œuvre les initiatives de commerce électronique de la société ou d'adapter son modèle économique à l'évolution du marché de la vente au détail résultant des progrès numériques;
- l'incapacité d'attirer et de conserver à son service ses employés, ce qui pourrait avoir une incidence sur la capacité de la société d'exercer efficacement ses activités d'exploitation et de réaliser ses objectifs de rendement financier;
- les changements apportés à la réglementation concernant le prix des médicaments génériques sur ordonnance, la diminution des remboursements accordés en vertu des régimes d'assurance médicaments publics et l'élimination ou la diminution des indemnités professionnelles pharmaceutiques versées par les fabricants de médicaments;
- l'incapacité de maintenir une chaîne d'approvisionnement efficace et, par le fait même, un assortiment approprié de produits offerts en magasin et en ligne;
- l'incapacité d'obtenir les résultats souhaités au cours des négociations collectives, y compris les modalités des futures conventions collectives;
- l'incapacité pour Propriétés de Choix d'exécuter avec efficacité et efficience ses processus de gestion des biens et leur location;
- les événements touchant la santé publique, notamment ceux liés à la sécurité des aliments et des médicaments;
- les erreurs commises lors de la remise des médicaments, de la prestation de services aux patients ou de consultations;

Rapport de gestion

- l'incapacité de réaliser les avantages prévus liés aux priorités stratégiques et aux initiatives importantes de la société, dont la croissance des produits, les économies de coûts attendues et les efficiences sur le plan de l'exploitation, ou de gérer les changements organisationnels qui pourraient avoir une incidence sur les relations avec les franchisés et les titulaires d'une licence de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix (les « pharmaciens propriétaires »);
- l'incapacité de s'adapter aux risques environnementaux et sociaux, notamment l'incapacité de mettre en œuvre les initiatives de la société en matière de changement climatique et d'équité sociale;
- la dépendance envers certains prestataires de services indépendants, notamment ceux fournissant des services liés à la chaîne d'approvisionnement et aux gammes de vêtements de la société, de même que leur fidélisation, tant sur les marchés bien établis que sur les marchés en développement;
- les dénouements défavorables d'actions en justice ou de procédures réglementaires et questions connexes;
- l'incapacité de s'adapter efficacement aux tendances de consommation ou à une intensification de la concurrence exercée par les concurrents actuels ou les nouveaux venus sur le marché;
- l'incapacité de la société d'élaborer et d'exécuter sa stratégie avec efficacité.

Cette liste de facteurs qui pourraient toucher les énoncés prospectifs de la société n'est pas exhaustive. D'autres risques et incertitudes que la société ignore actuellement ou qu'elle juge actuellement sans importance pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont précisés dans les énoncés prospectifs. Ces autres risques et incertitudes sont présentés dans les documents que la société dépose, à l'occasion, auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada, y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique « Risques d'exploitation et financiers et gestion des risques » de la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui traduisent les attentes de la société uniquement à la date du présent rapport de gestion. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les présents énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

11. Informations supplémentaires

Des informations financières supplémentaires sur la société ont été transmises par voie électronique à diverses autorités en valeurs mobilières du Canada par l'intermédiaire de SEDAR+ et elles peuvent être consultées en ligne à l'adresse www.sedarplus.ca.

Le présent rapport trimestriel comprend les principales informations financières sur Loblaw, société ouverte dont les actions sont négociées à la TSX, et les principales informations financières sur Propriétés de Choix, fiducie de placement immobilier ouverte dont les parts sont négociées à la TSX. Pour un complément d'information sur Loblaw ou Propriétés de Choix, les lecteurs sont invités à consulter également les documents que les sociétés déposent respectivement à l'occasion sur SEDAR+. Ces documents sont également disponibles sur le site Web respectif des sociétés, à l'adresse www.loblaw.ca et à l'adresse www.choicereit.ca.

Toronto, Canada

Le 29 juillet 2024

Résultats financiers

États financiers consolidés résumés	
États consolidés résumés des résultats	50
États consolidés résumés du résultat global	51
Bilans consolidés résumés	52
États consolidés résumés des variations des capitaux propres	53
Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie	55
Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités	56
Note 1. Nature et description de l'entité présentant l'information financière	56
Note 2. Méthodes comptables significatives	56
Note 3. Norme IFRS de comptabilité future et modifications	57
Note 4. Filiales	57
Note 5. Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	58
Note 6. Impôt sur le résultat	58
Note 7. Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire	59
Note 8. Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	59
Note 9. Créances sur cartes de crédit	60
Note 10. Dette à long terme	61
Note 11. Capital social	63
Note 12. Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme	65
Note 13. Instruments financiers	67
Note 14. Passifs éventuels	70
Note 15. Informations sectorielles	72
Note 16. Événements postérieurs à la date de clôture	75

États consolidés résumés des résultats

(non audité) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	12 semaines closes les		24 semaines closes les	
	15 juin 2024	17 juin 2023	15 juin 2024	17 juin 2023
Produits	14 091 \$	13 884 \$	27 826 \$	27 017 \$
Charges d'exploitation				
Coût des stocks vendus	9 326	9 312	18 461	18 100
Frais de vente et charges générales et administratives	3 970	3 473	7 599	6 861
	13 296	12 785	26 060	24 961
Résultat d'exploitation	795	1 099	1 766	2 056
(Produits d'intérêts nets) charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 5)	(3)	73	212	144
Bénéfice avant impôt sur le résultat	798	1 026	1 554	1 912
Impôt sur le résultat (note 6)	131	244	395	478
Bénéfice net	667	782	1 159	1 434
Attribuable aux :				
Actionnaires de la société (note 7)	410	508	656	944
Participations ne donnant pas le contrôle	257	274	503	490
Bénéfice net	667 \$	782 \$	1 159 \$	1 434 \$
Bénéfice net par action ordinaire (en dollars) (note 7)				
De base	3,01 \$	3,59 \$	4,76 \$	6,63 \$
Dilué	2,97 \$	3,55 \$	4,70 \$	6,56 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

États consolidés résumés du résultat global

(non audité) (en millions de dollars canadiens)	12 semaines closes les		24 semaines closes les	
	15 juin 2024	17 juin 2023	15 juin 2024	17 juin 2023
Bénéfice net	667 \$	782 \$	1 159 \$	1 434 \$
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt				
Éléments reclassés en résultat net ou qui pourraient l'être ultérieurement :				
Écart de conversion	2	(1)	2	—
(Pertes) profits sur les couvertures de flux de trésorerie (note 13)	(10)	11	(7)	6
Perte sur les titres à long terme (note 13)	—	(1)	—	—
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net :				
Gains actuariels nets (pertes actuarielles nettes) au titre des régimes à prestations définies (note 12)	70	(4)	33	95
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	12	—	19	—
Autres éléments du résultat global	74	5	47	101
Résultat global	741	787	1 206	1 535
Attribuable aux :				
Actionnaires de la société	453	514	690	998
Participations ne donnant pas le contrôle	288	273	516	537
Résultat global	741 \$	787 \$	1 206 \$	1 535 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Bilans consolidés résumés

(non audité) (en millions de dollars canadiens)	15 juin 2024	Aux 17 juin 2023	31 déc. 2023
ACTIFS			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 420 \$	1 970 \$	2 451 \$
Placements à court terme	412	531	472
Dépôts de garantie (note 9)	250	250	—
Créances	1 290	1 294	1 377
Créances sur cartes de crédit (note 9)	3 954	3 972	4 132
Stocks	5 774	5 582	5 829
Charges payées d'avance et autres actifs	758	912	629
Actifs détenus en vue de la vente	63	28	46
Total des actifs courants	14 921	14 539	14 936
Immobilisations corporelles	12 099	11 193	11 857
Actifs au titre de droits d'utilisation	4 516	4 349	4 408
Immeubles de placement	5 399	5 438	5 366
Coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	852	888	884
Immobilisations incorporelles	5 740	6 287	6 009
Goodwill	4 884	4 865	4 879
Impôt différé	135	107	138
Dépôts de garantie	35	35	38
Autres actifs (note 12)	1 026	1 277	1 255
Total des actifs	49 607 \$	48 978 \$	49 770 \$
PASSIFS			
Passifs courants			
Dettes bancaires	38 \$	18 \$	13 \$
Fournisseurs et autres passifs	6 204	6 246	6 887
Passif au titre de la fidélisation	129	186	123
Provisions (note 14)	547	145	121
Impôt sur le résultat à payer	131	225	307
Dépôts à vue de clients	175	137	166
Dettes à court terme (note 9)	650	650	850
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme (note 10)	1 953	1 587	2 355
Tranche à moins d'un an des obligations locatives	891	858	880
Participation des pharmaciens propriétaires	378	413	370
Total des passifs courants	11 096	10 465	12 072
Provisions	94	86	96
Dettes à long terme (note 10)	14 045	13 670	12 641
Obligations locatives	4 617	4 458	4 563
Passif lié aux parts de fiducie	3 545	3 717	3 881
Impôt différé	1 716	1 954	1 870
Autres passifs (note 12)	1 174	1 115	1 184
Total des passifs	36 287	35 465	36 307
CAPITAUX PROPRES			
Capital social (note 11)	3 319	3 389	3 325
Résultats non distribués	5 432	5 465	5 421
Surplus d'apport	(2 541)	(2 066)	(2 275)
Cumul des autres éléments du résultat global	221	201	204
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société	6 431	6 989	6 675
Participations ne donnant pas le contrôle	6 889	6 524	6 788
Total des capitaux propres	13 320	13 513	13 463
Total des passifs et des capitaux propres	49 607 \$	48 978 \$	49 770 \$

Passifs éventuels (note 14). Événements postérieurs à la date de clôture (note 16).

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

États consolidés résumés des variations des capitaux propres

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)	Actions ordinaires	Actions privilégiées	Total du capital social	Résultats non distribués	Surplus d'apport	Écarts de conversion	Couvertures de flux de trésorerie et autres	Ajustement de la juste valeur au transfert d'immeubles de placement	Total du cumul des autres éléments du résultat global	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 déc. 2023	2 508 \$	817 \$	3 325 \$	5 421 \$	(2 275) \$	28 \$	1 \$	175 \$	204 \$	6 788 \$	13 463 \$
Bénéfice net	—	—	—	656	—	—	—	—	—	503	1 159
Autres éléments du résultat global ⁽¹⁾	—	—	—	17	—	1	(3)	19	17	13	47
Résultat global	— \$	— \$	— \$	673 \$	— \$	1 \$	(3) \$	19 \$	17 \$	516 \$	1 206 \$
Incidence de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (note 11)	39	—	39	—	(16)	—	—	—	—	(15)	8
Actions rachetées et annulées (note 11)	(47)	—	(47)	(443)	—	—	—	—	—	—	(490)
Incidence nette des actions détenues en fiducie (note 11)	2	—	2	7	—	—	—	—	—	—	9
Transactions portant sur le capital de Loblaw et dividendes	—	—	—	—	(250)	—	—	—	—	(400)	(650)
Dividendes déclarés											
Par action ordinaire (en dollars) (note 11)											
– 1,533 \$	—	—	—	(204)	—	—	—	—	—	—	(204)
Par action privilégiée (en dollars) (note 11)											
– Série I – 0,7250 \$	—	—	—	(7)	—	—	—	—	—	—	(7)
– Série III – 0,6500 \$	—	—	—	(5)	—	—	—	—	—	—	(5)
– Série IV – 0,6500 \$	—	—	—	(5)	—	—	—	—	—	—	(5)
– Série V – 0,593750 \$	—	—	—	(5)	—	—	—	—	—	—	(5)
	(6) \$	— \$	(6) \$	(662) \$	(266) \$	— \$	— \$	— \$	— \$	(415) \$	(1 349) \$
Solde au 15 juin 2024	2 502 \$	817 \$	3 319 \$	5 432 \$	(2 541) \$	29 \$	(2) \$	194 \$	221 \$	6 889 \$	13 320 \$

États consolidés résumés des variations des capitaux propres

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)	Actions ordinaires	Actions privilégiées	Total du capital social	Résultats non distribués	Surplus d'apport	Écarts de conversion	Couvertures de flux de trésorerie et autres	Ajustement de la juste valeur au transfert d'immeubles de placement	Total du cumul des autres éléments du résultat global	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 déc. 2022	2 616 \$	817 \$	3 433 \$	5 075 \$	(1 864) \$	28 \$	5 \$	164 \$	197 \$	6 339 \$	13 180 \$
Bénéfice net	—	—	—	944	—	—	—	—	—	490	1 434
Autres éléments du résultat global ⁱ⁾	—	—	—	50	—	—	4	—	4	47	101
Résultat global	— \$	— \$	— \$	994 \$	— \$	— \$	4 \$	— \$	4 \$	537 \$	1 535 \$
Incidence de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (note 11)	7	—	7	1	(12)	—	—	—	—	(6)	(10)
Actions rachetées et annulées (note 11)	(52)	—	(52)	(400)	—	—	—	—	—	—	(452)
Incidence nette des actions détenues en fiducie (note 11)	1	—	1	7	—	—	—	—	—	—	8
Transactions portant sur le capital de Loblaw et dividendes	—	—	—	—	(190)	—	—	—	—	(346)	(536)
Dividendes déclarés											
Par action ordinaire (en dollars) (note 11)											
– 1,373 \$	—	—	—	(190)	—	—	—	—	—	—	(190)
Par action privilégiée (en dollars) (note 11)											
– Série I – 0,7250 \$	—	—	—	(7)	—	—	—	—	—	—	(7)
– Série III – 0,6500 \$	—	—	—	(5)	—	—	—	—	—	—	(5)
– Série IV – 0,6500 \$	—	—	—	(5)	—	—	—	—	—	—	(5)
– Série V – 0,593750 \$	—	—	—	(5)	—	—	—	—	—	—	(5)
	(44) \$	— \$	(44) \$	(604) \$	(202) \$	— \$	— \$	— \$	— \$	(352) \$	(1 202) \$
Solde au 17 juin 2023	2 572 \$	817 \$	3 389 \$	5 465 \$	(2 066) \$	28 \$	9 \$	164 \$	201 \$	6 524 \$	13 513 \$

i) Les autres éléments du résultat global comprennent un gain actuariel de 33 millions de dollars (gain de 95 millions de dollars en 2023), dont une tranche de 17 millions de dollars (gain de 50 millions de dollars en 2023) est présentée dans les résultats non distribués, et une autre de 16 millions de dollars (gain de 45 millions de dollars en 2023), dans les participations ne donnant pas le contrôle. Les participations ne donnant pas le contrôle comprennent également une perte de 4 millions de dollars sur les couvertures de flux de trésorerie (profit de 2 millions de dollars en 2023) et un profit de change de 1 million de dollars (profit négligeable en 2023).

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie

(non audité) (en millions de dollars canadiens)	12 semaines closes les		24 semaines closes les	
	15 juin 2024	17 juin 2023	15 juin 2024	17 juin 2023
Activités d'exploitation				
Bénéfice net	667 \$	782 \$	1 159 \$	1 434 \$
Ajouter (déduire) :				
(Produits d'intérêts nets) charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 5)	(3)	73	212	144
Impôt sur le résultat (note 6)	131	244	395	478
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	598	585	1 211	1 167
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	2	(21)	18	(70)
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers (note 13)	28	31	58	46
Variation du compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit (note 9)	1	8	10	14
Variation des provisions (note 14)	421	37	424	31
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 8)	(56)	65	(729)	(413)
Variation des créances sur cartes de crédit, montant brut (note 9)	(109)	(232)	168	(32)
Impôt sur le résultat payé	(328)	(295)	(730)	(593)
Intérêts perçus	25	17	42	35
Autres	29	30	22	(3)
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	1 406	1 324	2 260	2 238
Activités d'investissement				
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement	(435)	(387)	(784)	(692)
Entrées d'immobilisations incorporelles	(82)	(92)	(162)	(184)
(Acquisition) cession de placements à court terme	(91)	27	60	(28)
Produit de la cession d'actifs	37	60	61	183
Paievements au titre de la location reçus relativement aux contrats de location-financement	2	3	6	6
(Avances) remboursements sur les prêts hypothécaires, prêts et billets à recevoir	(2)	33	18	37
Cession de titres à long terme	64	1	63	—
Augmentation des dépôts de garantie (note 9)	(249)	(249)	(247)	(249)
Autres	(19)	(4)	(15)	(43)
Sorties nettes liées aux activités d'investissement	(775)	(608)	(1 000)	(970)
Activités de financement				
Augmentation (diminution) de la dette bancaire	37	(7)	25	10
Augmentation (diminution) de la dette à court terme (note 9)	200	50	(200)	(50)
Augmentation des dépôts à vue de clients	5	6	9	12
Dette à long terme – Émise (note 10)	1 483	623	1 941	1 325
– Remboursements (note 10)	(665)	(230)	(935)	(853)
Intérêts payés	(205)	(199)	(450)	(438)
Loyers payés en trésorerie en vertu des obligations locatives – intérêts (note 5)	(52)	(47)	(104)	(93)
Loyers payés en trésorerie en vertu des obligations locatives – principal	(177)	(161)	(349)	(322)
Capital social – Émis (note 11)	19	1	35	6
– Racheté et annulé (note 11)	(345)	(233)	(490)	(460)
Capital social ordinaire de Loblaw – Émis	69	15	126	30
– Racheté et annulé	(319)	(261)	(580)	(456)
Dividendes – aux porteurs d'actions ordinaires	(96)	(92)	(183)	(177)
– aux porteurs d'actions privilégiées	(8)	(11)	(19)	(22)
– aux participations ne donnant pas le contrôle	(67)	(65)	(67)	(65)
Produit des passifs financiers	—	29	—	29
Autres	(32)	(39)	(55)	(88)
Sorties nettes liées aux activités de financement	(153)	(621)	(1 296)	(1 612)
Incidence de la variation des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	1	1	5	1
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	479	96	(31)	(343)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	1 941	1 874	2 451	2 313
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	2 420 \$	1 970 \$	2 420 \$	1 970 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Note 1. Nature et description de l'entité présentant l'information financière

George Weston Limitée (« GWL » ou la « société ») est une société ouverte canadienne constituée en 1928 dont le siège social est situé au 22, av. St. Clair Est, Toronto, Canada M4T 2S5. La société mère de la société est Wittington Investments, Limited (« Wittington »).

La société exerce ses activités par l'intermédiaire de deux secteurs d'exploitation à présenter, Les Compagnies Loblaw Limitée (« Loblaw ») et Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix »). Le poste « Incidence de la consolidation » tient compte des éliminations, des ajustements intersectoriels et d'autres ajustements de consolidation. La trésorerie et les placements à court terme, et les autres placements détenus par la société, ainsi que toutes les autres activités à l'échelle de la société qui ne sont pas attribués aux secteurs d'exploitation à présenter, notamment les charges d'intérêts nettes, les activités du siège social et les charges administratives, sont inscrits au poste « Siège social de GWL ».

Loblaw compte deux secteurs d'exploitation à présenter : Vente au détail et Services financiers. Le secteur Vente au détail de Loblaw comprend principalement les secteurs de l'alimentation au détail et des pharmacies au détail. Loblaw offre aux Canadiens des produits d'alimentation, des services pharmaceutiques et de soins de santé, des produits de soins de santé et de beauté, des vêtements, des articles de marchandise générale et des services financiers.

Propriétés de Choix détient, gère et aménage un portefeuille de haute qualité d'immeubles commerciaux et résidentiels partout au Canada.

Pendant les périodes intermédiaires, le caractère saisonnier des activités et le calendrier des jours fériés ont une incidence sur le bénéfice net trimestriel. Par conséquent, la performance trimestrielle n'est pas nécessairement représentative de la performance annuelle. Loblaw a toujours dégagé davantage de produits au quatrième trimestre qu'aux trimestres précédents de son exercice.

Note 2. Méthodes comptables significatives

Les méthodes comptables significatives ainsi que les estimations et jugements comptables critiques décrits dans les états financiers consolidés annuels audités de 2023 de la société ont été appliqués de manière uniforme lors de la préparation des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont présentés en dollars canadiens.

Modifications des normes IAS 7 et IFRS 7 En mai 2023, des modifications de la Norme comptable internationale (« IAS ») 7, *Tableau des flux de trésorerie*, et de l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, ont été publiées afin d'améliorer la transparence des accords de financement de fournisseurs. Les modifications exigent la présentation d'informations supplémentaires au sujet des accords de financement de fournisseurs, notamment en ce qui concerne les modalités des accords, la plage des dates d'exigibilité des paiements et l'incidence de ces accords sur les flux de trésorerie et les passifs de l'entité ainsi que sur son exposition au risque de liquidité. Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024, et les informations à fournir seront incluses dans les notes afférentes aux états financiers consolidés annuels audités de 2024 de la société.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont établis selon l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board et doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités de 2023 de la société et les notes y afférentes.

La publication des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités a été approuvée par le Conseil d'administration de la société le 29 juillet 2024.

Note 3. Norme IFRS de comptabilité future et modifications

Modifications des normes IFRS 9 et IFRS 7 En mai 2024, des modifications de l'IFRS 9, *Instruments financiers*, et de l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, ont été publiées. Les modifications clarifient le moment où un actif financier ou un passif financier doit être comptabilisé ou décomptabilisé, notamment en précisant qu'un passif financier est décomptabilisé à la date de règlement. En plus de ces clarifications, les modifications prévoient un choix de méthode comptable pour décomptabiliser les passifs financiers réglés au moyen d'un système de paiement électronique avant la date de règlement, si des conditions spécifiques sont remplies. Les modifications comprennent également des clarifications concernant le classement des actifs financiers, y compris ceux qui sont assortis de caractéristiques liées aux questions environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise. Aux termes de ces modifications, des informations supplémentaires doivent être fournies pour les instruments financiers assortis de clauses conditionnelles et les placements dans des instruments de capitaux propres classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. L'adoption anticipée est autorisée, et il sera possible d'adopter par anticipation uniquement les modifications relatives au classement des actifs financiers. L'adoption n'aura pas d'incidence significative sur les états financiers consolidés de la société.

IFRS 18 La norme IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir*, a été publiée en avril 2024 pour assurer la comparabilité des performances financières d'entités similaires. Cette norme, qui remplace l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, a une incidence sur la présentation des états financiers de base et des notes, y compris l'état du résultat net, dans lequel les entreprises devront présenter des catégories distinctes de produits et de charges pour les activités d'exploitation, d'investissement et de financement, avec des sous-totaux prescrits pour chaque nouvelle catégorie. Aux termes de cette norme, les mesures de la performance définies par la direction devront également être expliquées et incluses dans une note distincte dans les états financiers consolidés. La norme s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, y compris aux états financiers intermédiaires, et nécessitera une application rétrospective. La société évalue actuellement l'incidence qu'aura cette nouvelle norme.

Note 4. Filiales

Le tableau suivant présente un résumé des principales filiales de la société. Les participations véritables détenues équivalent aux droits de vote que détient la société. La variation des capitaux propres sous forme d'actions ordinaires de Loblaw et des parts de fiducie de Propriétés de Choix a une incidence sur la participation de GWL dans Loblaw et dans Propriétés de Choix, respectivement.

		15 juin 2024		Aux 17 juin 2023		31 déc. 2023	
		Nombre d'actions / de parts détenues	Participation véritable	Nombre d'actions / de parts détenues	Participation véritable	Nombre d'actions / de parts détenues	Participation véritable
Loblaw	Actions ordinaires ⁱ⁾	160 983 608	52,6 %	166 931 816	52,6 %	163 473 491	52,6 %
	Parts de société en commandite de catégorie B ⁱⁱ⁾	395 786 525	s. o.	395 786 525	s. o.	395 786 525	s. o.
	Parts de fiducie	50 661 415	s. o.	50 661 415	s. o.	50 661 415	s. o.
Propriétés de Choix		446 447 940	61,7 %	446 447 940	61,7 %	446 447 940	61,7 %

- i) GWL participe à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw afin de conserver son pourcentage de participation.
- ii) Les parts de société en commandite de catégorie B (les « parts échangeables ») ont une valeur économique équivalente aux parts de fiducie, confèrent à leurs porteurs le droit de recevoir des distributions équivalentes à celles versées sur les parts de fiducie et sont échangeables, au gré du porteur, en parts de fiducie.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Note 5. Charges d'intérêts nettes et autres charges financières

Les composantes des charges d'intérêts nettes et autres charges financières se présentent comme suit :

(en millions de dollars)	12 semaines closes les		24 semaines closes les	
	15 juin 2024	17 juin 2023	15 juin 2024	17 juin 2023
Charges d'intérêts :				
Dette à long terme	166 \$	148 \$	317 \$	294 \$
Obligations locatives	52	47	104	93
Emprunts liés aux créances sur cartes de crédit	13	25	32	44
Distributions sur les parts de fiducie	53	51	105	103
Fiducies de financement indépendantes	10	9	20	19
Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme (note 12)	1	4	2	8
Passifs financiers	10	12	22	22
Intérêts inscrits à l'actif	(10)	(2)	(11)	(3)
	295 \$	294 \$	591 \$	580 \$
Produits d'intérêts :				
Produits de désactualisation	— \$	— \$	(1) \$	(1) \$
Produits d'intérêts	(24)	(19)	(45)	(41)
	(24) \$	(19) \$	(46) \$	(42) \$
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	(274) \$	(202) \$	(333) \$	(394) \$
(Produits d'intérêts nets) charges d'intérêts nettes et autres charges financières	(3) \$	73 \$	212 \$	144 \$

Note 6. Impôt sur le résultat

Pour le deuxième trimestre de 2024, la charge d'impôt sur le résultat s'est établie à 131 millions de dollars (244 millions de dollars en 2023) et le taux d'impôt effectif, à 16,4 % (23,8 % en 2023). La diminution du taux d'impôt effectif est surtout attribuable à une baisse de la charge d'impôt à l'égard des différences temporaires au titre du placement de la société dans certaines actions de Loblaw compte tenu de la participation de GWL à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw et à l'incidence, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement non imposable de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie.

Pour l'exercice à ce jour, la charge d'impôt sur le résultat s'est chiffrée à 395 millions de dollars (478 millions de dollars en 2023) et le taux d'impôt effectif s'est établi à 25,4 % (25,0 % en 2023). L'augmentation du taux d'impôt effectif est principalement attribuable à la tranche non imposable du profit découlant des cessions de biens immobiliers en 2023.

Note 7. Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	12 semaines closes les		24 semaines closes les	
	15 juin 2024	17 juin 2023	15 juin 2024	17 juin 2023
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	410 \$	508 \$	656 \$	944 \$
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(10)	(10)	(20)	(20)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	400 \$	498 \$	636 \$	924 \$
Réduction du bénéfice net attribuable à la dilution liée à Loblaw	(3)	(3)	(5)	(5)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires aux fins du calcul du bénéfice dilué par action	397 \$	495 \$	631 \$	919 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions) (note 11)	133,0	138,8	133,6	139,4
Effet dilutif de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres ¹⁾ (en millions)	0,6	0,7	0,6	0,7
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	133,6	139,5	134,2	140,1
Bénéfice net de base par action ordinaire (en dollars)	3,01 \$	3,59 \$	4,76 \$	6,63 \$
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	2,97 \$	3,55 \$	4,70 \$	6,56 \$

i) Au deuxième trimestre de 2024 et pour l'exercice à ce jour, un nombre négligeable (nombre négligeable en 2023) d'instruments financiers potentiellement dilutifs ont été exclus du calcul du bénéfice net dilué par action ordinaire parce qu'ils avaient un effet antidilutif.

Note 8. Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement

(en millions de dollars)	12 semaines closes les		24 semaines closes les	
	15 juin 2024	17 juin 2023	15 juin 2024	17 juin 2023
Variation des éléments suivants :				
Créances	(9) \$	17 \$	83 \$	(70) \$
Charges payées d'avance et autres actifs	34	(52)	(94)	(117)
Stocks	176	173	55	293
Fournisseurs et autres passifs	(261)	(34)	(767)	(512)
Autres	4	(39)	(6)	(7)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(56) \$	65 \$	(729) \$	(413) \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Note 9. Créances sur cartes de crédit

Les composantes des créances sur cartes de crédit se présentent comme suit :

(en millions de dollars)	15 juin 2024	Aux	
		17 juin 2023	31 déc. 2023
Créances sur cartes de crédit, montant brut	4 220 \$	4 192 \$	4 388 \$
Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit	(266)	(220)	(256)
Créances sur cartes de crédit	3 954 \$	3 972 \$	4 132 \$
Créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes :			
Créances titrisées auprès de <i>Fiducie cartes de crédit Eagle</i> ^{MD} (note 10)	1 700 \$	1 600 \$	1 350 \$
Créances titrisées auprès d'autres fiducies de titrisation indépendantes ⁱ⁾	650	650	850
Total des créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes	2 350 \$	2 250 \$	2 200 \$

i) Au cours du deuxième trimestre de 2024, la Banque PC a comptabilisé une diminution nette de 200 millions de dollars de sa participation en copropriété dans les créances titrisées qu'elle détient auprès des autres fiducies de titrisation indépendantes.

Loblaw, par l'intermédiaire de la Banque le Choix du Président (la « Banque PC »), participe à divers programmes de titrisation qui constituent une source de fonds pour l'exercice de ses activités liées aux cartes de crédit. La Banque PC maintient et surveille sa participation en copropriété dans des créances sur cartes de crédit auprès de fiducies de titrisation indépendantes, notamment *Fiducie cartes de crédit Eagle*^{MD} (« *Eagle* ») et d'autres fiducies de titrisation indépendantes, selon ses besoins en matière de financement.

Le passif connexe d'*Eagle* est comptabilisé dans la dette à long terme (voir la note 10). Les passifs connexes liés aux créances sur cartes de crédit titrisées auprès des autres fiducies de titrisation indépendantes sont comptabilisés dans la dette à court terme.

Au cours du deuxième trimestre de 2024, *Eagle* a émis des billets à terme de premier rang et subordonnés de 350 millions de dollars échéant le 17 juin 2029 (les « billets de série 2024-1 d'*Eagle* »). Ces billets portent intérêt à un taux moyen pondéré de 5,03 %. Dans le cadre de l'émission, des contrats à terme sur obligations de 150 millions de dollars ont été réglés, ce qui a donné lieu à un profit lié à la juste valeur de 2 millions de dollars avant impôt sur le résultat, qui sera reclassé en résultat net sur la durée de vie des billets de série 2024-1 d'*Eagle*. Par conséquent, le taux d'intérêt effectif net sur les billets de série 2024-1 d'*Eagle* émis est de 4,90 %.

Le total du passif brut éventuel lié aux lettres de crédit émises en faveur des autres fiducies de titrisation indépendantes s'établissait à 59 millions de dollars à la clôture du deuxième trimestre de 2024 (59 millions de dollars au 17 juin 2023 et 77 millions de dollars au 31 décembre 2023), ce qui représente 9 % (9 % au 17 juin 2023 et 9 % au 31 décembre 2023) des créances sur cartes de crédit titrisées.

Dans le cadre de ses programmes de titrisation, la Banque PC est tenue de maintenir en tout temps un solde de son portefeuille de créances sur cartes de crédit équivalant à au moins 107 % du passif titrisé en cours. Elle se conformait à cette exigence à la clôture du deuxième trimestre de 2024 et s'y est conformée tout au long du premier semestre de 2024.

Dépôts de garantie Un processus de cumul aux fins du remboursement a été déclenché au deuxième trimestre de 2024, en raison de l'arrivée à échéance, le 17 juillet 2024, des billets à terme de premier rang et subordonnés d'*Eagle* de 250 millions de dollars. Au 15 juin 2024, une somme de 250 millions de dollars avait été accumulée et était comptabilisée dans les dépôts de garantie.

Note 10. Dette à long terme

Le tableau suivant présente les composantes de la dette à long terme :

(en millions de dollars)	15 juin 2024	Aux	
		17 juin 2023	31 déc. 2023
Débetures	10 707 \$	10 260 \$	10 409 \$
Dette à long terme garantie par une hypothèque	1 054	1 026	977
Emprunts pour la construction	84	68	90
Certificats de placement garanti	1 565	1 748	1 654
Fiducies de titrisation indépendantes (note 9)	1 700	1 600	1 350
Fiducies de financement indépendantes	577	518	558
Facilités de crédit engagées	350	79	—
Coûts de transaction et autres	(39)	(42)	(42)
Total de la dette à long terme	15 998 \$	15 257 \$	14 996 \$
Tranche échéant à moins d'un an de la dette à long terme	(1 953)	(1 587)	(2 355)
Dette à long terme	14 045 \$	13 670 \$	12 641 \$

La société, Loblaw et Propriétés de Choix sont tenues de respecter certaines clauses restrictives de nature financière au titre de divers instruments d'emprunt. La société, Loblaw et Propriétés de Choix respectaient ces clauses restrictives de nature financière à la clôture du premier semestre de 2024 et les ont respectées tout au long du premier semestre.

DÉBENTURES Le tableau qui suit présente un résumé des débetures émises pour les périodes closes indiquées :

(en millions de dollars)	Taux d'intérêt	Date d'échéance	12 semaines closes les		24 semaines closes les	
			15 juin 2024	17 juin 2023	15 juin 2024	17 juin 2023
			Montant en capital	Montant en capital	Montant en capital	Montant en capital
Loblaw						
– Billet non garanti de premier rang	5,12 %	4 mars 2054	— \$	— \$	400 \$	— \$
Débetures non garanties de premier rang de Propriétés de Choix						
– Série U	5,03 %	28 février 2031	500	—	500	—
– Série S	5,40 %	1 ^{er} mars 2033	—	—	—	550
Total des débetures émises			500 \$	— \$	900 \$	550 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Le tableau qui suit présente un résumé des débtures remboursées pour les périodes closes indiquées :

(en millions de dollars)	Taux d'intérêt	Date d'échéance	12 semaines closes les		24 semaines closes les	
			15 juin 2024	17 juin 2023	15 juin 2024	17 juin 2023
			Montant en capital	Montant en capital	Montant en capital	Montant en capital
Billet non garanti de premier rang de Loblaw	3,92 %	20 juin 2024 ⁱ⁾	400 \$	— \$	400 \$	— \$
Débtures non garanties de premier rang de Propriétés de Choix						
– Série G	3,20 %	7 mars 2023	—	—	—	250
– Série D-C	3,30 %	18 janvier 2023	—	—	—	125
– Série D	4,29 %	8 février 2024	—	—	200	—
Total des débtures remboursées			400 \$	— \$	600 \$	375 \$

i) La débture non garantie de premier rang de Loblaw a été remboursée le 10 juin 2024.

Après la clôture du deuxième trimestre de 2024, la société a remboursé à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus et impayés, la totalité des débtures non garanties de premier rang en circulation d'un montant en capital global de 200 millions de dollars portant intérêt à 4,12 % et échéant le 17 juin 2024.

FACILITÉS DE CRÉDIT ENGAGÉES Les composantes des lignes de crédit engagées disponibles se présentent comme suit :

(en millions de dollars)	Date d'échéance	15 juin 2024		Aux			
		Disponible	Prélevé	17 juin 2023		31 déc. 2023	
				Disponible	Prélevé	Disponible	Prélevé
George Weston	14 décembre 2026	350 \$	— \$	350 \$	— \$	350 \$	— \$
Loblaw	15 juillet 2027	1 500	350	1 000	—	1 500	—
Propriétés de Choix	13 juin 2029 ⁱ⁾	1 500	—	1 500	79	1 500	—
Total des facilités de crédit engagées		3 350 \$	350 \$	2 850 \$	79 \$	3 350 \$	— \$

i) Au deuxième trimestre de 2024, Propriétés de Choix a repoussé du 1^{er} septembre 2028 au 13 juin 2029 la date d'échéance de sa facilité de crédit.

Note 11. Capital social

CAPITAL SOCIAL ORDINAIRE Le tableau qui suit résume l'activité relative aux actions ordinaires émises et en circulation de la société pour les périodes closes aux dates indiquées :

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	12 semaines closes les				24 semaines closes les			
	15 juin 2024		17 juin 2023		15 juin 2024		17 juin 2023	
	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire
Émises et en circulation à l'ouverture de la période	133 803 851	2 510 \$	139 416 452	2 600 \$	134 546 581	2 511 \$	140 737 942	2 619 \$
Émises en vue du règlement d'options sur actions	194 327	22	11 521	2	345 102	39	56 681	7
Rachetées et annulées ⁱ⁾	(1 812 683)	(29)	(1 450 899)	(28)	(2 706 188)	(47)	(2 817 549)	(52)
Émises et en circulation à la clôture de la période	132 185 495	2 503 \$	137 977 074	2 574 \$	132 185 495	2 503 \$	137 977 074	2 574 \$
Actions détenues en fiducie à l'ouverture de la période	(41 701)	(1) \$	(81 018)	(2) \$	(123 895)	(3) \$	(160 465)	(3) \$
Libérées en vue du règlement d'UATI et d'UAR	161	—	—	—	82 355	2	79 447	1
Actions détenues en fiducie à la clôture de la période	(41 540)	(1) \$	(81 018)	(2) \$	(41 540)	(1) \$	(81 018)	(2) \$
Émises et en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie à la clôture de la période	132 143 955	2 502 \$	137 896 056	2 572 \$	132 143 955	2 502 \$	137 896 056	2 572 \$
Nombre moyen pondéré en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie (note 7)	132 966 134		138 828 293		133 564 920		139 414 745	

i) Le nombre d'actions ordinaires rachetées et annulées au 15 juin 2024 ne comprend pas les actions qui pourraient être rachetées après la clôture du trimestre dans le cadre du régime d'achat d'actions automatique (le « RAAA »), comme il est décrit ci-dessous.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

PROGRAMME D'OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS Le tableau qui suit présente un résumé des activités de la société aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités :

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	12 semaines closes les		24 semaines closes les	
	15 juin 2024	17 juin 2023	15 juin 2024	17 juin 2023
Rachetées en vue du règlement courant d'UAD (nombre d'actions)	1 721	—	1 721	7 521
Rachetées et annulées (nombre d'actions)	1 812 683	1 450 899	2 706 188	2 817 549
Contrepartie en trésorerie payée				
Rachetées et réglées	— \$	— \$	— \$	(1) \$
Rachetées et annulées ⁱ⁾	(345) \$	(233) \$	(490) \$	(460) \$
Prime comptabilisée en charges dans les résultats non distribués				
Rachetées et réglées	— \$	— \$	— \$	(2) \$
Rachetées et annulées ⁱⁱ⁾	271 \$	201 \$	443 \$	400 \$
Diminution du capital social ⁱⁱⁱ⁾	29 \$	28 \$	47 \$	52 \$

- i) Les montants inscrits pour le deuxième trimestre de 2024 et l'exercice à ce jour tiennent compte d'un ajustement en trésorerie net d'un montant respectif de 6 millions de dollars ((8) millions de dollars en 2023) et de (7) millions de dollars ((12) millions de dollars en 2023) apporté au titre du calendrier relativement aux actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.
- ii) Comprend un montant de 108 millions de dollars (114 millions de dollars en 2023) lié au RAAA, comme il est décrit ci-dessous.
- iii) Comprend un montant de 12 millions de dollars (16 millions de dollars en 2023) lié au RAAA, comme il est décrit ci-dessous.

Au deuxième trimestre de 2024, GWL a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat, à la Bourse de Toronto (la « TSX ») ou par l'intermédiaire d'autres systèmes de négociation, d'au plus 6 646 057 de ses actions ordinaires, représentant environ 5 % des actions ordinaires émises et en circulation.

Conformément à l'exemption initialement accordée par la TSX en 2023, Wittington, l'actionnaire possédant le contrôle de la société, est autorisé à participer à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités dans une proportion fixe de 50 % de la quote-part revenant à Wittington des actions ordinaires émises et en circulation de la société. Les rachats d'actions ordinaires auprès de Wittington seront effectués dans le cadre de la séance de bourse spéciale de la TSX conformément à un régime de cession de titres automatique convenu entre le courtier de la société, la société et Wittington. Le nombre d'actions ordinaires achetées auprès de Wittington sera retranché du nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être achetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Au cours du deuxième trimestre de 2024, 1 812 683 actions ordinaires (1 450 899 actions ordinaires en 2023) ont été rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour une contrepartie totale de 339 millions de dollars (241 millions de dollars en 2023), y compris 526 097 actions ordinaires (néant en 2023) rachetées auprès de Wittington pour une contrepartie totale de 98 millions de dollars (néant en 2023). Pour l'exercice à ce jour, 2 706 188 actions ordinaires (2 817 549 actions ordinaires en 2023) ont été rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour une contrepartie totale de 497 millions de dollars (472 millions de dollars en 2023), y compris 784 324 actions ordinaires (néant en 2023) rachetées auprès de Wittington pour une contrepartie totale de 144 millions de dollars (néant en 2023).

La société participe de temps à autre à un RAAA avec un courtier afin de faciliter le rachat de ses actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Pendant la période au cours de laquelle le RAAA est en vigueur, le courtier de la société peut racheter des actions ordinaires à des moments où la société n'est autrement pas active sur les marchés. Au 15 juin 2024, une obligation de rachat d'actions de 120 millions de dollars (130 millions de dollars en 2023) a été comptabilisée en vertu du RAAA dans les fournisseurs et autres passifs.

Au 15 juin 2024, 497 553 actions ordinaires ont été rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la société.

DIVIDENDES Le tableau qui suit présente un résumé des dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés pour les périodes closes aux dates indiquées :

(en dollars)	12 semaines closes les		24 semaines closes les	
	15 juin 2024	17 juin 2023	15 juin 2024	17 juin 2023
Dividendes déclarés par action ⁱ⁾ :				
Ordinaire	0,820 \$	0,713 \$	1,533 \$	1,373 \$
Privilégiée :				
Série I	0,3625 \$	0,3625 \$	0,7250 \$	0,7250 \$
Série III	0,3250 \$	0,3250 \$	0,6500 \$	0,6500 \$
Série IV	0,3250 \$	0,3250 \$	0,6500 \$	0,6500 \$
Série V	0,296875 \$	0,296875 \$	0,593750 \$	0,593750 \$

- i) Les dividendes déclarés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de série III, de série IV et de série V au deuxième trimestre de 2024 étaient payables le 1^{er} juillet 2024. Les dividendes déclarés sur les actions privilégiées de série I au deuxième trimestre de 2024 étaient payables le 15 juin 2024.

Note 12. Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme

Le coût net comptabilisé dans le bénéfice avant impôt sur le résultat au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme de la société au cours des périodes se présente comme suit :

(en millions de dollars)	12 semaines closes les		24 semaines closes les	
	15 juin 2024	17 juin 2023	15 juin 2024	17 juin 2023
Coût des services rendus au cours de la période				
Charges au titre des avantages postérieurs à l'emploi ⁱ⁾	35 \$	35 \$	74 \$	72 \$
Charges au titre des autres avantages du personnel à long terme ⁱⁱ⁾	8	10	17	19
Coût financier net des obligations nettes au titre des régimes à prestations définies (note 5)	1	4	2	8
Total du coût des prestations définies des avantages postérieurs à l'emploi	44 \$	49 \$	93 \$	99 \$

- i) Comprend les coûts liés aux régimes à prestations définies, aux régimes de retraite à cotisations définies et aux régimes de retraite multi-employeurs de la société auxquels elle cotise.
- ii) Comprend les coûts liés aux régimes d'invalidité à long terme de la société.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Le tableau qui suit présente les gains actuariels (pertes actuarielles), déduction faite des (charges) recouvrements d'impôt sur le résultat, comptabilisés au titre des régimes à prestations définies dans les autres éléments du résultat global au cours des périodes :

(en millions de dollars)	12 semaines closes les		24 semaines closes les	
	15 juin 2024	17 juin 2023	15 juin 2024	17 juin 2023
Rendement des (perte sur les) actifs des régimes, à l'exclusion des montants inclus dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières	43 \$	(6) \$	66 \$	81 \$
(Pertes actuarielles) gains actuariels découlant des modifications apportées aux hypothèses financières ⁱ⁾	(45)	47	22	(47)
Variation du passif résultant du plafonnement des actifs ⁱ⁾	97	(46)	(44)	95
Total des gains actuariels nets (pertes actuarielles nettes) comptabilisés dans les autres éléments du résultat global avant impôt	95 \$	(5) \$	44 \$	129 \$
(Charges) recouvrements d'impôt sur le résultat liés aux gains actuariels (pertes actuarielles)	(25)	1	(11)	(34)
Gains actuariels (pertes actuarielles), déduction faite des (charges) recouvrements d'impôt sur le résultat	70 \$	(4) \$	33 \$	95 \$

- i) Pour le deuxième trimestre de 2024, les pertes actuarielles découlant des modifications apportées aux hypothèses financières et la variation du passif résultant du plafonnement des actifs sont principalement attribuables à une diminution du taux d'actualisation. Pour l'exercice à ce jour, les gains actuariels découlant des modifications apportées aux hypothèses financières et la variation du passif résultant du plafonnement des actifs sont principalement attribuables à une augmentation du taux d'actualisation.

Le tableau qui suit présente les actifs et passifs au titre des régimes à prestations définies et des régimes d'invalidité à long terme au cours des périodes :

(en millions de dollars)	15 juin 2024	Aux	
		17 juin 2023	31 déc. 2023
Autres actifs			
Montant net de l'actif au titre des prestations constituées	333 \$	174 \$	309 \$
Autres passifs			
Montant net de l'obligation au titre des régimes à prestations définies	280 \$	264 \$	282 \$
Obligation au titre des autres avantages du personnel à long terme	135 \$	121 \$	129 \$

Note 13. Instruments financiers

Le tableau qui suit présente la juste valeur et la hiérarchie des justes valeurs pour les instruments financiers de la société, à l'exclusion de ceux qui sont classés comme étant au coût amorti et qui sont par nature à court terme. Les valeurs comptables des instruments financiers de la société se rapprochent de leur juste valeur, à l'exception de celle de la dette à long terme.

(en millions de dollars)	15 juin 2024				Aux 17 juin 2023				31 déc. 2023			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers												
Coût amorti :												
Prêts hypothécaires, prêts et billets à recevoir ⁱ⁾	— \$	— \$	217 \$	217 \$	— \$	— \$	378 \$	378 \$	— \$	— \$	205 \$	205 \$
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :												
Titres à long terme ⁱ⁾	138	—	—	138	246	—	—	246	201	—	—	201
Dérivés inclus dans les charges payées d'avance et autres actifs	—	3	—	3	—	10	4	14	—	8	—	8
Juste valeur par le biais du résultat net :												
Dépôts de garantie	285	—	—	285	285	—	—	285	38	—	—	38
Prêts hypothécaires, prêts et billets à recevoir ⁱ⁾	—	—	138	138	—	—	164	164	—	—	161	161
Placement dans des titres immobiliers ⁱ⁾	—	181	—	181	—	256	—	256	—	238	—	238
Certains autres actifs ⁱ⁾	—	15	110	125	—	16	113	129	—	17	95	112
Dérivés inclus dans les charges payées d'avance et autres actifs	—	10	—	10	—	14	2	16	—	8	2	10
Passifs financiers												
Coût amorti :												
Dette à long terme	—	8 907	6 882	15 789	—	8 802	6 219	15 021	—	8 627	6 599	15 226
Participation des pharmaciens propriétaires	—	—	378	378	—	—	413	413	—	—	370	370
Certains autres passifs ^{i), ii)}	—	—	815	815	—	—	695	695	—	—	814	814
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :												
Dérivés inclus dans les fournisseurs et autres passifs	—	—	19	19	—	—	—	—	—	—	4	4
Juste valeur par le biais du résultat net :												
Passif lié aux parts de fiducie	3 545	—	—	3 545	3 717	—	—	3 717	3 881	—	—	3 881
Dérivés inclus dans les fournisseurs et autres passifs	1	—	1	2	—	2	—	2	4	4	—	8

i) Inclus dans les bilans consolidés résumés sous les postes « Autres actifs » et « Autres passifs ».

ii) Certains autres passifs se rapportent principalement aux passifs financiers liés aux immeubles qui ne répondaient pas aux critères de vente.

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours des périodes présentées.

Au deuxième trimestre de 2024 et pour l'exercice à ce jour, un profit de 2 millions de dollars (perte de 3 millions de dollars en 2023) et un profit de 5 millions de dollars (perte de 2 millions de dollars en 2023), respectivement, ont été comptabilisés dans le résultat d'exploitation au titre des instruments financiers désignés comme étant au coût amorti. De plus, au deuxième trimestre de 2024 et pour l'exercice à ce jour, un profit net de 260 millions de dollars (154 millions de dollars en 2023) et un profit net de 297 millions de dollars (320 millions de dollars en 2023), respectivement, ont été comptabilisés dans le bénéfice avant impôt sur le résultat au titre des instruments financiers devant être classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Placement dans des titres immobiliers Le placement de Propriétés de Choix dans des parts de catégorie B d'Allied Properties Real Estate Investment Trust (« Allied ») est comptabilisé à sa juste valeur selon le cours de marché des parts cotées en bourse d'Allied. Au deuxième trimestre de 2024 et pour l'exercice à ce jour, une perte liée à la juste valeur de 28 millions de dollars (31 millions de dollars en 2023) et une perte liée à la juste valeur de 58 millions de dollars (46 millions de dollars en 2023), respectivement, ont été comptabilisées dans les frais de vente et charges générales et administratives.

Investissement conjoint Au deuxième trimestre de 2024, GWL et deux filiales de Wittington ont investi conjointement 14 millions de dollars (10 millions de dollars américains) dans une société tierce, investissement auquel la société a contribué à hauteur de 6 millions de dollars (4 millions de dollars américains). Cet investissement conjoint est pris en compte au poste « Certains autres actifs ».

Autres dérivés La société a recours à des contrats à terme sur obligations, à des swaps de taux d'intérêt et à des contrats de change à terme pour atténuer l'incidence des hausses des taux d'intérêt et pour gérer le risque prévu lié aux taux de change dans le cadre de ses activités sous-jacentes et de ses achats prévus d'immobilisations. Elle a également recours à des swaps, à des contrats à terme normalisés, à des contrats d'options et à des contrats à terme de gré à gré pour gérer le risque prévu lié aux fluctuations des prix des marchandises et des cours de change dans le cadre de ses activités sous-jacentes. Les tableaux qui suivent présentent un résumé des justes valeurs comptabilisées aux bilans consolidés résumés intermédiaires non audités et des profits (pertes) nets réalisés et latents, avant l'impôt sur le résultat, liés aux autres dérivés de la société :

	15 juin 2024				
	Juste valeur des actifs (passifs) nets	12 semaines closes les		24 semaines closes les	
		Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation
(en millions de dollars)					
Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie					
Contrats de change à terme ⁱ⁾	1 \$	— \$	— \$	— \$	— \$
Contrats à terme sur obligations ⁱⁱ⁾	1	4	(1)	5	(2)
Swaps de taux d'intérêt et autres ⁱⁱⁱ⁾	(10)	(14)	—	(18)	1
Total des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(8) \$	(10) \$	(1) \$	(13) \$	(1) \$
Dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle					
Contrats de change et autres contrats à terme	2 \$	— \$	3 \$	— \$	12 \$
Autres dérivés non financiers	(1)	—	(1)	—	3
Total des dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle	1 \$	— \$	2 \$	— \$	15 \$
Total des dérivés	(7) \$	(10) \$	1 \$	(13) \$	14 \$

- i) La Banque PC a recours à des contrats de change à terme, d'une valeur notionnelle de 8 millions de dollars américains, pour gérer le risque de change lié à certains montants à payer en dollars américains. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les charges payées d'avance et autres actifs.
- ii) La Banque PC a recours à des contrats à terme sur obligations, d'une valeur notionnelle de 100 millions de dollars, pour gérer son risque de taux d'intérêt lié aux émissions futures de titres de créance. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les charges payées d'avance et autres actifs.
- iii) La Banque PC a recours à des swaps de taux d'intérêt, d'une valeur notionnelle de 180 millions de dollars, pour atténuer l'incidence des hausses de taux d'intérêt. En 2023, Loblaw a conclu un accord de 20 ans afin de couvrir les prix de l'énergie sur ses achats en Alberta à compter du 1^{er} janvier 2025. La couverture a une valeur notionnelle de 223 millions de dollars. Au 15 juin 2024, une perte liée à la juste valeur de 19 millions de dollars a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global en lien avec la couverture des prix de l'énergie. La juste valeur des dérivés détenus par la Banque PC et Loblaw est prise en compte dans les charges payées d'avance et autres actifs, ainsi que dans les fournisseurs et autres passifs. Propriétés de Choix a recours à des swaps de taux d'intérêt, d'une valeur notionnelle de 78 millions de dollars à titre d'actifs dérivés et de 76 millions de dollars à titre de passifs dérivés, pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux emprunts hypothécaires à taux variable. La juste valeur des dérivés détenus par Propriétés de Choix est prise en compte dans les autres actifs et les autres passifs.

(en millions de dollars)	12 semaines closes les			24 semaines closes les	
	Juste valeur des actifs (passifs) nets	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation
Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie					
Contrats de change à terme ⁱ⁾	5 \$	(6) \$	— \$	(4) \$	1 \$
Contrats à terme sur obligations ⁱⁱ⁾	2	6	(1)	8	(2)
Swaps de taux d'intérêt et autres ⁱⁱⁱ⁾	20	15	1	7	1
Total des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	27 \$	15 \$	— \$	11 \$	— \$
Dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle					
Contrats de change et autres contrats à terme	(1) \$	— \$	(12) \$	— \$	(7) \$
Autres dérivés non financiers	—	—	(1)	—	(3)
Total des dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle	(1) \$	— \$	(13) \$	— \$	(10) \$
Total des dérivés	26 \$	15 \$	(13) \$	11 \$	(10) \$

- i) La Banque PC a recours à des contrats de change à terme, d'une valeur notionnelle de 20 millions de dollars américains, pour gérer le risque de change lié à certains montants à payer en dollars américains. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les charges payées d'avance et autres actifs.
- ii) La Banque PC a réglé des contrats à terme sur obligations totalisant 140 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023 dans le but de couvrir le risque de taux d'intérêt lié aux billets d'*Eagle* d'un montant de 250 millions de dollars émis au deuxième trimestre de 2023. Loblaw a conclu que la couverture était efficace à la date du règlement, ce qui a donné lieu à la comptabilisation d'un profit lié à la juste valeur de 4 millions de dollars dans les autres éléments du résultat global, lequel sera reclassé en bénéfice net sur la durée des nouveaux billets d'*Eagle*.
- iii) La Banque PC a recours à des swaps de taux d'intérêt, d'une valeur notionnelle de 180 millions de dollars, pour atténuer l'incidence des hausses de taux d'intérêt. Au cours du deuxième trimestre de 2023, Loblaw a également conclu un accord de 20 ans afin de couvrir les prix de l'énergie sur ses achats en Alberta à compter du 1^{er} janvier 2025. La couverture a une valeur notionnelle de 223 millions de dollars et a donné lieu à un profit lié à la juste valeur de 4 millions de dollars qui a été comptabilisé dans les autres éléments du résultat global. La juste valeur des dérivés détenus par la Banque PC et Loblaw est prise en compte dans les charges payées d'avance et autres actifs. Propriétés de Choix a recours à des swaps de taux d'intérêt, d'une valeur notionnelle de 211 millions de dollars à titre d'actifs dérivés pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux emprunts hypothécaires à taux variable. Propriétés de Choix a également recours à des swaps de taux d'intérêt, d'une valeur notionnelle de 20 millions de dollars à titre d'actifs dérivés et d'une valeur notionnelle de 60 millions de dollars à titre de passifs dérivés, pour couvrir le risque de change associé au montant équivalent en dollars américains sur sa facilité de crédit. La juste valeur des dérivés détenus par Propriétés de Choix est prise en compte dans les autres actifs et les autres passifs.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Note 14. Passifs éventuels

Dans le cours normal de ses activités, la société est partie et éventuellement assujettie à des actions et à des procédures en justice. De plus, la société est régulièrement assujettie à des vérifications de la part de diverses autorités fiscales. Par conséquent, il peut arriver à l'occasion que les autorités fiscales ne soient pas en accord avec les positions et les conclusions adoptées par la société dans ses déclarations de revenus, ou que la législation soit modifiée ou que son interprétation vienne à changer, ce qui pourrait donner lieu à des avis de nouvelle cotisation.

Il existe un certain nombre d'incertitudes entourant ces questions, prises isolément ou dans leur ensemble, et, par conséquent, il est possible que l'issue ultime de ces questions puisse nuire considérablement à la réputation de la société, à ses activités, à sa situation financière et à sa performance au cours de périodes futures. À l'heure actuelle, il est impossible de prédire avec certitude l'issue des actions et des procédures en justice de la société. La direction évalue régulièrement sa position quant au caractère adéquat des charges à payer et des provisions liées à ces questions et elle effectue les ajustements nécessaires, le cas échéant.

Ce qui suit décrit les actions en justice importantes de la société :

Shoppers Drug Mart/Pharmaprix s'est vu signifier par le passé une déclaration modifiée relative à un recours collectif, déclaration qui a été déposée auprès de la Cour supérieure de justice de l'Ontario (la « Cour supérieure ») par des titulaires d'une licence de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix (les « pharmaciens propriétaires »), qui réclament des dommages-intérêts fondés sur diverses allégations de violation des accords conclus par Shoppers Drug Mart/Pharmaprix avec les pharmaciens propriétaires. Le recours collectif englobe l'ensemble des pharmaciens propriétaires titulaires d'une licence, actuels et anciens, résidant au Canada, mais ailleurs qu'au Québec, qui étaient parties aux accords que Shoppers Drug Mart/Pharmaprix avait conclus avec ses pharmaciens propriétaires au moyen de formulaires en 2002 et en 2010. Le 9 juillet 2013, la Cour supérieure a confirmé un recours collectif à certaines parties de la poursuite. Un procès de jugement sommaire de l'affaire a eu lieu en décembre 2022 et, le 17 février 2023, la Cour supérieure a rendu sa décision concernant ces requêtes de jugement sommaire (la « décision »). La Cour supérieure a rejeté les demandes des parties demandresses à l'égard de la majorité des questions, y compris une demande de dommages-intérêts à ce stade de la procédure. La Cour a également statué que Shoppers Drug Mart/Pharmaprix avait violé l'accord conclu avec ses pharmaciens propriétaires en 2002 en ne leur remettant pas certains montants reçus des fabricants de médicaments génériques. Le 20 mars 2023, les parties demandresses ont déposé un avis d'appel et, le 4 avril 2023, Loblaw a déposé un avis d'appel incident. Une audience pour les appels a eu lieu les 14 et 15 février 2024, et une décision est attendue. Par conséquent, Loblaw n'a comptabilisé aucun montant au titre du passif éventuel associé à cette poursuite. Loblaw n'estime pas que la résolution ultime de cette affaire aura une incidence défavorable importante sur sa situation financière ou ses perspectives financières.

En 2017, la société et Loblaw ont annoncé avoir pris des mesures en raison de leur rôle dans l'accord visant la fixation des prix à l'échelle du secteur d'activité concernant certains produits de boulangerie emballés. L'accord portait sur la coordination des prix de détail et de gros de certains produits de boulangerie emballés sur une période allant de la fin de 2001 à mars 2015. Aux termes de cet accord, les participants augmentaient régulièrement les prix de manière coordonnée. Des poursuites en recours collectif ont été entreprises contre la société et Loblaw ainsi qu'un certain nombre d'autres grands détaillants d'alimentation et un autre grossiste de boulangerie. Le 24 juillet 2024, la société et Loblaw ont conclu une entente de règlement de 500 millions de dollars avec les avocats représentant les consommateurs afin de mettre un terme aux poursuites en recours collectif. La société et Loblaw paieront chacune une part du règlement; la société paiera 247 millions de dollars et Loblaw, 253 millions de dollars. Loblaw recevra un crédit au titre des 96 millions de dollars qu'elle a déjà versés aux consommateurs sous forme de cartes Loblaw, ce qui signifie qu'elle devra verser 157 millions de dollars en trésorerie dans le cadre du règlement. Le règlement est assujetti à la finalisation d'un accord de règlement contraignant et à l'approbation des tribunaux. En décembre 2019, un recours collectif proposé, intenté au nom de distributeurs indépendants, a été entrepris contre la société (le « recours collectif des distributeurs indépendants »). Il est trop tôt pour prédire l'issue du recours collectif des distributeurs indépendants, mais la société n'estime pas que la résolution ultime de cette poursuite aura des incidences défavorables importantes sur sa situation financière ou ses perspectives. Par suite de l'admission de leur participation à l'accord et de leur coopération à l'enquête du Bureau de la concurrence, la société et Loblaw ne feront pas l'objet d'accusations criminelles ou de sanctions pénales. En réponse à ces poursuites en recours collectif, certains grands détaillants en alimentation ont introduit une demande entre défendeurs contre la société et Loblaw, et la société et Loblaw jugent cette demande entre défendeurs sans fondement.

En août 2018, la province de la Colombie-Britannique a déposé un recours collectif contre de nombreux fabricants et distributeurs d'opioïdes, dont Loblaw et ses filiales, Shoppers Drug Mart Inc. et Sanis Health Inc. Le recours porte sur des allégations d'infractions à la *Loi sur la concurrence*, d'assertions frauduleuses et inexactes ainsi que de tromperie et négligence. Il réclame un montant indéterminé de dommages-intérêts au titre des charges engagées par le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires du Canada dans le paiement d'ordonnances d'opioïdes et d'autres coûts de soins de santé liés à la dépendance aux opioïdes au Canada. Le recours contre Les Compagnies Loblaw Limitée a été abandonné au deuxième trimestre de 2021. En mai 2019, deux autres recours collectifs liés aux opioïdes ont été intentés en Ontario et au Québec contre un important groupe de défendeurs, dont Sanis Health Inc. En février 2022, le demandeur et Sanis Health Inc. ont convenu de régler le recours intenté au Québec pour un montant symbolique, sans admission de responsabilité et dans le but exprès d'éviter les retards, les perturbations et les dépenses associés au litige. Le règlement a été approuvé par le tribunal et est maintenant définitif. En décembre 2019, un autre recours collectif lié aux opioïdes a été intenté en Colombie-Britannique contre un important groupe de défendeurs, dont Sanis Health Inc., Shoppers Drug Mart Inc. et Loblaw. Les allégations formulées dans les recours collectifs de l'Ontario, du Québec et de la Colombie-Britannique sont similaires aux allégations contre des défendeurs fabricants d'opioïdes formulées dans le recours collectif de la province de la Colombie-Britannique, à la différence que ces réclamations datées de mai 2019 et de décembre 2019 visent le recouvrement de dommages-intérêts au nom des usagers d'opioïdes directement. En avril 2021, Loblaw, Shoppers Drug Mart Inc. et Sanis Health Inc. ont été notifiées d'un autre recours collectif lié aux opioïdes intenté en Alberta contre plusieurs défendeurs. La demande vise à obtenir des dommages-intérêts au nom des municipalités et des gouvernements locaux en ce qui concerne les coûts de sécurité publique, de services sociaux et de justice pénale prétendument engagés en raison de la crise des opioïdes. En septembre 2021, Loblaw, Shoppers Drug Mart Inc. et Sanis Health Inc. ont été notifiées d'un recours collectif intenté en Saskatchewan par la Nation crie de Peter Ballantyne et la bande indienne de Lac La Ronge au nom de l'ensemble des communautés et des gouvernements autochtones, Métis, Premières Nations et Inuits du Canada visant à recouvrer les coûts engagés par ceux-ci en raison de la crise des opioïdes, notamment les coûts de soins de santé, les coûts des services policiers et les coûts sociétaux. En janvier 2024, Shoppers Drug Mart Inc. s'est vu signifier un deuxième recours collectif en Saskatchewan, intenté par la bande indienne de Lac La Ronge. L'action est intentée au nom des membres de la bande et vise la réclamation des dommages-intérêts liés aux coûts de réduction de la pollution, au détournement de ressources financières et d'autres ressources, à la réduction de la valeur des terres de réserve et des intérêts dans celles-ci, ainsi qu'à la perte de recettes fiscales. Shoppers Drug Mart Inc. est poursuivie en tant que représentant d'un sous-groupe de défendeurs internationaux constitué de distributeurs d'opioïdes, et Sanis Health Inc. fait partie des fournisseurs visés par le recours collectif. Loblaw estime que ces recours sont sans fondement et elle se défend vigoureusement. Aucune charge à payer ni aucune provision importantes au titre de ces recours ne sont comptabilisées dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

En juillet 2022, la Cour de l'impôt du Canada a rendu une décision concernant la Banque PC, une filiale de Loblaw. La Cour de l'impôt du Canada a statué que la Banque PC n'a pas le droit de réclamer des crédits de taxe sur les intrants théoriques à l'égard de certains paiements qu'elle a versés à Loblaw Inc. relativement à des rachats de points de fidélisation. Le 29 septembre 2022, la Banque PC a déposé un avis d'appel auprès de la Cour d'appel fédérale et, le 6 mars 2024, la Cour d'appel fédérale a entendu la cause et a reporté son jugement à une date ultérieure. Loblaw n'a annulé aucune partie de la charge de 111 millions de dollars, y compris les intérêts, comptabilisée au cours du deuxième trimestre de 2022. Loblaw estime que cette provision est suffisante pour couvrir son passif, si l'appel ne donne pas les résultats escomptés.

DISPOSITIONS D'INDEMNISATION De temps à autre, la société conclut des ententes dans le cours normal de ses activités, notamment des ententes de service et d'impartition et des contrats de location dans le cadre d'acquisitions ou de cessions d'entreprises ou d'actifs, et d'autres types d'ententes commerciales. De par leur nature, ces ententes peuvent prévoir des indemnisations à des contreparties. Ces dispositions d'indemnisation peuvent toucher des violations de déclarations ou de garanties ou des réclamations futures à l'égard de certains passifs, notamment en ce qui a trait à des questions fiscales ou environnementales. Ces dispositions d'indemnisation sont de durées variées et peuvent s'échelonner sur une période illimitée. De plus, les modalités de ces dispositions d'indemnisation comportent des montants variés, et certaines dispositions d'indemnisation ne prévoient pas de montant d'indemnisation maximal éventuel. Les montants d'indemnisation dépendent de l'issue d'événements futurs éventuels dont, pour le moment, ni la nature ni la probabilité ne peuvent être prévues. Par conséquent, la société n'est pas en mesure d'estimer de façon raisonnable le total de son passif éventuel maximal relativement aux dispositions d'indemnisation. Par le passé, la société n'a versé aucun montant important au titre de telles dispositions d'indemnisation.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Note 15. Informations sectorielles

La société compte deux secteurs d'exploitation à présenter : Loblaw et Propriétés de Choix. Le poste « Incidence de la consolidation » tient compte des éliminations, des ajustements intersectoriels et des autres ajustements de consolidation. La trésorerie et les placements à court terme et les autres placements détenus par la société, ainsi que toutes les autres activités à l'échelle de la société qui ne sont pas attribués aux secteurs d'exploitation à présenter, notamment les charges d'intérêts nettes, les activités du siège social et les charges administratives, sont inscrits dans la catégorie « Siège social de GWL ».

Les méthodes comptables adoptées pour les secteurs d'exploitation à présenter sont les mêmes que celles qui sont décrites dans le sommaire des principales méthodes comptables de la société (voir la note 2). La performance de chaque secteur d'exploitation à présenter est évaluée en fonction du résultat d'exploitation diminué des éléments d'ajustement et avant les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (le « montant ajusté du BAIIA »). Aucun des secteurs d'exploitation à présenter ne dépend d'un seul client externe.

(en millions de dollars)	12 semaines closes les						17 juin 2023					
	15 juin 2024						17 juin 2023					
	Loblaw	Propriétés de Choix	Total sectoriel	Incidence de la consolidation	Siège social de GWL	Total	Loblaw	Propriétés de Choix	Total sectoriel	Incidence de la consolidation	Siège social de GWL	Total
Produits	13 947 \$	336 \$	14 283 \$	(192) \$	— \$	14 091 \$	13 738 \$	330 \$	14 068 \$	(184) \$	— \$	13 884 \$
Résultat d'exploitation	866 \$	273 \$	1 139 \$	(82) \$	(262) \$	795 \$	925 \$	290 \$	1 215 \$	(100) \$	(16) \$	1 099 \$
Charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières	190	(241)	(51)	48	—	(3)	193	(246)	(53)	127	(1)	73
Bénéfice avant impôt sur le résultat	676 \$	514 \$	1 190 \$	(130) \$	(262) \$	798 \$	732 \$	536 \$	1 268 \$	(227) \$	(15) \$	1 026 \$
Résultat d'exploitation	866 \$	273 \$	1 139 \$	(82) \$	(262) \$	795 \$	925 \$	290 \$	1 215 \$	(100) \$	(16) \$	1 099 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	679	1	680				671	1	672			
Éléments d'ajustement ⁱ⁾	166	(34)	132				42	(53)	(11)			
Montant ajusté du BAIIAⁱ⁾	1 711 \$	240 \$	1 951 \$				1 638 \$	238 \$	1 876 \$			

i) Certains éléments sont exclus du résultat d'exploitation afin de déterminer le montant ajusté du BAIIA :

(en millions de dollars)	12 semaines closes les			17 juin 2023		
	15 juin 2024			17 juin 2023		
	Loblaw	Propriétés de Choix	Total sectoriel	Loblaw	Propriétés de Choix	Total sectoriel
Charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif	164 \$	— \$	164 \$	— \$	— \$	— \$
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers	—	28	28	—	31	31
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	—	(23)	(23)	—	(84)	(84)
Ajustement de la juste valeur des dérivés	2	—	2	5	—	5
Coûts de transaction et autres recouvrements connexes	—	(39)	(39)	—	—	—
Charge relative à une question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC	—	—	—	37	—	37
Éléments d'ajustement	166 \$	(34) \$	132 \$	42 \$	(53) \$	(11) \$

24 semaines closes les

(en millions de dollars)	15 juin 2024						17 juin 2023					
	Loblaw	Propriétés de Choix	Total sectoriel	Incidence de la consolidation	Siège social de GWL	Total	Loblaw	Propriétés de Choix	Total sectoriel	Incidence de la consolidation	Siège social de GWL	Total
Produits	27 528 \$	685 \$	28 213 \$	(387) \$	— \$	27 826 \$	26 733 \$	655 \$	27 388 \$	(371) \$	— \$	27 017 \$
Résultat d'exploitation	1 725 \$	480 \$	2 205 \$	(168) \$	(271) \$	1 766 \$	1 692 \$	596 \$	2 288 \$	(202) \$	(30) \$	2 056 \$
Charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières	384	(176)	208	5	(1)	212	374	(211)	163	(18)	(1)	144
Bénéfice avant impôt sur le résultat	1 341 \$	656 \$	1 997 \$	(173) \$	(270) \$	1 554 \$	1 318 \$	807 \$	2 125 \$	(184) \$	(29) \$	1 912 \$
Résultat d'exploitation	1 725 \$	480 \$	2 205 \$	(168) \$	(271) \$	1 766 \$	1 692 \$	596 \$	2 288 \$	(202) \$	(30) \$	2 056 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	1 369	2	1 371				1 346	2	1 348			
Éléments d'ajustement ⁱ⁾	159	(1)	158				46	(130)	(84)			
Montant ajusté du BAIIAⁱ⁾	3 253 \$	481 \$	3 734 \$				3 084 \$	468 \$	3 552 \$			

i) Certains éléments sont exclus du résultat d'exploitation afin de déterminer le montant ajusté du BAIIA :

24 semaines closes les

(en millions de dollars)	15 juin 2024			17 juin 2023		
	Loblaw	Propriétés de Choix	Total sectoriel	Loblaw	Propriétés de Choix	Total sectoriel
Charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif	164 \$	— \$	164 \$	— \$	— \$	— \$
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers	—	58	58	—	46	46
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	—	(20)	(20)	—	(176)	(176)
Ajustement de la juste valeur des dérivés	(5)	—	(5)	8	—	8
Coûts de transaction et autres recouvrements connexes	—	(39)	(39)	—	—	—
Charge relative à une question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC	—	—	—	37	—	37
Perte sur la vente d'immeubles non exploités	—	—	—	1	—	1
Éléments d'ajustement	159 \$	(1) \$	158 \$	46 \$	(130) \$	(84) \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

L'incidence de la consolidation comprend les éléments suivants :

(en millions de dollars)	12 semaines closes les					
	15 juin 2024			17 juin 2023		
	Produits	Résultat d'exploitation	Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	Produits	Résultat d'exploitation	Charges d'intérêts nettes et autres charges financières
Élimination des produits locatifs intragroupe	(195) \$	(13) \$	— \$	(188) \$	(6) \$	— \$
Élimination de contrats de location internes	3	(30)	(30)	4	(30)	(26)
Élimination des transactions immobilières intersectorielles	—	(2)	—	—	6	—
Comptabilisation des amortissements des immeubles de placement détenus par Propriétés de Choix classés par la société comme des immobilisations corporelles et évalués au coût	—	(12)	—	—	(7)	—
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	—	(25)	3	—	(63)	2
Distributions sur les parts échangeables versées par Propriétés de Choix à GWL	—	—	(75)	—	—	(74)
Distributions sur les parts de fiducie versées par Propriétés de Choix, à l'exclusion des montants versés à GWL	—	—	52	—	—	51
Ajustement de la juste valeur des parts échangeables de Propriétés de Choix	—	—	372	—	—	376
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	—	—	(274)	—	—	(202)
Total	(192) \$	(82) \$	48 \$	(184) \$	(100) \$	127 \$

(en millions de dollars)	24 semaines closes les					
	15 juin 2024			17 juin 2023		
	Produits	Résultat d'exploitation	Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	Produits	Résultat d'exploitation	Charges d'intérêts nettes et autres charges financières
Élimination des produits locatifs intragroupe	(393) \$	(27) \$	— \$	(377) \$	(34) \$	— \$
Élimination de contrats de location internes	6	(44)	(58)	6	(51)	(52)
Élimination des transactions immobilières intersectorielles	—	(32)	—	—	(4)	—
Comptabilisation des amortissements des immeubles de placement détenus par Propriétés de Choix classés par la société comme des immobilisations corporelles et évalués au coût	—	(27)	—	—	(7)	—
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	—	(38)	2	—	(106)	2
Distributions sur les parts échangeables versées par Propriétés de Choix à GWL	—	—	(150)	—	—	(148)
Distributions sur les parts de fiducie versées par Propriétés de Choix, à l'exclusion des montants versés à GWL	—	—	105	—	—	103
Ajustement de la juste valeur des parts échangeables de Propriétés de Choix	—	—	439	—	—	471
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	—	—	(333)	—	—	(394)
Total	(387) \$	(168) \$	5 \$	(371) \$	(202) \$	(18) \$

(en millions de dollars)	15 juin 2024	Aux	
		17 juin 2023	31 déc. 2023
Total des actifs			
Loblaw	38 612 \$	38 096 \$	38 979 \$
Propriétés de Choix	17 648	17 111	17 309
Total sectoriel	56 260 \$	55 207 \$	56 288 \$
Siège social de GWL	12 215	12 454	12 507
Incidence de la consolidation	(18 868)	(18 683)	(19 025)
Chiffres consolidés	49 607 \$	48 978 \$	49 770 \$

(en millions de dollars)	12 semaines closes les		24 semaines closes les	
	15 juin 2024	17 juin 2023	15 juin 2024	17 juin 2023
Dépenses d'investissement				
Loblaw	495 \$	423 \$	882 \$	738 \$
Propriétés de Choix	42	54	122	234
Total sectoriel	537 \$	477 \$	1 004 \$	972 \$
Siège social de GWL	—	1	—	1
Incidence de la consolidation	(20)	1	(58)	(97)
Chiffres consolidés ⁱ⁾	517 \$	479 \$	946 \$	876 \$

i) Les dépenses d'investissement correspondent à la somme des acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement et des entrées d'immobilisations incorporelles qui sont présentées dans les tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie de la société, et des paiements anticipés transférés aux immobilisations corporelles au cours de la période à l'étude.

Note 16. Événements postérieurs à la date de clôture

REMBOURSEMENT DE DÉBENTURES Après la clôture du deuxième trimestre de 2024, la société a remboursé à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus et impayés, les débentures non garanties de premier rang en circulation d'un montant en capital global de 200 millions de dollars portant intérêt à 4,12 % et échéant le 17 juin 2024.

RÈGLEMENTS DE POURSUITES EN RECOURS COLLECTIF Le 24 juillet 2024, la société et Loblaw ont conclu une entente de règlement contraignante afin de mettre un terme aux poursuites en recours collectif intentées contre elles à l'échelle nationale du fait de leur implication dans un arrangement de fixation des prix de certains produits de boulangerie emballés dans l'ensemble de l'industrie, entre 2001 et 2015. L'entente de règlement contraignante prévoit un règlement total de 500 millions de dollars. La société paiera 247 millions de dollars et Loblaw, 253 millions de dollars (montant qui sera composé de 157 millions de dollars en trésorerie et crédit de 96 millions de dollars que Loblaw a déjà versés aux consommateurs dans le cadre du programme de carte Loblaw). Le règlement de 500 millions de dollars a été négocié avec les avocats représentant les consommateurs dans le cadre d'une médiation présidée par le juge en chef de la Cour supérieure de justice de l'Ontario. Le règlement est assujéti à la finalisation d'un accord de règlement contraignant entre la société et Loblaw, et les avocats représentant les consommateurs, ainsi qu'à l'approbation du tribunal. Si celui-ci est approuvé, il réglera la totalité des réclamations des consommateurs contre la société et Loblaw concernant cette affaire. Au deuxième trimestre de 2024, des charges de 420 millions de dollars (253 millions de dollars, déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle) ont été comptabilisées dans les frais de vente et charges générales et administratives au titre du règlement et des coûts connexes.

PROPRIÉTÉS DE CHOIX Le 19 juin 2024, Propriétés de Choix a cédé sa participation dans deux immeubles de commerce de détail détenus dans des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence pour un produit de 37 millions de dollars. La contrepartie comprenait un prêt hypothécaire consenti par le vendeur de 4 millions de dollars, portant intérêt à un taux de 6,50 %. Propriétés de Choix a conservé sa part des emprunts hypothécaires de 26 millions de dollars précédemment garantis par les immeubles cédés. Propriétés de Choix a également pris en charge des emprunts hypothécaires de 33 millions de dollars de son partenaire, qui étaient auparavant garantis par la participation du partenaire dans les propriétés cédées. Ces emprunts hypothécaires étaient garantis par d'autres immeubles détenus par Propriétés de Choix.

Le 20 juin 2024, Propriétés de Choix a acquis un immeuble de commerce de détail pour 12 millions de dollars.

Le 21 juin 2024, Propriétés de Choix a acquis la participation de son partenaire dans un immeuble de commerce de détail pour 21 millions de dollars.

Le 21 juin 2024, Propriétés de Choix a consenti un prêt de 20 millions de dollars portant intérêt à un taux de 7,00 % à un partenaire de projet d'aménagement.

Sommaire financierⁱ⁾

Aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

12 semaines closes les

	15 juin 2024	17 juin 2023
Résultats d'exploitation consolidés		
Produits	14 091 \$	13 884 \$
Résultat d'exploitation	795	1 099
Montant ajusté du BAIIA ⁱⁱ⁾	1 806	1 733
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	598	585
(Produits d'intérêts nets) charges d'intérêts nettes et autres charges financières	(3)	73
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ⁱⁱ⁾	271	275
Impôt sur le résultat	131	244
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat ⁱⁱⁱ⁾	293	271
Bénéfice net	667	782
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	410	508
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	400	498
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ⁱⁱ⁾	394	377
Apport des sociétés d'exploitation cotées en bourse au montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires ⁱⁱ⁾	426	420
Situation financière et flux de trésorerie consolidés		
Trésorerie et équivalents de trésorerie, placements à court terme et dépôts de garantie	3 117 \$	2 786 \$
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	1 406	1 324
Dépenses d'investissement	517	479
Flux de trésorerie disponibles ⁱⁱ⁾	457	441
Total de la dette, compte tenu des obligations locatives	23 177	22 154
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société	6 431	6 989
Total des capitaux propres	13 320	13 513
Bénéfice consolidé par action ordinaire (en dollars)		
Bénéfice net dilué par action ordinaire	2,97 \$	3,55 \$
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ⁱⁱⁱ⁾	2,93	2,68
Mesures et ratios financiers consolidés		
Montant ajusté de la marge du BAIIA ⁱⁱ⁾ (en pourcentage)	12,8	12,5
Montant ajusté du rendement des capitaux propres moyens attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société ⁱⁱ⁾ sur une base annuelle (en pourcentage)	25,7	23,9
Montant ajusté du rendement du capital ⁱⁱ⁾ sur une base annuelle (en pourcentage)	13,9	13,5
Secteurs d'exploitation à présenter		
Loblaw		
Produits	13 947 \$	13 738 \$
Résultat d'exploitation	866	925
Montant ajusté du BAIIA ⁱⁱ⁾	1 711	1 638
Montant ajusté de la marge du BAIIA ⁱⁱ⁾ (en pourcentage)	12,3	11,9
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	679	671
Propriétés de Choix		
Produits	336 \$	330 \$
Produits d'intérêts nets et autres charges financières	(241)	(246)
Bénéfice net	514	536
Fonds provenant des activités d'exploitation ⁱⁱ⁾	185	184

i) Pour les définitions et les ratios de nature financière, voir le glossaire du Rapport annuel de 2023 de la société, à la page 174.

ii) Voir la rubrique 9, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », du rapport de gestion du deuxième trimestre de la société.

Profil de la société

George Weston Limitée (« GWL » ou la « société ») est une société ouverte canadienne fondée en 1882. La société exerce ses activités par l'intermédiaire de deux secteurs d'exploitation à présenter : Les Compagnies Loblaw Limitée (« Loblaw ») et Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix »). Loblaw offre aux Canadiens des produits d'alimentation, des services pharmaceutiques et de soins de santé, des produits de soins de santé et de beauté, des vêtements, des articles de marchandise générale et des services financiers. Propriétés de Choix détient, gère et aménage un portefeuille de haute qualité d'immeubles commerciaux et résidentiels partout au Canada.

Marques de commerce

GWL, Loblaw, Propriétés de Choix et leurs filiales respectives sont propriétaires d'un certain nombre de marques de commerce. Ces marques de commerce sont la propriété exclusive de GWL, de Loblaw, de Propriétés de Choix et de leurs filiales respectives et, lorsqu'elles sont mentionnées dans le présent rapport, elles sont accompagnées des symboles ^{MC} ou ^{MD}, ou elles figurent en italique.

Renseignements à l'intention des actionnaires

Agent comptable des registres et agent des transferts

Services aux investisseurs Computershare Inc.
100, avenue University
Toronto, Canada
M5J 2Y1

Sans frais (Canada et États-Unis) : 1-800-564-6253
Accès direct à l'échelle internationale : 514-982-7555
Télécopieur sans frais : 1-888-453-0330
Télécopieur : 416-263-9394

Pour procéder à un changement d'adresse ou mettre fin à des envois multiples, ou pour toute autre requête concernant votre compte d'actionnaire, veuillez communiquer avec les Services aux investisseurs Computershare Inc.

Relations avec les investisseurs

Les actionnaires, les analystes en valeurs mobilières et les professionnels en placements sont priés d'adresser leurs demandes à Roy MacDonald, vice-président du groupe, Relations avec les investisseurs, au siège social national de la société ou par courriel à investor@weston.ca.

Des informations supplémentaires sur la société ont été transmises par voie électronique à divers organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada par l'intermédiaire de SEDAR+ et elles peuvent être consultées en ligne à l'adresse www.sedarplus.ca.

Le présent rapport trimestriel comprend les principales informations financières sur Loblaw, société ouverte dont les actions sont négociées à la TSX, et les principales informations financières sur Propriétés de Choix, fiducie de placement immobilier ouverte dont les parts sont négociées à la TSX. Pour un complément d'information sur Loblaw ou Propriétés de Choix, les lecteurs sont invités à consulter également les documents que les sociétés déposent respectivement à l'occasion sur SEDAR+. Ces documents sont également disponibles sur le site Web respectif des sociétés, à l'adresse www.loblaw.ca et à l'adresse www.choicereit.ca.

This report is available in English.

GEORGE WESTON LIMITÉE

22, av. St. Clair Est
Toronto (Ontario)
M4T 2S5

Tél : 416-922-2500
www.weston.ca

